



DÉFIS SUD

LES AGRICULTURES EN DÉBAT

En 2017:
les agricultures familiales
menacées

Baromètre 2017

Les faits, les chiffres,
les prévisions.

**Femmes
paysannes**

Libérer
leurs compétences.

Contribuer à l'**émergence** des agricultures familiales



L'éditorial de Pierre Coopman
Rédacteur en chef de *Défis Sud*

Fin 2016, la revue *Défis Sud* a modifié sa périodicité pour devenir une publication annuelle dans sa version imprimée. En amont de cette parution, une newsletter électronique *Défis Sud* relate mensuellement les débats qui concernent les agricultures... au pluriel !

Car de quelles agricultures parle-t-on ? Dans ses éditions passées, *Défis Sud* a exploré plusieurs facettes de l'agriculture familiale et de l'agroécologie. Celles-ci, trop peu financées, ont déjà fait leurs preuves face aux modèles industriels bénéficiant de millions de dollars, alors qu'ils sont souvent beaucoup moins respectueux du développement durable.

L'édition annuelle de *Défis Sud* débattira dorénavant de l'état des agricultures, en démontrant que toutes ne se valent pas, que l'agriculture familiale et l'agroécologie doivent émerger et plus largement faire connaître leur efficacité.

Les agricultures ont certes pour but de nourrir le monde. Mais il ne faut pas les réduire à des objectifs strictement productivistes.

Les agricultures durables représentent bien plus que cela. Elles participent à l'économie sociale et solidaire et à un modèle de société résolument engagé dans le respect de l'environnement et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les agricultures familiales et l'agroécologie doivent donc être plus visibles. Il faut faire leur publicité. Encore trop peu de gens les connaissent.

Afin de contribuer à leur émergence, un baromètre* des agricultures familiales est désormais publié dans les éditions annuelles de *Défis Sud*:

- | Pour montrer qu'atteindre les Objectifs du développement durable en matière de sécurité alimentaire exige de réviser les logiciels ne calculant que la croissance de la production agricole.
- | Pour montrer que c'est dans l'agroécologie et dans les agricultures familiales qu'il faut beaucoup plus investir.
- | Pour montrer que ce sont les femmes et les jeunes qui innovent en réinventant des agricultures respectueuses.
- | Pour montrer que ce ne sont pas les multinationales mais bien les paysans et leurs organisations qui détiennent la connaissance et le savoir-faire.
- | Pour montrer que ce sont ces agricultures que nous défendons qui préservent réellement les ressources naturelles et qui luttent le mieux contre la pauvreté.

Pour appuyer ces démonstrations, ce sont des changements de paradigmes et une révolution copernicienne des agricultures qui sont exigés. Le baromètre des agricultures familiales de *Défis Sud* va y contribuer.

* La réalisation de ce baromètre est une collaboration entre les ONG SOS Faim et Iles de Paix.





Téléchargez

ce Défis Sud sur ordinateur ou sur tablette, en PDF interactif, avec des liens et de la documentation supplémentaire sur les sujets traités:
www.sosfaim.be/publication

sommaire n° 135

1 ÉDITORIAL

Contribuer à l'émergence des agricultures familiales

5 GRAND ANGLE

L'avenir menacé de l'agriculture durable



17

LE BAROMÈTRE DES AGRICULTURES FAMILIALES

Face aux constats pessimistes quant à l'avenir de la planète, l'augmentation sans précédent de la population mondiale, la question du rendement de la production agricole, le réchauffement climatique qui s'accélère et la perte de plus en plus préoccupante de ressources naturelles, les solutions proposées pour répondre au défi de la sécurité alimentaire mondiale devraient davantage miser sur l'agriculture familiale et l'agroécologie.

Regards sur les agricultures en 2017 17

L'aide publique belge à l'agriculture 31

Le riz, or blanc de l'Afrique de l'Ouest 35

Femmes et agricultures 41



← DÉBATS

Discussion entre Jean-Jacques Grodent, directeur de l'information chez SOS Faim, et Nathalie Francken, rédactrice de la Note stratégique agriculture et sécurité alimentaire.

L'introuvable sécurité alimentaire de la politique belge 46

Miser sur les meilleurs 48

Les agriculteurs familiaux seront-ils encouragés ? 50



46

ENQUÊTE

Le président de la BAD s'est engagé à rendre l'Afrique autosuffisante dans dix ans. Des milliards de dollars seront investis à cet effet dans l'agriculture du continent. Mais il n'est pas sûr que les petits paysans soient suffisamment associés.

La BAD fait le pari de l'autosuffisance dans dix ans 52

Un paradigme pro-business au sein de la BAD 55

Au Sénégal : une compagnie financée par la BAD 58



52



- 61 **ANALYSE**
Le secteur privé sauvera-t-il l'agriculture africaine ?
- 66 **AFRIQUE**
Les paysans d'Afrique veulent vivre dans la dignité
- 71 **AMÉRIQUE DU SUD**
Défaillances des législations agricoles
- 75 **EUROPE**
Quels enjeux pour la politique agricole de demain ?



- **MICROFINANCE**
L'Afrique est le laboratoire de la mise en œuvre des services financiers digitaux en zone rurale. S'agit-il d'une réelle perspective de lutte contre la pauvreté ?
- Argent mobile, paysans fragiles** **80**
- La microfinance sénégalaise cherche la bonne connexion** **83**

- 85 **ENJEUX**
Donner le temps aux jeunes de redevenir paysans

- 89 **TRANSVERSALE**
Les causes multiples des migrations



- 92 **ALTERNATIVES POSITIVES**
Une TV au cœur des solutions agricoles africaines

- 94 **FILMS**
Seed: The Untold Story

- 99 **UN LIVRE**
Les paysans mutins sont-ils l'avenir de l'agriculture ?

- 102 **CHRONIQUE**
Scoop-it : de janvier à septembre 2017

Directeur de la publication : Jean-Jacques Grodent. Rédacteur en chef : Pierre Coopman. Comité éditorial : Pierre Coopman, Laurent Biot, Freddy Destrait, François Graas, François Grenade (Iles de paix), Jean-Jacques Grodent, Olivier Hauglustaine, Marc Mees, Stéphanie Jacquet, Virginie Pissoort, Clémentine Rasquin. Collaborateurs : Célémène Bernard, Roger Blein, Charline Cauchie, Patrice Debry, Mohamed Gueye, Marc Mees, François Misser, Clémentine Rasquin, Sabine Schrader, Claire Stam, Patrick Veillard. Couverture : Alain Corbel. Rédaction : Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles. tél. 32 (0)2 511 22 38 Réalisation : Studio Marmelade. Impression : Paperland. Défis Sud est une publication de SOS Faim. Défis Sud est un forum où des auteurs d'horizons divers s'expriment sur les thèmes du développement. Tous droits de reproduction réservés. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les titres et les sous-titres sont parfois de la Rédaction.
E-mail : pco@sosfaim.org Site web : www.sosfaim.be

Imprimé sur papier recyclé. Éditeur responsable : Olivier Hauglustaine - rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles.
Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD).



À partir du 18^e siècle, l'agriculture a été rapidement considérée comme un secteur attardé, engoncé dans des pratiques ancestrales et des comportements qui empêchaient ou freinaient le changement industriel. Cette vision a certes rencontré des oppositions et provoqué des résistances au sein du monde paysan, mais dans l'ensemble, l'agriculture a été de plus en plus soumise aux impératifs de l'industrialisation.

L'avenir menacé de l'agriculture **durable**

Une introduction du professeur Jean-Philippe Peemans*

BIO Jean-Philippe Peemans est professeur émérite ordinaire au département des Sciences de la population et du développement de l'Université de Louvain et ancien président de l'Institut d'études du développement. Ses domaines d'enseignement concernent les théories, les politiques et l'histoire du développement. Ses thèmes privilégiés de recherche et de publication concernent le rôle de l'État dans le développement en Afrique au sud du Sahara, en Asie orientale et une approche historique des rapports villes-campagnes dans le développement.

Certains pays, notamment la France, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ont choisi pendant longtemps de protéger une agriculture paysanne forte, reconnaissant en celle-ci une composante essentielle d'un développement équilibré, en plus de l'identité nationale. La paysannerie était considérée en outre comme un acteur politique dont les intérêts devaient être pris en compte. Au contraire, l'Angleterre a sacrifié dès la seconde moitié du 19^e siècle son agriculture aux intérêts de l'industrie en choisissant de réduire drastiquement la protection de l'agriculture à travers une politique axée sur le libre-échange.

* Ce texte est le résultat de questions posées au Professeur Peemans, auxquelles il nous a répondu par écrit. Les intertitres sont de la rédaction.

Effets dévastateurs

Les politiques menées par les puissances coloniales dans les pays du Sud occupés ont donné une nouvelle impulsion à la conception de l'agriculture comme un monde arriéré, quand elles n'imposaient pas, par la mise sous tutelle, des transformations radicales, au nom du progrès. Ce dernier a souvent pris la forme de la prise de contrôle de la terre par les États coloniaux se réservant le droit d'en attribuer la jouissance à des colons venus de la métropole pour mettre en œuvre une agriculture tournée vers l'exportation surtout.

Les politiques inspirées par cette vision ont eu dans la plupart des pays des conséquences dévastatrices pour le monde paysan à travers les formes diverses de dépossession, de prolétarianisation et de migrations forcées.

Pour comprendre les diverses dimensions des conflits touchant la place de l'agriculture, on ne peut pas négliger l'articulation existant entre les changements technologiques et les acteurs qui ont à travers le temps à la fois promu, stimulé et contrôlé ces changements. Pendant longtemps l'agro-industrie et les industries agroalimentaires ont eu une position périphérique par rapport à l'évolution de l'agriculture, mais avec le rôle prééminent qui leur a été attribué dans la politique agricole des USA peu avant la Seconde Guerre mondiale, elles ont progressi-

vement défini les critères de transformation des pratiques agricoles. Elles ont joué dès lors un rôle déterminant dans l'industrialisation accélérée de l'agriculture, l'argument des contraintes technologiques devenant une raison supplémentaire de justifier la marginalisation de la petite paysannerie, tant au Nord qu'au Sud.

Cette évolution s'est encore accélérée avec l'affirmation des politiques d'inspiration néolibérale au Nord et au Sud à partir des années 1980. Ces politiques ont permis, voire encouragé, l'émancipation des secteurs agro-industriels des cadres nationaux de régulation de leur activité, et leur transformation en conglomérats diversifiés dont les stratégies consistent à globaliser leur contrôle des chaînes de valeur. L'agriculture n'y représente plus qu'une composante parmi d'autres d'une offre d'éléments substituables en fonction de la maximisation des rendements financiers à l'échelle mondiale.

Plus que jamais ces acteurs cherchent à légitimer leur énorme pouvoir par un discours idéologique axé sur les exigences d'un progrès technologique aux potentialités sans limites pour faire face aux défis de la croissance démographique, de la diversification de la demande alimentaire, voire des problèmes environnementaux et du changement climatique.

Modernisation forcée

La théorie de la modernisation de l'agriculture considère que la paysannerie traditionnelle n'a pas d'avenir. Cette théorie a été une élaboration doctrinale ambitieuse de toutes les idées et pratiques déjà en vigueur dans les décennies antérieures tant dans les pays du Nord industrialisés que dans leurs dépendances coloniales et impériales. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle est devenue le paradigme dominant qui a concerné toutes les sciences sociales et aussi l'agronomie, et qui a été la fondation de la pensée dominante sur le développement dans les années 1950-1970, dans le contexte historique complexe où se combinaient le conflit Est-Ouest et la décolonisation.

Il y a une violence non dite, mais fondatrice, dans la pensée de la modernisation: la petite paysannerie, identifiée à un monde prisonnier de la tradition, synonyme de misère et d'arriération, doit disparaître à terme dans ce processus, mais en même temps, dans la phase de transition, elle est un objet et un instrument de la modernisation, en fournissant un surplus agricole et une offre de main-d'œuvre pour l'industrialisation et l'accumulation en général.

On peut dire que cette approche a orienté fondamentalement les politiques agricoles à partir des années 1950-1960 tant au Nord qu'au Sud.

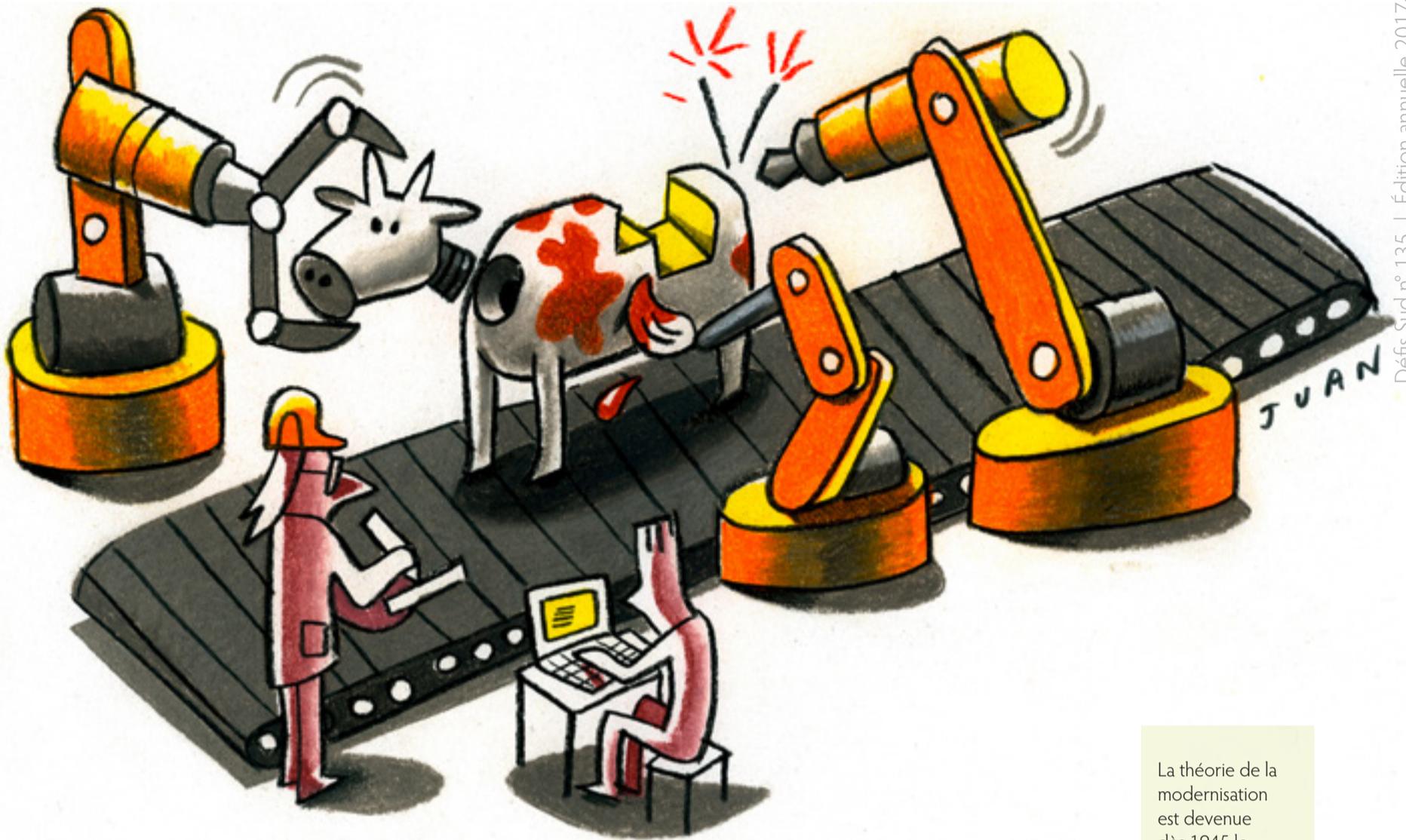
C'est cette approche qui a été notamment à la base des politiques dites de Révolution verte mises en œuvre au tournant des années 1960-1970. Le concept de Révolution verte est devenu alors un dispositif central du discours dominant, et il s'est généralisé à partir de la fin des années 1960. À ce moment, le discours de la modernisation s'est fait alarmiste en prédisant que le « monde courait » à la famine, à cause de l'incapacité des paysanneries traditionnelles de faire face à l'accroissement de la demande alimentaire porté par l'expansion démographique, l'industrialisation et l'urbanisation.

L'inspiration mexicaine

Ce dispositif porté par le nouveau rôle assigné à la Banque mondiale, s'est inspiré de l'expérience mexicaine de Révolution verte des années 1940-1950.

Pourquoi le Mexique? Une approche en termes d'« économie politique » permet de comprendre ce choix en apparence étrange. En fait le Mexique avait connu une révolution paysanne à la même époque que la révolution russe, et cela avait abouti à une réforme agraire importante, redistribuant une grande partie des terres des « latifundia » aux communautés paysannes, obtenant la reconnaissance de leurs droits collectifs sur la terre, à travers la mise en place des « ejidos ». Après l'affaiblissement de la dynamique révolutionnaire, une fraction « modernisatrice » a pris le pouvoir dans le parti unique, et a privilégié le soutien à un secteur agricole moderne, basé sur ce qui restait de la propriété foncière non ejidale. Cette politique a été mise en place dans les années 1940 avec le soutien de grandes fondations nord-américaines comme Ford et Rockefeller. Cela a permis l'émergence d'une catégorie d'exploitations agricoles moyennes basées sur la mise en œuvre de l'irrigation, les semences améliorées et les engrais chimiques, très largement subsidiées par l'État mexicain. Ces exploitations dans les années 1960 dominaient largement le marché des céréales, tandis que se creusait l'écart avec la petite paysannerie des ejidos laissée à elle-même.

C'est ce modèle de Révolution verte qui a été privilégié par les organisations internationales (BM, FAO) à la fin des années 1960, avec la coopération des grandes firmes agro-industrielles occidentales, et diffusé dans les pays considérés



La théorie de la modernisation est devenue dès 1945 le paradigme dominant qui a concerné toutes les sciences sociales et aussi l'agronomie.
Illustration © Juan.

comme menacés par la famine, surtout l'Inde et le Pakistan, à l'époque.

C'est à partir de ce moment que le choix en faveur d'un « modèle fermier de modernisation » (MFM) va devenir prévalent et dans le discours dominant et dans les politiques dominantes, consacrant l'idée que le « nouveau paquet technologique » ne peut être mis en œuvre que par une minorité de fermiers performants et bien encadrés. Cette évolution a fourni de nouvelles raisons pour considérer que la « petite paysannerie traditionnelle » est soit réfractaire au progrès, soit incapable de le mettre en œuvre, notamment à cause des structures de propriété ou d'usage communautaires de la terre et des ressources naturelles.

Élites du Sud obéissantes

Le succès de la diffusion et l'impact bien réel des idées de la modernisation, théorisées dans les grandes universités nord-américaines dès les années 1950, ne peuvent se comprendre que si l'on se réfère à la nature du contexte historique de l'époque, et plus particulièrement au rôle des nouvelles élites dans les pays du Sud, à la

fois produites par ce contexte et actrices de son évolution particulière.

Or, cette époque était précisément une période de montée en force de nouvelles élites aussi bien dans les nouveaux États indépendants d'Afrique et d'Asie, où elles remplacèrent les anciens régimes coloniaux, que dans les pays d'Amérique latine, où elles soutinrent souvent des leaders populistes et nationalistes qui remettaient en cause l'emprise des oligarchies traditionnelles sur le pouvoir politique. Il est certain qu'une grande partie des élites du Sud étaient ouvertes à la perspective de la modernisation comme définition du développement ; il y avait une demande allant dans cette direction et c'est cette situation ambiguë qui a contribué au succès des idées de la modernisation.

Dans de nombreux pays du Sud, surtout en Amérique latine, mais aussi dans le monde arabe et en Asie du Sud, depuis des générations, les élites locales étaient à la recherche d'une incorporation de certains éléments du modèle occidental. Le cas le plus évident d'une pensée originale sur la modernisation au Sud est à cette époque l'école structuraliste latino-américaine, mettant en cause une situation structu-

relle d'échange inégal entre pays exportateurs de matières premières et pays industrialisés, comme raison historique du sous-développement, et comme frein à une modernisation

C'est dans ce contexte que la doctrine nord-américaine de la modernisation a cherché à imposer sa vision du développement. Le but clairement avoué était notamment de fournir des arguments aux élites modérées dans leurs débats avec les éléments radicaux, en affirmant que la voie occidentale était la meilleure pour arriver à une croissance rapide, objectif commun supposé de toutes les élites éclairées.

Les années 1965-1970 ont vu s'affronter les conceptions occidentales de la modernisation et les tentatives d'en élaborer une vision « tiers-mondiste ». Mais le point commun a été, malgré de profondes divergences, la conception de la paysannerie comme un « monde arriéré » qu'il fallait pouvoir mobiliser, d'une manière ou d'une autre, pour soutenir le processus d'industrialisation.

La violence endogène à l'imposition du concept de modernisation comme seule référence de développement est illustrée par l'expérience postcoloniale de la plupart des pays d'Asie du Sud-Est. Dans les années 1950-1960, une partie importante des élites asiatiques postcoloniales était attirée par la perspective de la modernisation, comme dans les autres pays du Sud. Dans ces pays où la paysannerie représentait 80 à 90 % de la population, la construction ou au moins les tentatives de construire des États-nations ont été marquées aussi par les politiques de mobilisation, de contrôle, voire de répression, des paysanneries dans des contextes différents.

Montée des revendications paysannes

Mais les élites modernisatrices de tous bords ont été confrontées à des paysanneries qui n'avaient rien d'une masse passive, et essayer de les capturer pour en faire des instruments dociles des politiques de modernisation s'est avéré très problématique. Dans plusieurs pays, la question de la terre a donné lieu à des revendications paysannes fortes. Cela a entraîné dans certains pays des mouvements de révoltes paysannes, parfois limités à certaines sous-régions, parfois au contraire se transformant en véritables guérillas à vocation révolutionnaire, sous l'égide des partis communistes locaux. La militarisation de plusieurs régimes d'Asie du Sud-Est dans les années 1960 a été stimulée par le sou-

ci d'éradiquer les mouvements sociaux à base paysanne. Cela a été à l'évidence le cas de l'Indonésie, avec le massacre de plus de 800 000 paysans pauvres, étiquetés procommunistes, en 1965-1966, suite à la prise de pouvoir du général Suharto. Ces chiffres ont été réévalués récemment à deux/trois millions. Les Philippines, la Thaïlande et la Malaisie ont connu les mêmes problèmes, et les campagnes militaires se sont poursuivies jusque dans les années 1970, voire au-delà dans certaines régions reculées.

Dans les années 1970, beaucoup de gouvernements ont choisi la voie de la « révolution verte » en espérant augmenter les revenus paysans par l'intensification, sans devoir passer par la redistribution des terres, et c'est dans les deux décennies qui ont connu la diffusion la plus dynamique des éléments de la « révolution verte », que les États indonésien et thaïlandais ont été contrôlés par des régimes autoritaires d'origine militaire. On peut dire que dans toute l'Asie orientale et sud-orientale, à la fin des années 1970, les élites dirigeantes, quelles que soient la nature politique et l'orientation idéologique du régime, ont pu reprendre le contrôle du monde paysan, et imposer un modèle de modernisation centré sur les normes de l'économie globale, tant au secteur industriel qu'au secteur agricole. L'idée dominante était que la question paysanne allait se résoudre d'elle-même à travers la prolétarianisation de la force de travail rurale, au rythme des besoins de l'industrie en main-d'œuvre bon marché. Dans les années 1980-1990, les pressions exercées sur l'économie paysanne ont contribué à fournir ainsi les millions de travailleurs requis par l'expansion des secteurs tournés vers une demande extérieure insatiable.

Dans pratiquement tous les pays de la région, la dynamique de croissance du secteur capitaliste est indissociable d'une dynamique d'inégalités toujours plus prononcées entre nouveaux riches et nouveaux pauvres. Pour ceux-ci la sortie de la « pauvreté » est associée à l'entrée dans la « paupérisation », dupliquant le passage du « traditionnel » au « moderne ».

Une idéologie toujours mobilisatrice

L'idéologie de la modernisation mobilise toujours davantage les élites du Nord et du Sud parce qu'elle est un élément central du dispositif de légitimation de l'expansion continue et de la vocation hégémonique de leur pouvoir dans



Un partenariat responsable et mutuellement profitable ?

Illustration © Juan.



l'accélération du processus de globalisation du capitalisme depuis les années 1980.

Dans les faits, l'évolution des pays du Sud a été marquée, à partir de la seconde moitié des années 1980, par la logique d'accumulation des « pôles performants » liés à l'économie internationale, que ce soit en termes de réalité (Inde, Chine, Mexique, Brésil, Chili, Malaisie, Vietnam) ou de projets (presque tous les pays d'Asie et d'Amérique latine).

Les analyses qui ont mis uniquement l'accent sur une approche des pays du Sud comme « victimes » de l'ajustement et de la crise de la dette n'ont souvent pas vu ce phénomène majeur : la recomposition des rapports de force à l'intérieur de ces pays, favorisant l'émergence d'une couche sociale jouissant d'un contrôle étendu sur la sphère de l'accumulation restructurée et globalisée, et capable d'en concentrer les bénéfices. Elle est soutenue par une nouvelle classe moyenne d'importance variable qui dans les pays émergents les plus dynamiques, tend à devenir une composante importante de la population.

Dans la plupart des pays du Sud, émergents ou non, les couches moyennes liées aux pôles d'activité internationalisés ont connu une forte expansion, de même que leurs revenus. La modernisation, pour elles, s'est confondue désormais avec l'adaptation la plus rapide et la plus

efficace possible à un mouvement continu et international de modernisation dont toutes les composantes mondiales sont interdépendantes au Nord et au Sud. Parallèlement, la dénonciation de l'impérialisme a complètement disparu en quelques années, pour faire place à la rhétorique du partenariat responsable et mutuellement profitable.

C'est à travers cette évolution que l'on peut voir la convergence des discours sur la modernisation et le développement entre élites

du Nord et du Sud. C'est à travers les discours sur la relation entre croissance, marché et réduction de la pauvreté que l'idéologie de la modernisation s'est répandue dans de larges couches de ce qu'on peut appeler des « péri-élites » des pays du Sud, autrement dit des catégories sociales qui ne font pas réellement partie du cercle des élites politiques, sociales et économiques du cœur de l'accumulation globale, mais qui se présentent comme des relais, des intermédiaires entre ces élites et les populations, notamment rurales.

La croissance n'est qu'une lecture consensuelle de l'accumulation.



L'expérience historique récente a montré l'extraordinaire capacité des élites globales à réinscrire ces revendications dans un cadre fonctionnel par rapport aux exigences de l'accumulation, notamment à travers les innombrables programmes de gestion de la « pauvreté ». Un auteur comme J. Sachs n'a pas hésité, au milieu des années 2000, à affirmer que tant que les résistances culturelles à la civilisation du marché n'auront pas été éradiquées, il n'y aura aucun moyen de mettre en œuvre des politiques de croissance susceptibles de contribuer à la réduction de l'extrême pauvreté. Pareille affirmation illustre bien le rôle central et la résilience de l'idéologie de la modernisation.

Il est donc important de prendre en compte la nature du paradigme de la modernisation et de son évolution récente. Et surtout de bien voir les fondements socio-économiques de son succès, en tant que facteur de consensus autour de formes de contrôle social toujours plus contraignantes, en filigrane de discours flamboyants sur le progrès et la modernité.

À travers cette évolution, on peut voir que le discours sur la croissance comme source du progrès social et humain, qui a été et est toujours au cœur de toutes les variantes de la modernisation, ne parvient plus à masquer son caractère idéologique: la croissance n'est qu'une lecture consensuelle de l'accumulation, et lorsque celle-ci est émancipée des contraintes institutionnelles qui ont permis cette lecture, la violence intrinsèque de l'accumulation ne peut plus être masquée.

La résistance s'organise

La question de la résistance doit prendre en considération plusieurs aspects. Vu l'espace limité de cette réflexion il faut se borner aux résistances au Sud. Il y a d'abord une dimension historique. Les formes de résistance que l'on rencontre dans cette première partie du 21^e siècle sont fort différentes de celles qui ont prévalu au 20^e siècle.

En résumant fortement, les résistances du 20^e siècle ont pris la forme des luttes anticapitalistes et anti-impérialistes dans lesquelles la pay-

L'évolution des pays du Sud a été marquée, à partir de la seconde moitié des années 1980, par la logique d'accumulation des « pôles performants » liés à l'économie internationale.
Illustration © Juan.



sannerie a joué un rôle central dans les pays du Sud. La paysannerie a joué un rôle majeur dans les grandes révolutions du 20^e; siècle, la Russie, la Chine et le Mexique en étant les exemples évidents. Elle a joué aussi un rôle majeur dans les luttes pour l'indépendance et les résistances à l'occupation étrangère, le cas du Vietnam étant le plus manifeste. Dans ces pays on ne peut oublier qu'au moment de ces grandes mobilisations, la paysannerie représentait au moins 80 % de la population.

La paysannerie a joué aussi un rôle central dans les processus politiques où la question de la réforme agraire, sous forme de demande de redistribution de la terre en faveur de la petite paysannerie, a été posée. Cela a été le cas dans un grand nombre de pays latino-américains et en Asie du Sud-Est où la question agraire a été étroitement liée aux mouvements d'indépen-

La conception paysanne du développement n'est ni rétrograde ni statique, elle accepte le changement pour rencontrer les aspirations et les besoins humains.

dance, et où la lutte armée sous l'égide des partis communistes a eu une place importante.

À l'époque, les résistances paysannes s'inscrivaient donc le plus souvent dans un contexte politique plus large au cœur duquel se trouvait la question de l'État. La transformation révolutionnaire de l'État et des rapports entre classes était supposée pouvoir résoudre les problèmes de la paysannerie en alliance avec d'autres classes sociales, notamment la classe ouvrière. Cette transformation des rapports de classe et de la nature de l'État était également porteuse d'un projet éthique orienté sur la justice, l'égalité, et une vision « internationaliste » des luttes politiques mobilisant les classes populaires.

Ces aspirations n'ont manifestement pas été réalisées. Non seulement, dans un grand nombre de pays, les mouvements révolutionnaires, avec une composante paysanne importante, ont été éliminés ou marginalisés par la violence des politiques de répression, armées elles aussi, mais dans la plupart des pays où le projet révolutionnaire avait pu s'imposer, l'évolution de la nature de l'État, après un laps de temps variable selon les pays, a mené aussi à une élimination ou à une dilution des revendications paysannes qui avaient contribué à la mise en place des nouveaux régimes.

Le choix de politiques de modernisation a souvent joué un rôle essentiel dans les régimes postrévolutionnaires pour légitimer ou tenter de justifier l'abandon des revendications paysannes, voire la liquidation de la paysannerie en tant que groupe social, au nom des exigences du progrès. L'idéologie de la modernisation a donc joué un rôle central dans les politiques et les pratiques des acteurs dominants dans les pays du Sud et de l'ex-Est que ce soit dans le cadre de régimes d'orientation néolibérale affichée ou se réclamant du « socialisme de marché ».

Il n'est donc pas étonnant que la question du rapport à l'État ait complètement changé dans les pratiques de résistance. L'État n'est plus le centre de pouvoir à conquérir, dans l'espoir d'en faire l'instrument de changements radicaux porteurs de justice et de reconnaissance des droits et des attentes du monde paysan. L'État est devenu un des centres de pouvoir contribuant soit à l'élimination de la paysannerie soit à son instrumentalisation au service des diverses variantes des politiques de modernisation.

Se réinventer

Dans ces conditions, il faut distinguer les comportements de résilience des paysanneries, des tentatives de réinventer des pratiques et des stratégies de résistance.

Les comportements de résilience concernent toutes les pratiques paysannes qui parviennent ou cherchent à contourner les contraintes imposées par les politiques et les stratégies d'acteurs qui visent à les marginaliser ou à les instrumentaliser. Cela concerne d'abord les attitudes visant à maintenir les pratiques agricoles de diversification qui sont des pratiques de sécurisation et de protection des conditions de reproduction des collectivités villageoises et des écosystèmes locaux. Ce sont aussi toutes les formes d'association informelle qui maintiennent la cohésion des

collectivités locales, ce sont aussi les pratiques liées au maintien des droits d'usage individuel et collectif sur la terre et les ressources naturelles locales. On peut aussi y ajouter toutes les pratiques qui montrent que les paysans migrants maintiennent un attachement fort à la terre et aux liens les rattachant au village d'origine. Dans beaucoup de régions d'Asie et d'Afrique, ceux que l'on pourrait qualifier de travailleurs salariés par l'origine de leurs revenus n'hésitent pas à s'identifier comme paysans. Ces pratiques de résilience sont multiformes et sont le démenti le plus évident aux affirmations des différentes thèses de la « désagravation » inéluctable.

On ne peut pas négliger le fait que ces formes de résilience actuelles s'inscrivent dans une longue histoire qui a permis aux mondes paysans de survivre à travers les générations, et jusque maintenant, aux tentatives de les « capturer » et de les éliminer. Cette résilience n'est pas un phénomène récent. Mais sa réalité a été masquée au 20^e siècle par les approches idéologiques et politiques qui étaient centrées uniquement sur les mouvements de résistance et surtout les mouvements révolutionnaires ayant une base ou une composante paysanne. La prise en considération de la résilience est essentielle pour évaluer les capacités et potentialités actuelles de résistance des mondes paysans dans les Suds.

En effet les formes historiques de résistance propres aux mouvements sociaux du 20^e siècle ont été soit anéanties par la répression, soit falsifiées et détournées par les élites postrévolutionnaires ayant souvent pris le pouvoir au nom des idéaux et objectifs de ces résistances.

En outre, dans les trente dernières années, la montée en puissance des différentes formes de l'idéologie néolibérale a eu un effet délétère sur les capacités de résistance des mondes paysans. Les discours sur la pauvreté déniaient un statut d'acteur à la paysannerie, et les voies de sortie normatives de cette pauvreté imposées par les acteurs dominants, à travers les prescriptions de la gouvernance liée à la promotion du marché, la promotion d'une conception individualiste des droits et des comportements, ont eu pour but, et dans de nombreux cas comme résultat, de dévaloriser les valeurs et les formes d'organisation qui avaient soutenu historiquement les formes de résistance aux pouvoirs dominants. Les militants de cette époque ont fait place aux « brokers » de tous genres qui se présentent comme les agents de la lutte contre la pauvreté, et sont la plupart du temps des relais des divers

types de bailleurs de fonds dont ils doivent assurer la mise en œuvre de l'agenda néolibéral.

L'émergence d'un mouvement comme la « Via Campesina » a été en ce sens une étape majeure pour ouvrir de nouvelles pistes et recréer des mouvements de résistance. L'originalité de ce mouvement a été de produire un discours de résistance ancré sur les valeurs et les pratiques de résilience des mondes paysans. La déclaration des « Droits des Paysans » en est la plus claire évidence. Par son organisation, le

La prise en considération de la résilience est essentielle pour évaluer les capacités et potentialités de résistance des mondes paysans dans les Suds.

mouvement offre aussi de nouveaux types d'interaction entre militants intellectuels et paysans.

Mais quel que soit l'intérêt de ce mouvement, il faut bien admettre que sa capacité de mobilisation reste assez dérisoire par rapport à ce qui a été celle des mouvements internationalistes qui avaient défini les cadres et les perspectives des mouvements de résistance à l'échelle mondiale entre 1920 et 1980. On est loin au 21^e siècle d'avoir retrouvé quelque chose de semblable à cette incroyable aventure du 20^e, ce qui oblige à réfléchir sérieusement aux causes de ses échecs, pour éviter leur répétition. Hors les approches caricaturales qui ont cours dans les multiples variantes de la pensée dominante, cette réflexion n'a pas encore été vraiment faite, notamment dans une perspective de critique constructive.

Paysannerie et développement

Depuis les années 1980 et 1990, un ensemble de recherches sur le développement rural ont été dans le sens d'une réhabilitation des pratiques et des connaissances de l'agriculture paysanne mettant en valeur son adaptabilité aux changements comme une caractéristique de longue durée. Ce nouveau regard va à l'encontre de la conviction toujours dominante que seules des politiques de modernisation accélérées

rée de l'agriculture seraient la solution à tous les problèmes du « retard » du monde rural, et que le rattrapage accéléré serait la voie universelle du développement.

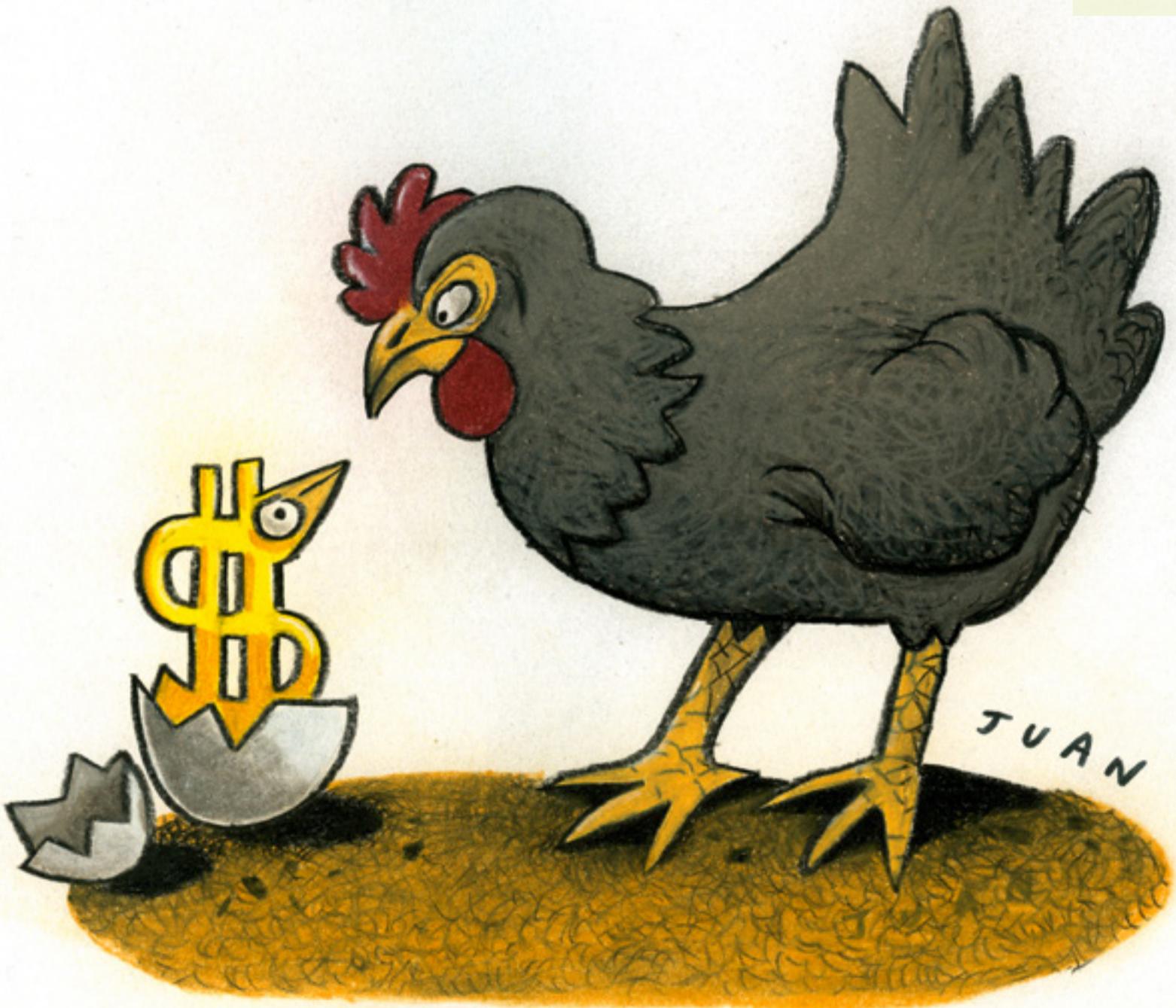
Ces études ont mis en valeur que, dans la longue durée, l'adaptabilité de l'agriculture paysanne s'est manifestée à travers des stratégies privilégiant la flexibilité plus que la spécialisation. Un courant important de recherches a placé, depuis les années 1980-1990, la diversification au cœur du comportement stratégique des paysanneries. Elle est basée sur la flexibilité dans une perspective de long terme qui vise le bien-être et la reproduction de la famille paysanne. La mise de l'accent sur la flexibilité signifie que c'est une approche du développement

où les paysans cherchent à la fois à minimiser leurs risques et à élargir leurs occasions favorables d'activité. Au niveau économique, cela entraîne une préférence pour la polyculture au lieu de la spécialisation dans une seule culture, une orientation vers une structure diversifiée du temps de travail, incluant éventuellement les migrations saisonnières; la commercialisation de cultures anciennes, la mise en œuvre d'un secteur d'activités artisanales, etc.

La conception paysanne du développement n'est donc pas rétrograde ni statique, mais elle accepte le changement pour autant qu'il soit en harmonie avec la recherche d'une amélioration du « potentiel présent et futur » pour rencontrer les aspirations et les besoins humains. La logique

La lucidité suppose de ne pas se laisser bercer par les discours de progrès et profits.

Illustration © Juan.



paysanne peut intégrer le progrès technique ; mais ce progrès technique sera d'un autre type de celui qui est imposé à travers le modèle fermier de modernisation. Ce nouveau type d'approche des réalités du développement rural peut avoir une grande pertinence pour les sociétés, qui au début du 21^e siècle, possèdent encore une paysannerie forte et nombreuse, constituant la grande majorité de la population.

C'est le caractère multidimensionnel des pratiques paysannes qui permet de mettre en évidence le lien entre elles et ce que l'on peut appeler la production du « territoire rural ». Ces pratiques concernent en effet l'ensemble d'un village et de son terroir : gestion des ressources naturelles (agriculture, élevage, pêche, forêt,

et des biotechnologies sont tels que l'humanité est appelée à entrer dans une ère de prospérité inconnue, pourvu que les résistances aux changements ne s'opposent pas aux promesses infinies de la libéralisation des échanges, de la circulation de l'information, et de la capacité d'innovation dans tous les domaines.

Un brin d'optimisme ?

La lucidité suppose d'abord de ne pas se laisser bernier par ces discours qui ne sont après tout que la énième variante de l'idéologie du progrès et de la modernisation. La faiblesse de leur pertinence scientifique a été et continue à être soulignée par un nombre toujours

C'est le caractère multidimensionnel des pratiques paysannes qui permet la production du « territoire rural ».

pâturages), l'organisation de la production, la commercialisation, l'artisanat, l'amélioration de l'adduction d'eau et de l'habitat, l'épargne et le crédit, les services (boutiques et pharmacies villageoises, moulins à céréales, maisons de santé villageoise). Mais elles concernent aussi la production du lien social à travers une combinaison de liens d'interdépendance et de stratégies de sécurisation collective (associations, groupements, tontines, pré-coopératives, mutuelles, etc.).

Reconnaître l'expérience, les besoins, attentes et potentialités des structures sociales anciennes et nouvelles (assemblées de village, associations de femmes, groupements de jeunes) est un facteur important pour substituer une relation quasi contractuelle à une relation autoritaire qui a été et est à la base de toutes les stratégies de modernisation proposées ou imposées de l'extérieur. Une approche qui combine la réflexion sur le marché avec le développement durable doit nécessairement prendre en considération la contribution potentielle de la « voie paysanne de développement ».

Plus que jamais, il ne faut pas se bercer d'illusions sur la nature des progrès en cours à l'échelle globale sous l'empire des acteurs dominants. Selon les discours de ces acteurs et de leurs séides médiatiques, les progrès annoncés par les avancées technologiques, notamment dans les domaines du numérique, des nanotechnologies

croissant de voix autorisées dans tous les domaines. Il n'empêche que ces discours de modernisation continuent à être la référence des décideurs politiques au Nord et au Sud, et leur force vient tout simplement du fait qu'ils renvoient aux stratégies des acteurs économiques dominants, notamment dans tous les secteurs qui concernent l'agriculture, et tous les secteurs en amont et en aval de cette dernière. Ces stratégies s'inscrivent dans le sillage de celles mises en œuvre depuis près de trois quarts de siècle pratiquement dans tous les pays du Nord et la grande majorité des pays du Sud. Avec comme résultat majeur, un ensemble d'externalités sociales et environnementales négatives qui finalement débouchent sur la crise agricole généralisée visible aujourd'hui tant au Nord qu'au Sud. Or, pour le discours dominant, si crise il y a, elle n'est pas le résultat des stratégies dominantes en cours, mais au contraire de l'insuffisance de leur mise en œuvre. La seule voie prônée est : toujours plus du même, plus fort et plus vite. Cela a été la réponse à la crise des prix alimentaires de 2007-2008, et depuis lors le discours dominant n'a pas varié.

Donc la lucidité oblige à reconnaître que pour le moment il n'y aucune tendance à mettre en œuvre les stratégies d'un développement agricole qui puissent correspondre aux critères d'un développement rural durable dans ses compo-

santes économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Si un certain optimisme est possible, cela vient de l'émergence de diverses contre-tendances qui sont apparues dans le dernier quart de siècle, et qui malgré leur fragilité semblent s'affirmer peu à peu sous des modalités diverses au Sud comme au Nord. Un élément essentiel en est l'affirmation de courants de pensée qui remettent en cause fondamentalement les prémisses idéologiques et pseudo-théoriques qui font de l'agriculture une simple composante d'une économie globale portée par une libéralisation toujours plus débridée des échanges de marchandises et de services, et où la paysannerie est inéluctablement condamnée à disparaître. L'apparition et la consolidation de courants de pensée qui démontrent que, au contraire, les mondes paysans ont leur place comme acteurs incontournables du développement durable est une avancée majeure vers l'émancipation de la pensée du développement vis-à-vis des apories de la croissance et de la modernisation.

Myriade d'initiatives

À côté de cette rupture d'ordre culturel avec la pensée dominante, l'on trouve des formes de résistances nouvelles qui comprennent des formes d'action très diverses, allant des luttes menées par des mouvements organisés comme

Via Campesina, à toutes les pratiques des acteurs populaires incluant celles des paysans qui tout en tirant une partie de leurs revenus d'activités urbaines, continuent à faire de la terre leur lieu d'ancrage défendu par tous les moyens. À cela s'ajoutent toutes les formes de résilience des familles paysannes pour qui l'exploitation agricole reste le socle d'activités principal et qui sont encore plusieurs centaines de millions dans les pays du Sud.

Au Nord également, on l'a vu, se développent des mouvements non négligeables qui veulent repenser les rapports à l'alimentation et à l'agriculture, en essayant de réinventer des pratiques de production et d'échanges où la dimension de la production durable de « *territoires de vie* » urbains et ruraux occupe une place centrale.

Dans la pratique, c'est cette demande de territoires durables – et des pratiques fort diverses pour leur construction et leur mise en œuvre – qui semble unir les initiatives porteuses d'alternatives et de changements tant au Nord qu'au Sud, bien loin des discours qui se cantonnent seulement dans une rhétorique de la dénonciation des stratégies des acteurs globalistes dominants. C'est à partir de l'observation, lucide elle aussi, de ces myriades d'initiatives encore fort dispersées que l'on peut affirmer un certain optimisme quant à l'avenir d'une agriculture durable dans des milliers de territoires, qu'on les appelle villages ruraux ou villages urbains. ■■■



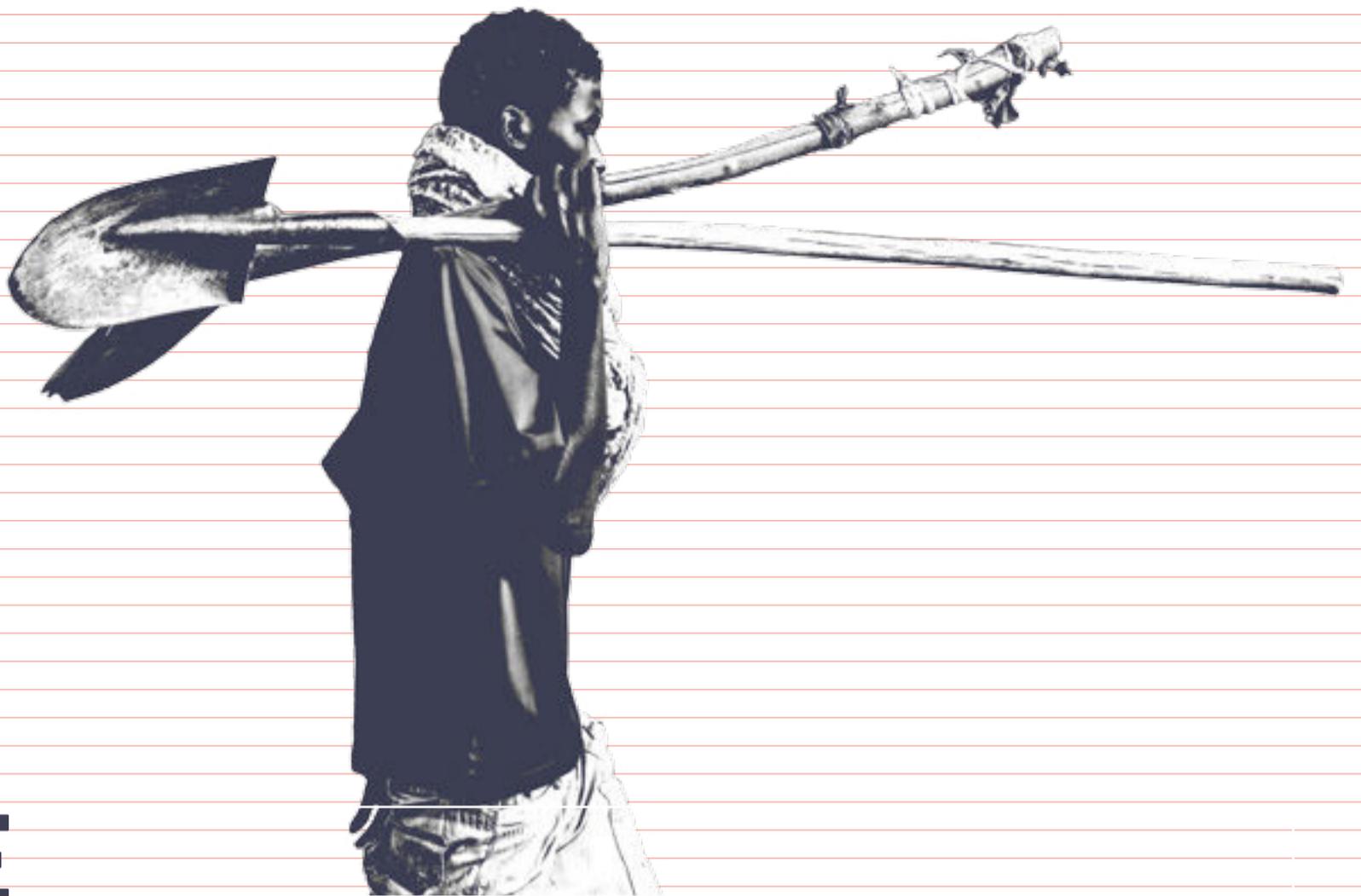


Photo © Gaël Turine / SOS Faim.

LE BAROMÈTRE DES AGRICULTURES FAMILIALES

Face aux constats pessimistes quant à l'avenir de la planète, l'augmentation sans précédent de la population mondiale, la question du rendement de la production agricole, le réchauffement climatique qui s'accélère et la perte de plus en plus préoccupante de ressources naturelles, les solutions proposées pour répondre au défi de la sécurité alimentaire mondiale devraient davantage miser sur l'agriculture familiale et l'agroécologie.

Regards sur les agricultures en 2017

L'aide publique belge à l'agriculture

Le riz, or blanc de l'Afrique de l'Ouest

Femmes et agricultures

La réalisation de ce baromètre est une collaboration entre les ONG SOS Faim et Iles de Paix.



Face à l'augmentation de la population, au réchauffement climatique et à la perte de ressources naturelles, les solutions proposées pour répondre au défi de la sécurité alimentaire mondiale devraient davantage miser sur l'agriculture familiale et l'agroécologie.

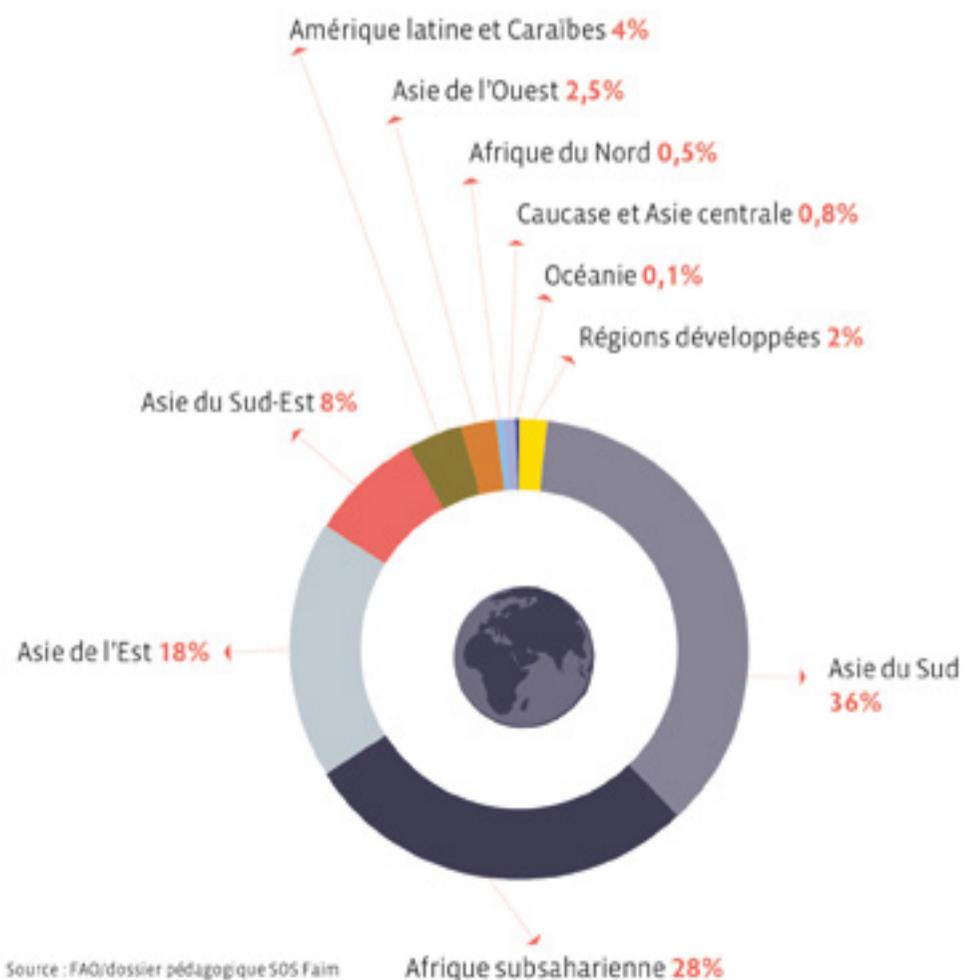
Regards sur **les agricultures** en 2017 – Les faits, les chiffres, les prévisions

Un article de Sabine Schrader

L'Indice de la faim dans le monde (IFM) est un outil statistique multidimensionnel utilisé pour décrire l'état de la faim dans le monde. Il est publié chaque année par l'International Food Policy Research Institute (Ifpri). Paru en 2017, l'IFM 2016 montre que la faim régresse mais que les disparités entre les continents s'accroissent, les situations en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est étant particulièrement préoccupantes. En septembre 2017, la FAO a pourtant annoncé que la tendance s'inverse. En 2016, près de 815 millions de personnes, soit 11 % de la population mondiale, n'ont pas mangé à leur faim.

Début 2017, l'Ifpri et la FAO publiaient également leurs rapports respectifs en matière de politique alimentaire mondiale¹. L'Ifpri commence par un constat positif : le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé sous la barre des 10%. Quant à la sous-alimentation, elle touche désormais moins de 11 % de la population mondiale. Une réalité a priori encourageante. Mais à y regarder de plus près, plusieurs constats ont de quoi alarmer : d'abord, les écarts entre États très riches et très pauvres sont en train de se creuser. Les pays de

Répartition des personnes souffrant de la faim par région du monde

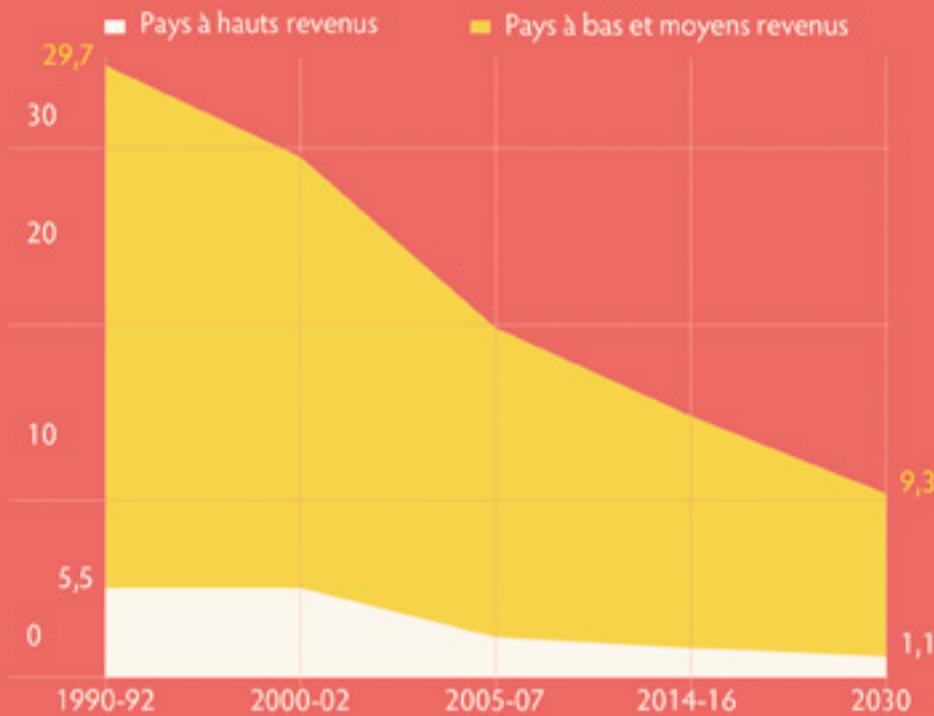


¹ Ifpri, *Global Food Policy Report, L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Tendances et défis*, FAO, 2017



Nombre de sous-alimentés

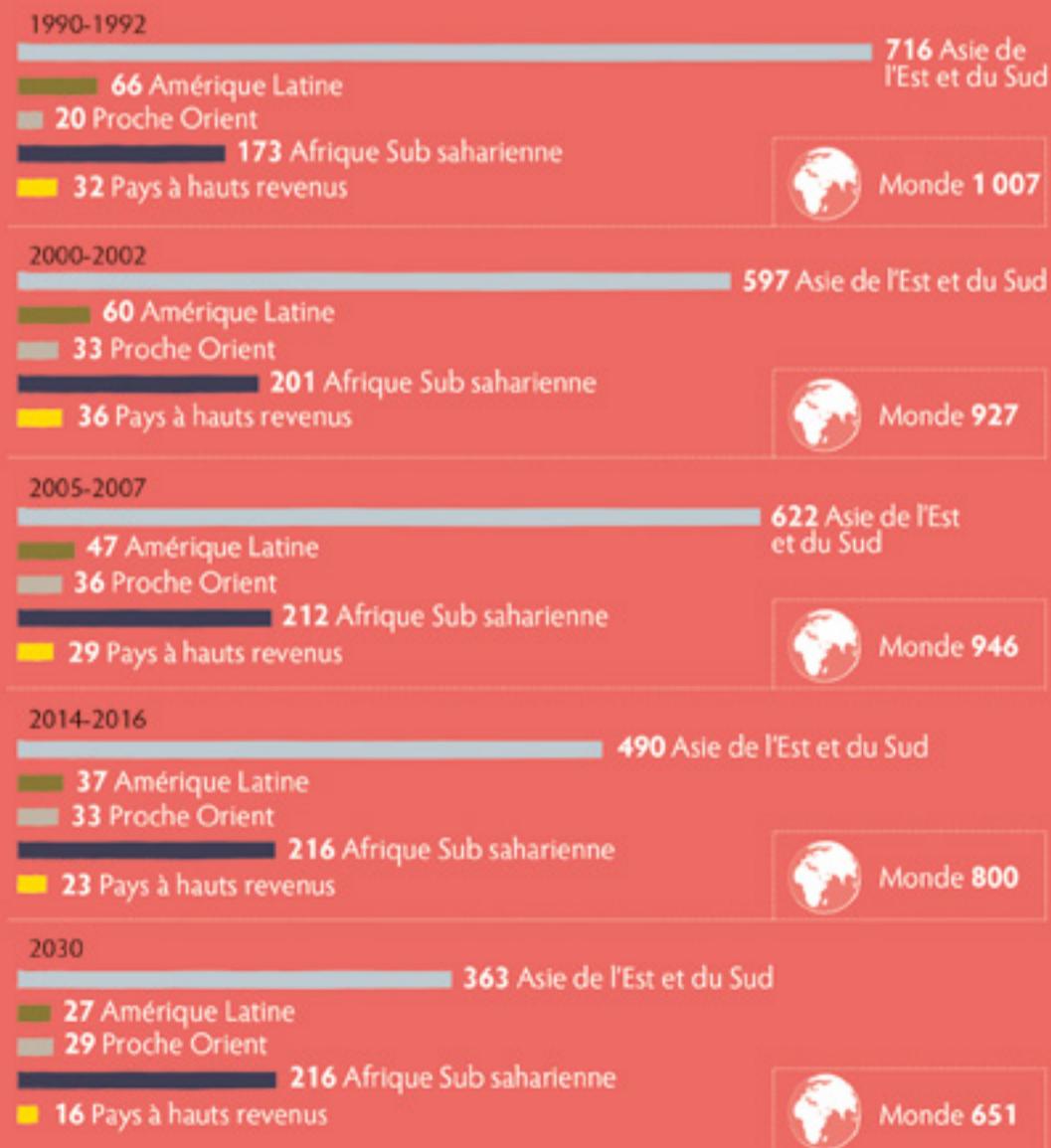
En % de leur population 1990 - 2016 et prévisions jusqu'en 2030



Source : FAO, FIDA, IFAD, 2015

D'ici à 2030, le pourcentage de la population sous-alimentée dans les pays à bas et moyens revenus devrait passer sous la barre des 10% mais rester près de **9 fois supérieur** à celui des pays à hauts revenus.

En millions de personnes 1990 - 2016 et prévisions jusqu'en 2030



Source : FAO, FIDA, IFAD, 2015

Le nombre de sous-alimentés diminuera d'ici à 2030 mais restera **très important** en Asie et continuera à augmenter en Afrique subsaharienne.

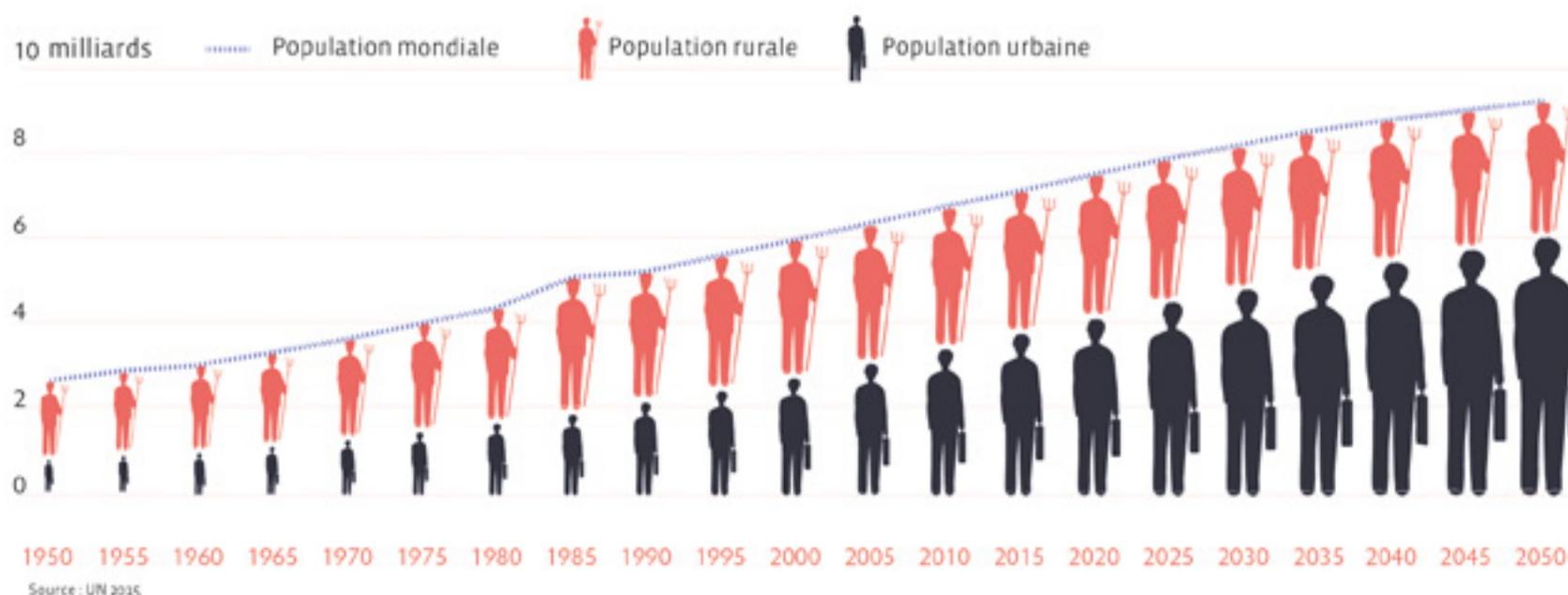
la Corne de l'Afrique sont plus pauvres que jamais, avec des conséquences dramatiques.

En parallèle, l'urbanisation est galopante: pas moins de la moitié de la population mondiale vit désormais dans les villes. Un chiffre qui passera à plus de deux tiers de la population en 2050... Cette réalité influence l'avenir de la sécurité alimentaire. D'abord parce que les paysages sont en changement. La place est au développement de nouvelles villes ou à l'accroissement de celles qui existaient déjà, avec des quartiers entiers de bidonvilles, où les droits au logement et à l'hygiène ne sont nullement garantis. L'insécurité alimentaire prend d'autres formes: les citadins les plus pauvres dépendent désor-

mais du prix des aliments et ne bénéficient plus d'une autonomie liée à l'agriculture. La façon de consommer a changé, elle aussi. La demande de nourriture toute prête à consommer, comme les snacks, la « *street food* » ou les plats à emporter, a augmenté et la sous-alimentation a cédé le pas dans plusieurs régions à des problèmes de malnutrition (accumulation de carences en vitamines et en nutriments souvent liée à une alimentation mal équilibrée), quand il ne s'agit pas de l'explosion de l'obésité dans de plus en plus de régions du monde. Autant de signes d'une « *transition nutritionnelle* », qui, selon l'Ifpri, risque de modifier les chaînes de production, à l'heure où l'on estime que l'agriculture familiale nourrit 70% de la planète.

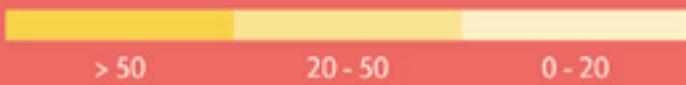
Durant les années 2010, les populations urbaines et rurales sont plus ou moins équivalentes. A l'horizon 2050, près des 60% des 10 milliards d'habitants de la planète résideront en zone urbaine.

Croissance mondiale des populations urbaines et rurales jusqu'en 2050

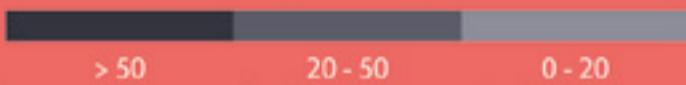


La majorité de la nourriture est encore produite localement malgré une augmentation du commerce agricole international

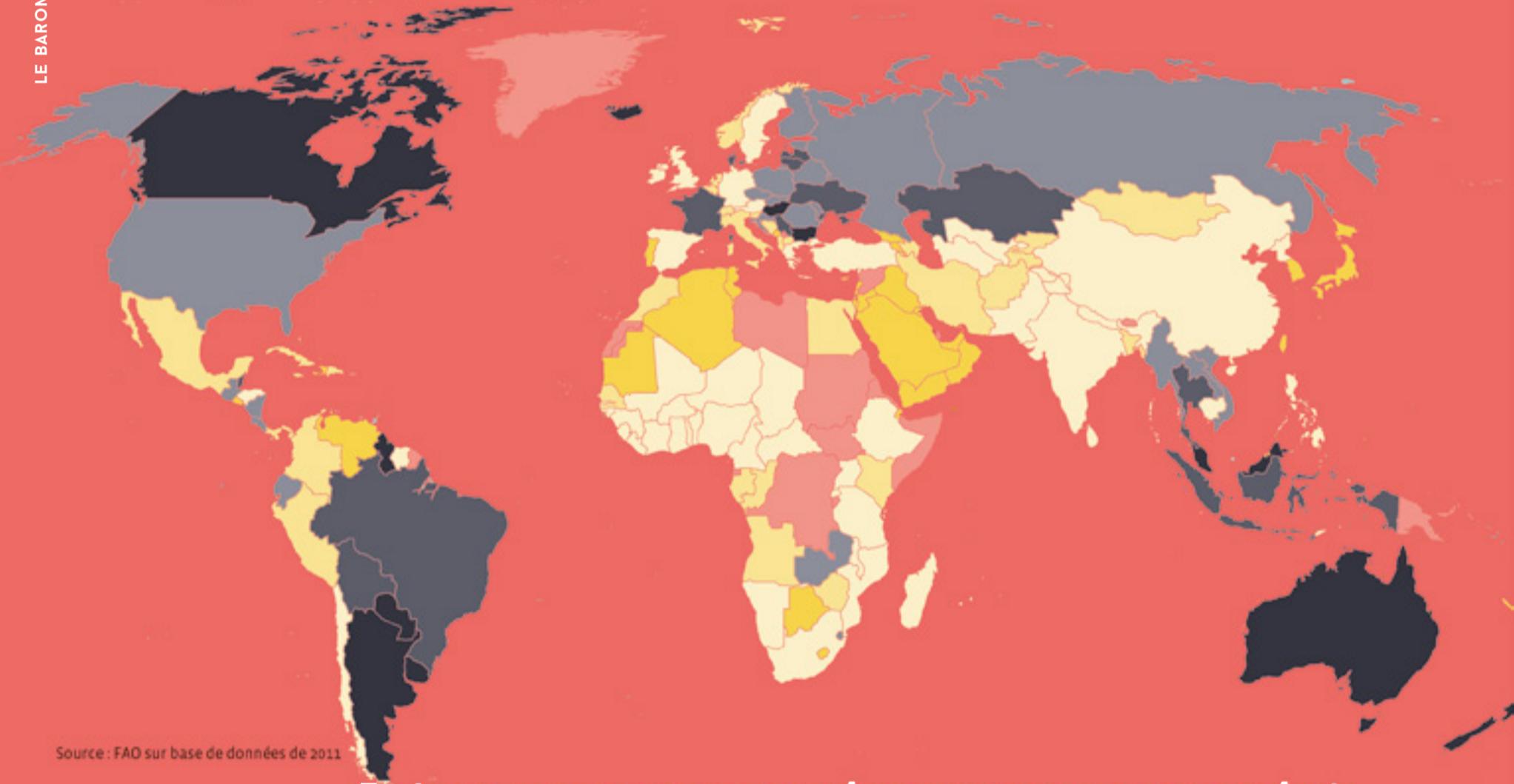
Importations nettes (valeur des importations moins valeur des exportations)
en % de la production alimentaire locale (en calories)



Exportations nettes (valeur des exportations moins valeur des importations)
en % de la production alimentaire locale (en calories)



 Pays sans données



Source : FAD sur base de données de 2011



Les importations nettes de nourriture restent en deçà des 50% de la production locale de nourriture dans une majorité de pays de l'Afrique et de l'Asie et dans de nombreux pays d'Amérique centrale et du Sud. Cela démontre que

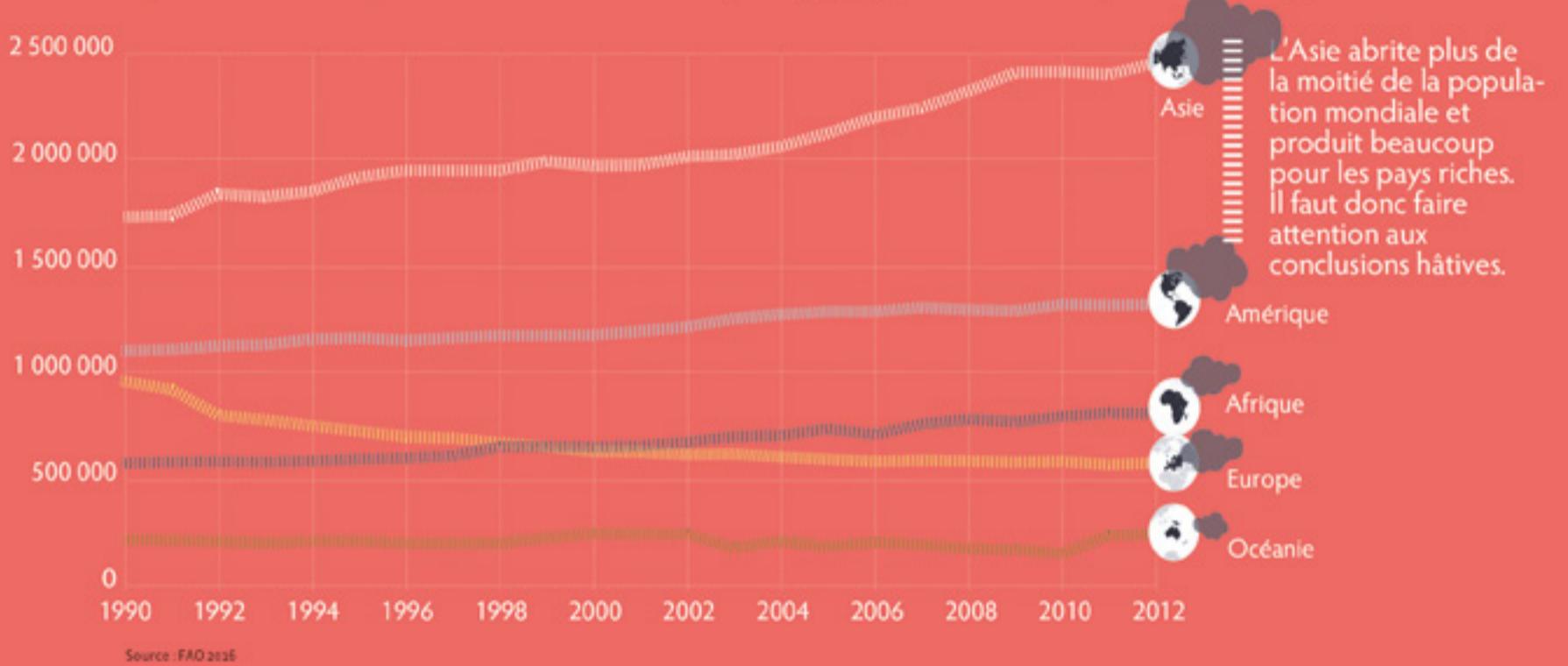
la majorité de la nourriture y reste produite localement.

Mais les importations nettes y augmentent et l'agriculture locale y est trop peu soutenue.



Évolution des émissions des gaz à effet de serre liées aux secteurs agricoles sur chaque continent, entre 1990 et 2012, en gigagrammes* équivalent CO₂

sur chaque continent, entre 1990 et 2012, en gigagrammes* équivalent CO₂

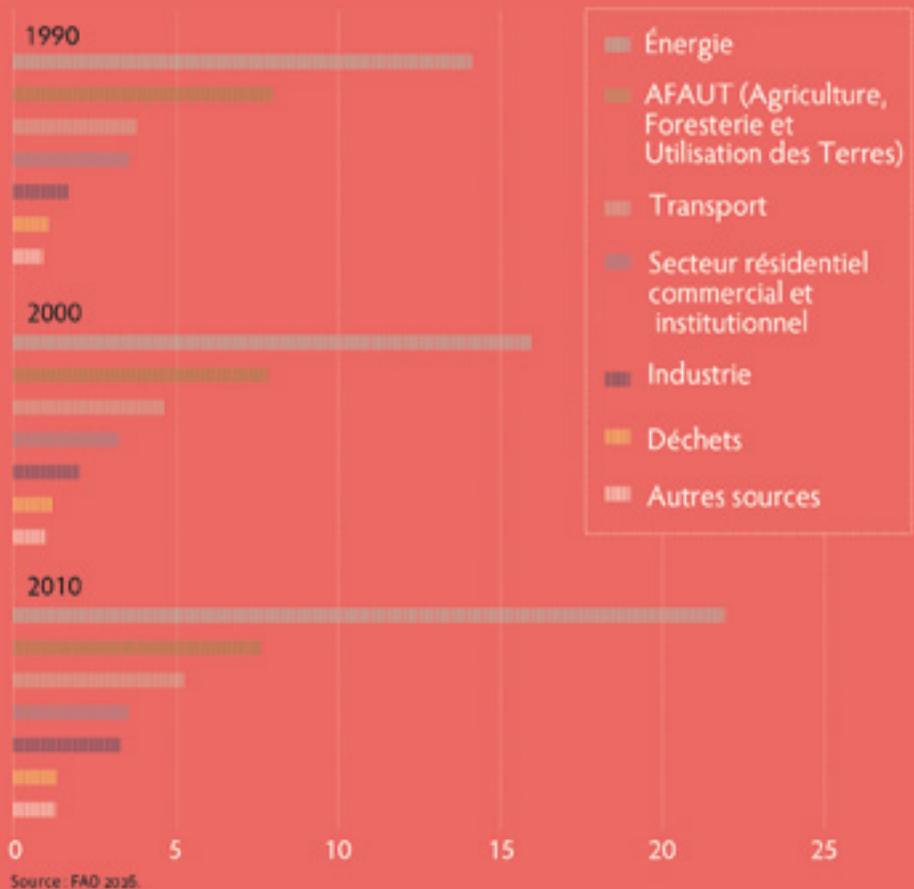


L'Asie abrite plus de la moitié de la population mondiale et produit beaucoup pour les pays riches. Il faut donc faire attention aux conclusions hâtives.

* 1 gigagramme = 1 000 000 kg

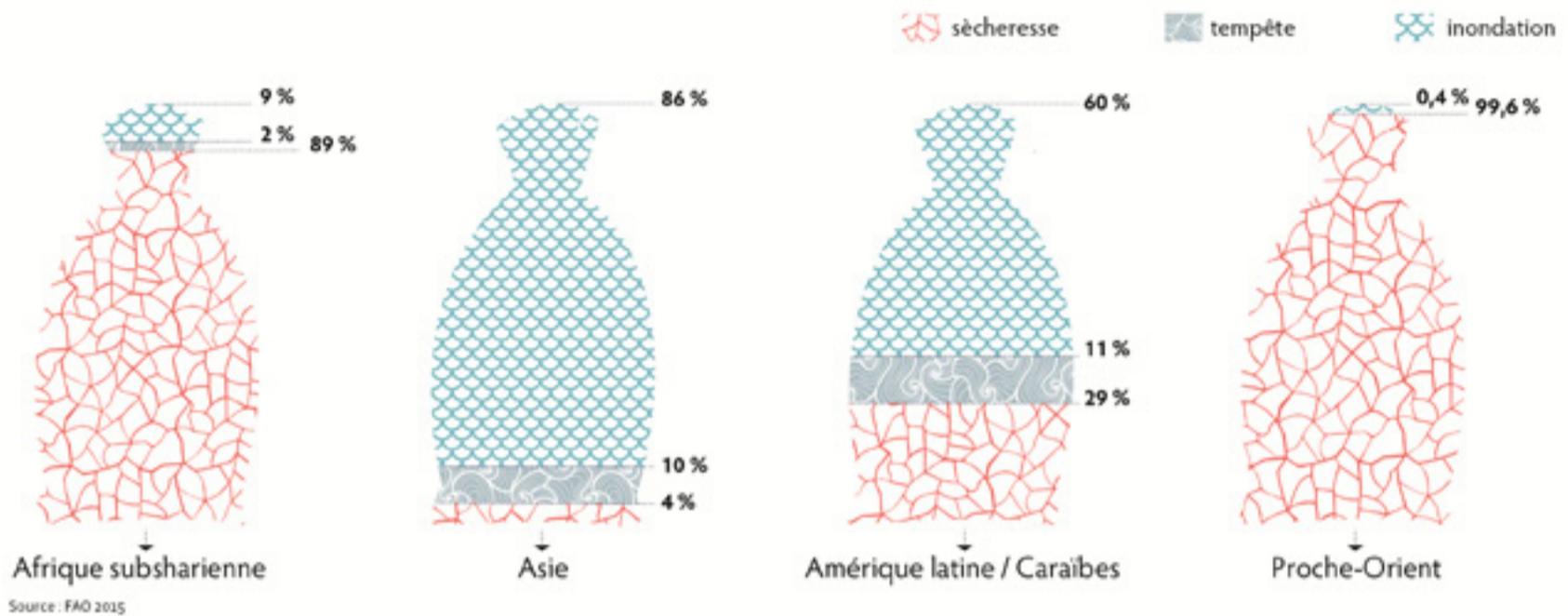
Émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les différents secteurs 1990 - 2000 et 2010 en gigatonnes d'équivalent CO₂

L'agriculture conventionnelle, la déforestation et le changement d'affectation des sols représentent en moyenne 25% des émissions mondiales annuelles. Mais elles viennent après la production d'énergie dont les effets augmentent plus nettement. L'agriculture émet deux principaux gaz à effet de serre: le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Le méthane, 28 fois plus « réchauffant » que le dioxyde de carbone (CO₂), provient des flatulences des bovins (« fermentation entérique »), des déjections animales et des rizières. Quant au protoxyde d'azote, au pouvoir réchauffant 310 fois plus grand que le CO₂, il se dégage de l'épandage des engrais azotés minéraux et organiques. Il faut ajouter à cela un peu de CO₂, émis par les tracteurs et autres machines agricoles.



Pertes de production agricole après des catastrophes dans les pays en développement

(par cause et par région, 2003-2013, en %)



L'agriculture conventionnelle représente en moyenne 25 % des émissions mondiales annuelles après la production d'énergie.

Le réchauffement climatique, un paramètre qui creuse les inégalités

Des constats partagés par la FAO, qui rappelle que la population mondiale continue de croître et risque d'atteindre le seuil des 10 milliards en 2050, avec une augmentation centrée essentiellement en Afrique et en Asie, alors que l'agriculture recule, au Nord comme au Sud. Dans le même temps, les ressources naturelles continuent de se dégrader, et la biodiversité s'appauvrit. Les nuisibles se développent, s'exportent. L'insécurité alimentaire augmente dans les régions touchées par la recrudescence des catastrophes et par le changement climatique, qui va jouer un rôle de plus en plus déterminant sur l'avenir des pratiques agricoles. En ce qui concerne les énergies d'abord : les pays cherchent de plus en plus des alternatives bio aux énergies fossiles. On en est encore loin, puisqu'aujourd'hui, seuls 14 % de l'énergie pro-

duite proviennent des énergies renouvelables. Et puis, il y a l'accès aux ressources naturelles, qui devient un enjeu de plus en plus important et risque à terme de s'intensifier. Une série de constats plutôt objectifs qui se terminent sur un chiffre avancé par la FAO : l'agriculture est responsable de 80 % de la déforestation mondiale. Mais de quelle agriculture parle-t-on ?

L'urbanisation croissante et la modification des chaînes de valeur traditionnelles

L'exode rural, en marche depuis la révolution industrielle au Nord, est aujourd'hui galopant dans les pays du Sud. Les agriculteurs disparaissent dans des zones où l'agriculture familiale devrait précisément être protégée. Ceux qui arrivent dans les villes sont payés un salaire de misère ou se retrouvent carrément sans emploi. C'est ce que l'Ifpri appelle « la modification des chaînes de valeur commerciale » qui nécessite un chan-

Groupes vulnérables à la sous-alimentation



gement des liens entre le monde rural et urbain pour atteindre les Objectifs du développement durable (ODD) en matière de sécurité alimentaire. Il est nécessaire d'améliorer les politiques urbaines, qui doivent tenir compte des productions agricoles rurales, alors que celles-ci doivent envisager les villes comme de nouvelles opportunités, de véritables nouveaux marchés urbains.

On appelle à de nouveaux investissements, dans les technologies mais aussi dans les intrants agricoles tels que les semences améliorées. La nécessité de moderniser et de restructurer l'agriculture semble être la seule solution. Celle-ci doit passer par un développement de ses infrastructures pour permettre à la production d'être transportée vers les villes, et également stockée, ce qui permettrait de lutter contre le gaspillage. Avec la question de la main-d'œuvre : dans les campagnes, de plus en plus de paysans délaissent les parcelles familiales pour devenir salariés dans de grandes exploitations agricoles, alors qu'une partie de la population rurale trouve des emplois dans les secteurs périphériques du transport ou de la construction.

C'est tout le modèle de l'agriculture paysanne qui risque d'être mis à mal, au profit de ces « nouvelles chaînes de valeur »... Mais l'argument est imparable : la sécurité alimentaire est une priorité, notamment à l'aube des ODD 2030, pour ces nouvelles populations urbaines augmentant sans cesse, avec en toile de fond une économie urbaine basée sur le cash et hors de contrôle. Enfin, la modification des modes de consommation est présentée comme inhérente à l'urbanisation. L'Ifpri évoque la nécessité d'actions sur les comportements alimentaires pour lutter contre l'obésité (en encourageant le sport notamment), mais une alimentation basée sur la « street food » et les produits industriels issus de l'agribusiness est décrite comme une fatalité pour les villes.

La priorité aux technologies dans l'agriculture

Face aux défis croisés que représentent à la fois l'augmentation de la population mondiale, le réchauffement climatique, l'urbanisation et la modification des modèles de consommation, la technologie semble être porteuse de tous les espoirs. Pêle-mêle sont évoqués l'agriculture intelligente, les engrais agro-chimiques, qui ont joué un rôle important pendant la Révolution verte (dont on ne peut pourtant plus nier les effets négatifs), les promesses de l'aquaculture, l'intensification des méthodes de production, le développement des pratiques de conservation des ressources et... l'agroécologie qui reste la meilleure façon de sauvegarder les ressources et les espèces, notamment en pratiquant le reboisement. Des méthodes agricoles variées sont conseillées, mais aucune n'est définie avec précision. En filigrane, encore et toujours, l'amélioration du rendement agricole est la préoccupation majeure.

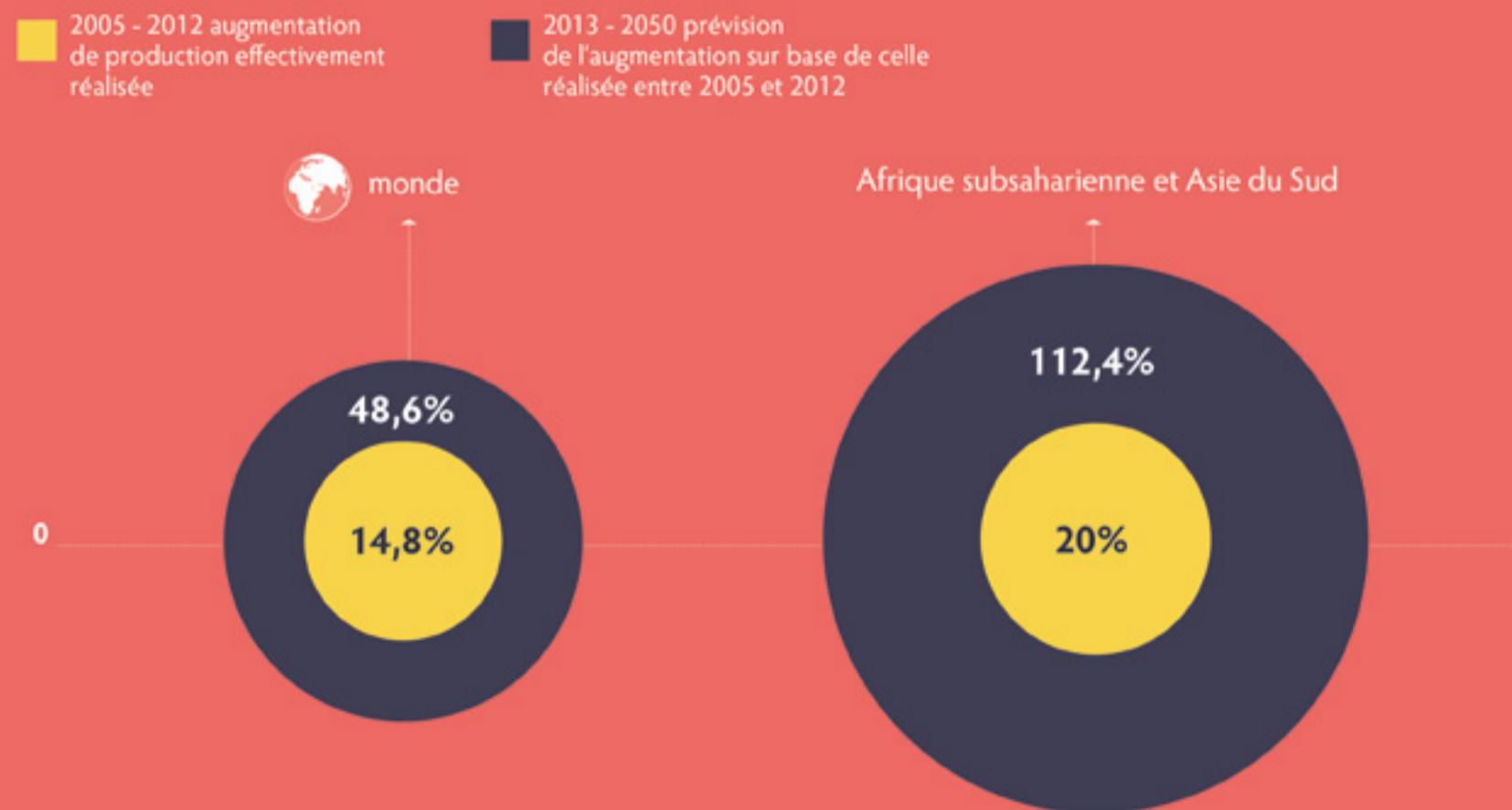
Mais tout est-il permis au nom de ce rendement ? L'agriculture intelligente, par exemple, est définie par la FAO comme une technique qui « a aidé à développer la sécurité alimentaire et qui mélange plusieurs innovations (agriculture de conservation, agroécologie, agroforesterie, augmentation des variétés de semences plus tolérantes aux problèmes et aux maladies) ». Les termes sont flous mais font sens quand on sait que la FAO fait partie de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente, largement favorable à l'usage des OGM dans l'agriculture. L'organisation rappelle d'ailleurs que « la crainte des OGM a "malheureusement" eu des conséquences sur les autres technologies, alors qu'une avancée telle que la nanotechnologie représente des opportunités pour l'innovation dans l'agriculture... »

La science étant mise au service du secteur privé, des alliances entre géants de l'agroali-

Augmentation de la production agricole* nécessaire pour faire face à la demande d'ici à 2050 en %, selon la FAO

incluant les projections d'augmentation de la population [voir p. 24]

* pour l'alimentation animale, humaine et pour les biocarburants



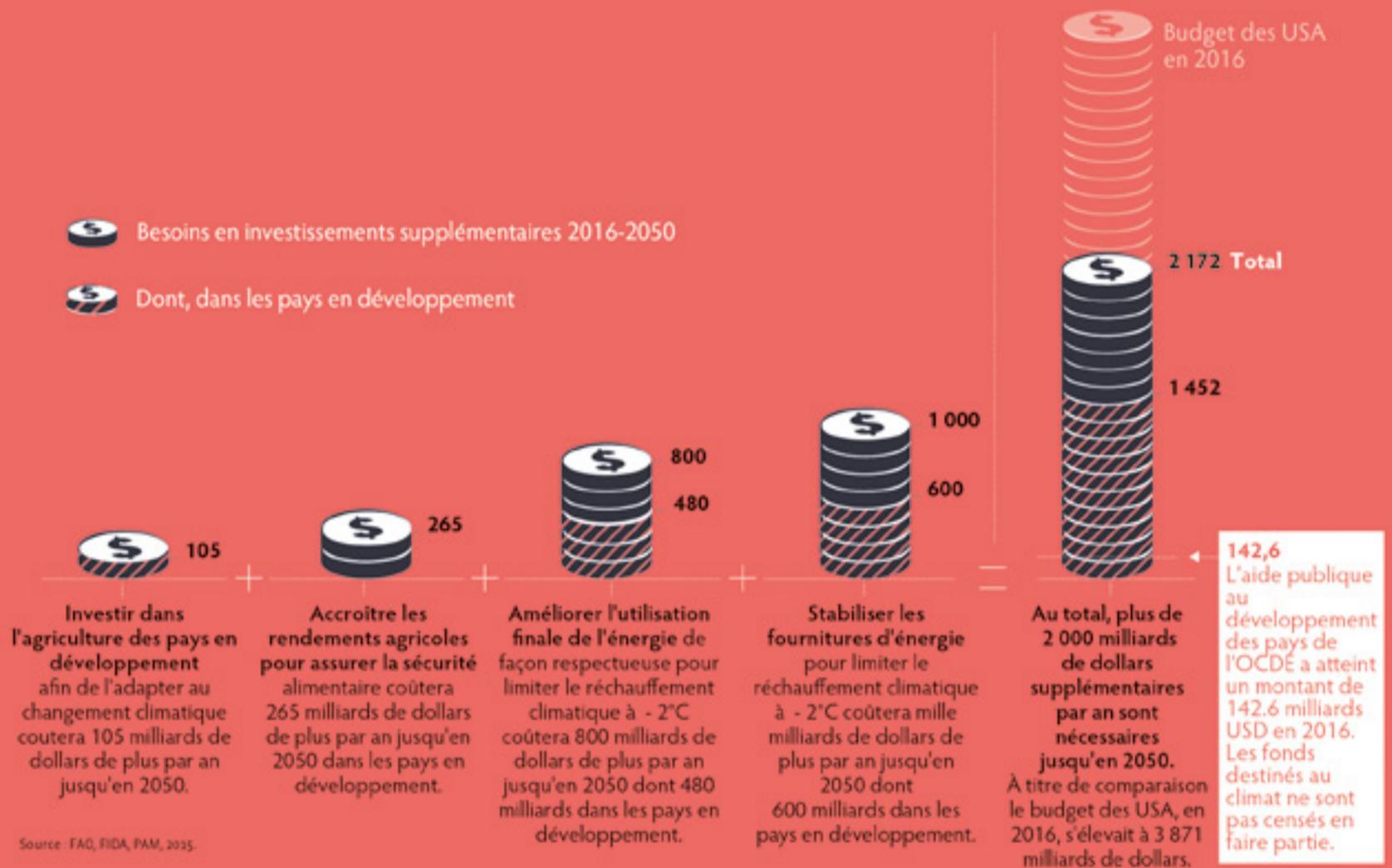
Source : FAO 2015

C'est en Afrique subsaharienne et en Asie que la production agricole pour faire face à la demande devrait être la plus importante d'ici à 2050.

Mais la sécurité alimentaire n'est pas seulement menacée par un problème d'offre. Elle est aussi liée à la pauvreté et à l'accessibilité.

Estimation des investissements supplémentaires annuels nécessaires à l'énergie, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire pour le développement durable

(milliards de dollars) de 2016 jusqu'en 2050



Ces investissements supplémentaires annuels pour les pays en développement

ne sont pas couverts par les prévisions de croissance de l'Aide internationale publique au développement et les contributions publiques prévues pour les fonds climat.

Cela veut-il dire pour autant qu'il faut tout miser sur le privé ?

mentaire risquent de réduire encore plus la concentration de pouvoir des chaînes alimentaires entre un petit nombre d'acteurs. Et d'accentuer encore plus les inégalités².

L'agriculture, un enjeu économique de taille

Ne perdons pas de vue que les « progrès » en matière de production agricole en Afrique réalisés grâce à la Révolution verte ont surtout favorisé l'implantation de compagnies agrochimiques et ouvert la porte à de nombreuses privatisations dans le secteur de l'agriculture, comme le rappelle l'ONG Friends of the Earth³.

L'AGRA a été initiée par Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller. De nombreuses terres vierges ont été investies alors que les semences OGM ont rendu les paysans de plus en plus dépendants et que la fertilité des sols n'a cessé de diminuer.

Et si aujourd'hui on constate un ralentissement de la productivité en Afrique, aucune explication n'est vraiment avancée, alors que la Révolution verte y a favorisé l'introduction des OGM,

avec l'appui de l'USAID (United States Agency for International Development). Aucune allusion n'est faite aux effets dévastateurs sur l'environnement du coton BT ou du maïs qui résiste à l'eau, ni aux conséquences sociales dramatiques pour les fermiers, dont des centaines ont été déplacés de force, à cause de politiques de concentration ou d'accaparements de terres.

Les deux rapports rappellent pourtant l'importance de garder l'agroécologie au centre des préoccupations, particulièrement en Afrique, afin de sauvegarder les ressources naturelles. Cela nécessite de travailler les mentalités, notamment la croyance que seules les grandes monocultures sont plus productives. Dans le même ordre d'idées, il est urgent d'aider les fermiers à utiliser leurs talents et à mettre des technologies à leur service. Mais le secteur de l'agriculture industrielle reste trop puissant.

Début 2017, Hilal Elver, la rapporteuse spéciale de l'ONU pour le droit à l'alimentation dénonçait les conséquences dramatiques de l'usage des pesticides sur la santé et sur l'environnement et plaidait pour que certaines activités de multinationales soient encadrées, voire sanctionnées.

La juriste proposait aux États de renoncer à l'agriculture industrielle et d'encourager l'agroécologie. Selon les experts réunis au sein du Panel international sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food), il s'agit de chan-

+

2 Voir interview de Thierry Kesteloot dans *Défis Sud* 133-134, novembre, décembre 2016 : « Des modèles d'agriculture de plus en plus antagonistes pour demain ? »

3 *Small scale farmers and agroecology not corporations*. Friends of the Earth Australia, 2017.

+

Affectation des terres agricoles dans le monde



ger de paradigme et de passer à des systèmes agroécologiques diversifiés⁴.

Quelle place laissée à l'agriculture familiale ?

Les propositions qui ressortent des rapports FAO et Ifpri pour atteindre l'objectif 2030 « zéro famine » paraissent souvent dictées par la stratégie du compromis entre intérêts du secteur privé, augmentation du rendement agricole et considérations environnementales. Derrière les termes consensuels d'agriculture durable et résiliente, il semble qu'un rôle important soit dévolu au partenariat public-privé à l'aube des ODD.

Le rôle du secteur privé se justifie par la modification des systèmes alimentaires, qui nécessite de gros investissements que ce soit en matière d'infrastructures, de distribution, de stockage et de technologies. Les chaînes de valeur commerciales qui relient les fermes aux villes sont jugées inadaptées à l'urbanisation et subissent plusieurs transformations, notamment au niveau des intrants, améliorés grâce aux technologies dans lesquelles le secteur privé investit !

Ce sont les agriculteurs les plus proches des villes qui ont de meilleurs rendements, car ils ont bénéficié de plus de fertilisants ou de semences améliorées... sans parler d'un meilleur usage des téléphones portables et d'autres techniques de communication, leur permettant d'être mieux informés des prix du marché et d'avoir plus de poids dans les transactions. Le rapport de l'Ifpri insiste sur l'importance des marchés urbains, et sur l'enjeu que représente désormais le segment post-agricole. L'institut encourage à la fois le secteur public et les gouvernements à favoriser et stimuler le système alimentaire, et le secteur privé à soutenir l'agriculture. Mais de quelle agriculture s'agit-il et comment le secteur privé peut-il la soutenir ? Le flou subsiste...

À cela s'ajoute un contexte international qui privilégie de plus en plus la participation du secteur privé dans les activités de développement. Tout au long des rapports, des initiatives telles que la Révolution verte continuent à être prises en exemple et les ravages environnementaux liés aux OGM sont seulement survolés. Pareil en ce qui concerne les conséquences sociales de l'agrobusiness en matière d'accès à la

Quand les paysans produisent et valorisent de la connaissance



En Afrique de l'Ouest, la parution en 2017 du premier Rapport de l'Observatoire régional des exploitations familiales est un événement. Ce Rapport livre pour la toute première fois une étude paysanne du comportement des exploitations familiales de 13 pays ouest africains au cours des deux dernières campagnes agricoles.

Il s'agit de produire de la connaissance paysanne, de la valoriser et de disposer d'un outil de plaidoyer pour renforcer des politiques publiques donnant une place prioritaire à l'agriculture familiale au niveau régional.

Ce Rapport permet d'identifier les thèmes dont le mouvement paysan doit s'emparer dans les prochaines années. Par exemple : la question fondamentale de l'intégration des jeunes, celle du modèle agricole ou encore de l'impact du changement climatique.

Le mouvement paysan a pris l'initiative. Il a choisi de s'entourer de chercheurs engagés, dans une logique d'une expertise d'accompagnement dans la durée. Cette expertise permet de crédibiliser les informations produites et de mettre en valeur les avantages de l'exploitation agricole familiale face à une vision moderniste portée par le courant dominant des décideurs.

terre pour les paysans : elles ne sont signalées nulle part.

La grande absente des rapports est sans conteste l'agriculture familiale. Des problématiques telles que le droit à la terre ou les accaparements de terres réalisés par les entreprises de l'agrobusiness ne sont pas abordées. Le rôle de la société civile ainsi que des organisations paysannes semble étrangement absent du débat. L'attention à porter aux savoirs traditionnels des agriculteurs n'est pas mentionnée. Un silence interpellant. III

4 De l'uniformité à la diversité – IPES Food – 2016.

Les exploitations agricoles dans les pays en développement en fonction de leur taille moyenne

- Pâturage extensif, plus de 15 hectares, plus de 90 % de pâturage.
- Très grand, plus de 50 hectares.
- Grand, de 15 à 50 hectares.
- Moyen, de 5 à 15 hectares.
- Petit, de 2 à 5 hectares.
- Très petit, moins de 2 hectares.
- Zones non exploitées.



Source : Étude de l'Université du Minnesota

0 km 500 1 000 1 500 km



Les exploitations de moins de 15 hectares se situent surtout en Asie, en Afrique subsaharienne, en Amérique centrale et en Amérique du Sud dans la zone andine et au nord et au sud du Brésil. 70 % des calories qui y sont produites sont destinées à l'alimentation humaine.

L'aide publique du gouvernement belge au développement de l'agriculture dans les pays du Sud est-elle cohérente avec les principales recommandations internationales de soutien à l'agriculture familiale édictées par le Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA)? Les Notes stratégiques agriculture et sécurité alimentaire de la Coopération belge sont censées respecter ces recommandations. Interview de Manuel Eggen, coordinateur de la branche belge de l'ONG Fian.

« L'aide publique à l'agriculture ne doit pas dérouler le tapis rouge devant les multinationales »

| Un entretien avec Manuel Eggen |

DÉFIS SUD : *En décembre 2016, Fian publiait un rapport intitulé La coopération belge en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire : bilan et perspectives. Comment cette étude a-t-elle été réalisée ?*

MANUEL EGGEN : L'idée est née au sein de la Coalition belge contre la faim. Nous savions que la Note stratégique sur la sécurité alimentaire, parue en 2010, qui orientait la Coopération au développement belge en matière d'agriculture, allait être révisée en 2017. C'était une volonté du Ministre qui voulait notamment insuffler une orientation plus favorable aux investissements du secteur privé et à l'agrobusiness. De notre côté, il nous semblait nécessaire de réaliser d'abord une évaluation de la précédente note avant de se lancer dans une révision. Nous jugions que la Note de 2010 constituait une base de travail intéressante pour la Coopération belge et s'inscrivait dans les objectifs internationaux de soutien à l'agriculture familiale. Nous voulions donc pouvoir vérifier comment la Note stratégique était appliquée afin d'alimenter les réflexions dans le cadre de sa révision en 2017.

Nous avons demandé à la Direction générale Coopération au développement (DGD) de nous transmettre les chiffres de l'APD agriculture afin de pouvoir en vérifier les points les plus essentiels... Selon notre lecture, il est vite apparu que les 15% d'investissements promis dans l'agriculture n'étaient pas atteints. La Note stratégique de 2010 n'était pas mauvaise en théorie mais elle n'était assortie d'aucun contrôle pratique sérieux. Nous avons mis en place une grille d'analyse. Le premier point qui est ressorti, c'est que les contours de ce que l'on considère comme de l'Aide publique au développement en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire sont flous... La DGD a encore affirmé récemment qu'elle atteignait 14% (en 2015), alors que nous ne comptabilisons que 9% de notre côté, sans même analyser la pertinence des projets par rapport aux objectifs de la Note stratégique. Cette différence importante vient du fait que la DGD a mis à jour les chiffres de l'APD en matière d'agriculture après nous avoir transmis les données et surtout sur le fait qu'elle a inclus d'autres secteurs tels que l'aide alimentaire d'urgence et la nutrition



Hache-paille

climat ?

Déchaume

Moteur à vent

pour

Bêche

PA

s migrants

Agriculture:

P

Pesticides
icides ?

Agricultures, climat, migrants... Les contours de l'aide sont flous.
Illustration © Yves Dewulf.

de base aux chiffres de l'agriculture. L'inclusion de l'aide alimentaire d'urgence pose une réelle question selon nous, car il ne s'agit pas du tout d'une aide structurelle à l'agriculture, d'autant plus que l'aide humanitaire fait l'objet d'une autre Note stratégique spécifique.

DS: *Qu'avez-vous pu analyser des 9% identifiés comme étant un appui structurel à l'agriculture ?*

ME: Nous avons envisagé d'analyser si chaque projet peut être considéré comme un soutien à l'agriculture familiale. Mais il y a des milliers de projets financés et des opérations qui ne sont pas comptabilisées sur une seule année. Les tableaux ne donnent que l'intitulé, le montant, le pays. Quand le projet s'intitule « Développement de l'agrobusiness en Tanzanie », l'on peut facilement repérer qu'il ne s'agit pas d'un soutien à l'agriculture familiale. Mais généralement, ce n'est pas aussi clair. Quand on annonce, par exemple, que l'on va renforcer telle ou telle filière, on ne sait pas encore si ce sera fait dans le respect des financements de l'agriculture familiale.

De plus, les données que la DGD nous a transmises ne valent encore que pour l'APD agriculture gérée par la DGD, ce qui ne représente que les deux tiers de l'APD alors qu'un autre tiers est pour une partie octroyé à l'Union européenne et pour une autre partie gérée par les régions et communes, sans réelle possibilité de contrôle si ces investissements se conforment aux Notes stratégiques.

DS: *Que peut-on dès lors dire des deux tiers gérés par la DGD ?*

ME: On se rend compte que les contributions aux grandes institutions multilatérales du type FAO et Banque mondiale représentent 30% des financements (chiffres de 2014). Les institutions multilatérales ont certes un devoir de redevabilité envers les États qui les financent. Cependant, dans le cas de la Belgique, ses contributions ne visent pas des projets spécifiques mais sont accordées sous forme d'enveloppes budgétaires pour financer des missions générales. Ces enveloppes ne sont pas a priori soumises à un contrôle détaillé, même si l'on peut présager que des institutions internationales comme la FAO, le Fida ou le PAM respectent les recommandations de soutien à l'agriculture familiale. C'est par contre beaucoup moins clair en ce qui concerne la Banque mondiale, qui développe une démarche beaucoup plus orientée sur le soutien à l'agrobusiness.

Nous avons également relevé que plusieurs financements de la Société belge d'investisse-



Manuel Eggen: « L'aide au développement ne doit pas favoriser les multinationales au dépens de l'agriculture familiale. »

Illustration © Alain Corbel.

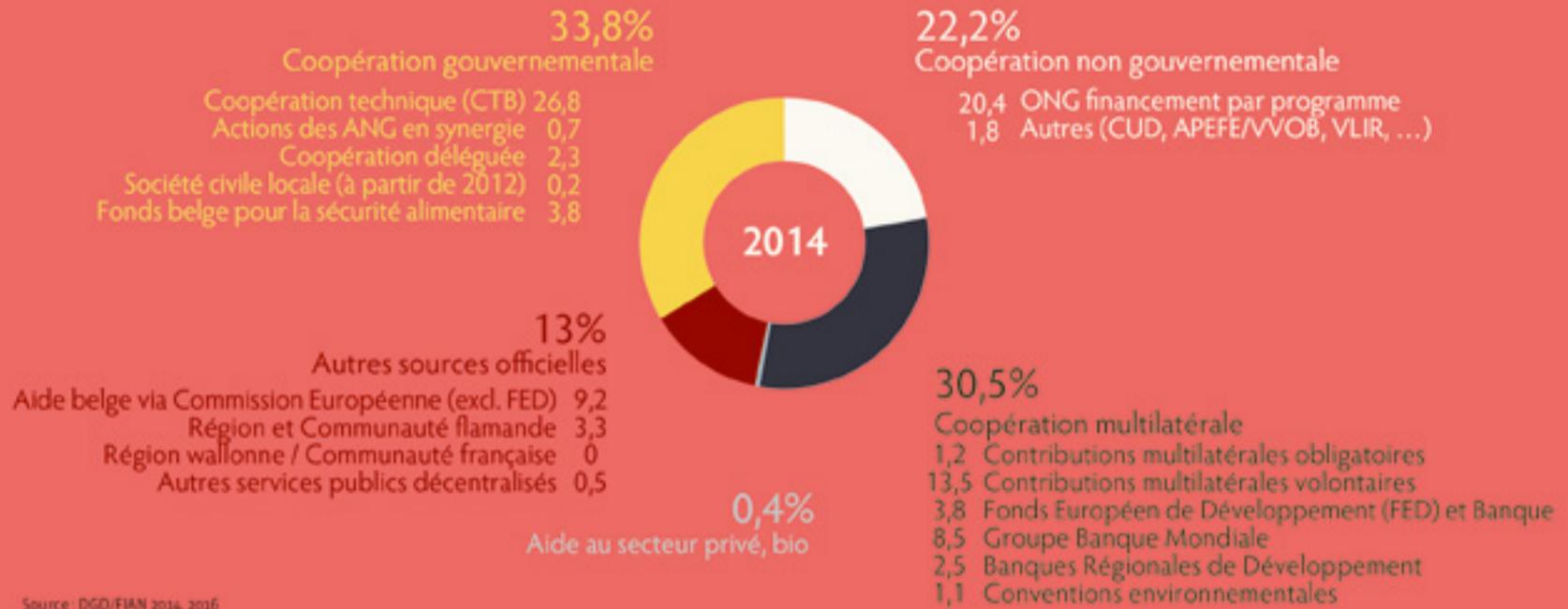
ment dans les pays en développement (BIO) contribuaient directement à des accaparements de terre par des multinationales de l'agrobusiness pour des monocultures d'huile de palme ou de cannes à sucre (pour les agrocarburants). Il n'est pas acceptable que l'argent du contribuable belge soit utilisé pour financer ces accaparements de terres aux dépens des petits agriculteurs locaux.

DS: *Il reste, entre autres, parmi les plus significatifs (voir les chiffres de 2014), les 22% attribués aux ONG et la part des 26% qui financent les projets de la Coopération technique belge (CTB)...*

ME: La grande majorité des ONG s'inscrivent directement en soutien de l'agriculture familiale soit en offrant un appui technique et en renforcement des capacités des organisations paysannes, soit en renforçant leur plaidoyer...

APD agriculture en 2014

Aide publique belge au développement pour l'agriculture en %



Source : DGD/FIAN 2014, 2016



Les 22% attribués à la coopération non gouvernementale soutiennent majoritairement l'agriculture familiale.
Infographie © Marmelade.

À propos des projets de la CTB, l'on retombe sur la difficulté que représenterait la nécessité de contrôler au cas par cas la conformité de chaque projet par rapport aux engagements stratégiques. De manière générale, nous avons remarqué que les projets de la CTB visaient un renforcement des politiques et institutions agricoles tant au niveau local que national dans les pays partenaires. Cela peut offrir un cadre propice au développement de l'agriculture familiale. Même si dans certains cas nous avons remarqué des petits financements directement orientés vers le soutien à l'agrobusiness.

DS: Est-il vraiment hors de question d'accepter un financement de l'agrobusiness ?

ME: Oui, car l'APD agriculture doit être utilisée pour financer des projets qui répondent aux défis de développement et environnementaux de notre époque et doivent donc clairement servir

à financer en priorité le soutien à la petite agriculture familiale, par ailleurs reconnue par les organisations internationales comme le meilleur moyen pour sortir de la pauvreté, de la faim et favoriser la transition agroécologique... Nous ne sommes pas contre le soutien au secteur privé s'il s'agit des coopératives familiales.

Par ailleurs, l'on ne va évidemment pas empêcher les multinationales d'investir dans l'agriculture. Mais l'aide au développement ne doit pas leur ouvrir les portes et favoriser leurs investissements à large échelle aux dépens de la petite agriculture familiale. III

Propos recueillis par Pierre Coopman

En 2008, une crise alimentaire sévère a concerné l'ensemble de la planète. L'Afrique de l'Ouest, grosse importatrice de denrées alimentaires comme le blé et le riz, a été fortement touchée.

En conséquence de cette crise, la préoccupation pour l'agriculture est revenue en haut des agendas politiques. Et la filière riz est aujourd'hui affichée comme l'une des priorités des gouvernements ouest-africains et de leurs instances régionales.

Le riz, or blanc de l'Afrique de l'Ouest ?

Dans le cas du riz, l'envolée des cours mondiaux en 2008 – à la suite de l'arrêt ou de la limitation des exportations de pays producteurs asiatiques (Thaïlande, Inde, Pakistan, Vietnam) – a entraîné une augmentation des prix de 200 % au Sénégal et de 150 % au Mali et au Bénin. Ces variations significatives de prix ont encore été encouragées par une prévision de croissance de la demande en lien avec la consommation annuelle moyenne par habitant : celle-ci devant passer de 34 kilos en 2009 à 53 kilos à l'horizon 2025. Deux éléments favorisant cette évolution : l'urbanisation avec ses habitudes alimentaires et l'augmentation du pouvoir d'achat de la classe moyenne.

Le riz est donc devenu prioritaire pour les organisations régionales¹ d'Afrique de l'Ouest dans le cadre de leur politique agricole.

La Cedeao a ainsi formulé un programme ambitieux, l'offensive régionale « riz » qui vise à produire 25 millions de tonnes de riz usiné à l'horizon 2025 pour couvrir l'ensemble des besoins régionaux projetés et à supprimer ainsi les importations de riz, le plus souvent en provenance d'Asie, coûteuses pour la balance régionale des paiements. Entre 2012 et 2014,

elles ont coûté plus de 1,7 milliard de dollars à l'Afrique de l'Ouest, qui importe encore 40 % de sa consommation.

Ce programme couvre l'ensemble de la chaîne des valeurs et joue également sur une forte activation du marché régional. Il présente l'avantage d'avoir été formulé de manière participative, associant les organisations socioprofessionnelles régionales et plusieurs partenaires techniques spécialisés comme le Hub Rural, Africa Rice et l'Ifpri².

L'Uemoa s'aligne sur le même objectif d'autosuffisance, avec un accent particulier sur la consolidation de la filière via la constitution des interprofessions et le développement de nouvelles infrastructures et d'aménagements dans les différents pays membres, mais particulièrement au Mali, dans la zone de l'Office du Niger.

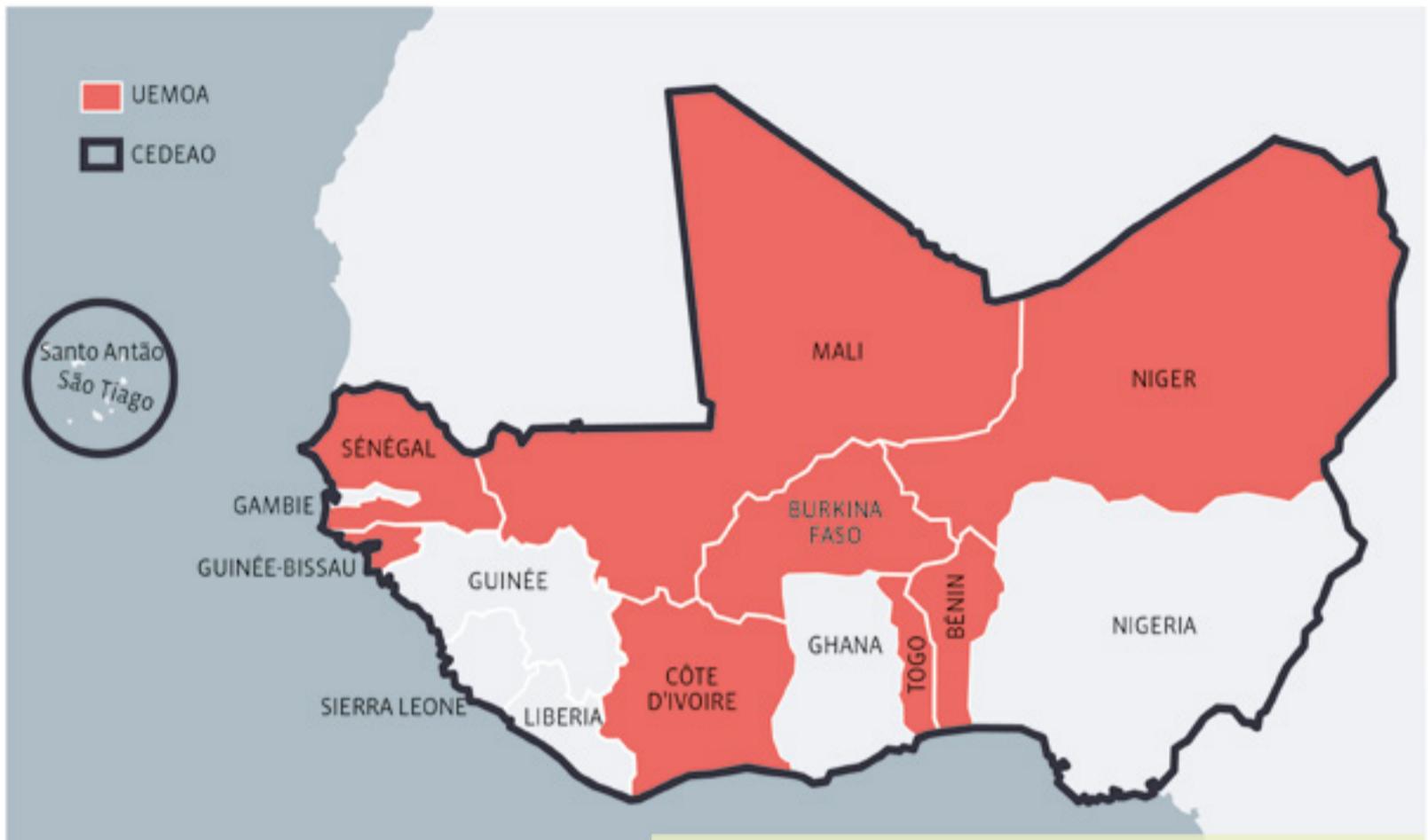
Manque de cohérence

Ces initiatives régionales ne sont cependant pas sans contradictions. Avec le souci de continuer à assurer un approvisionnement des villes dans l'attente d'une augmentation de la production régionale, les tarifs douaniers extérieurs favorisent le riz importé avec une bande tarifaire de 10 % seulement. Dans un contexte où l'augmentation de la production ne couvre qu'une part

¹ L'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) compte huit États membres : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) comprend en outre le Cap Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone, soit un total de 15 États.

² International Food Policy Research Institute.

Le riz est une priorité pour les pays de la région



Cedeao: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.
Uemoa: Union économique et monétaire ouest africaine.
Infographie © Marmelade.

de la croissance de la demande, la préoccupation est de ne pas impacter ainsi la consommation de populations vulnérables. Cette position ne rencontre pas l'assentiment des organisations de défense des intérêts des producteurs comme le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) qui plaident depuis plusieurs années pour un relèvement à 35 % du tarif extérieur sur le riz.

Les États membres des organisations régionales suivent la même logique de développement de la filière rizicole. Malheureusement, ces différentes politiques nationales ne sont pas toujours bien articulées avec les démarches entreprises au niveau régional et la cohérence n'est pas toujours au rendez-vous.

Résultats contrastés

Les chiffres repris dans notre infographie ont été récoltés dans le cadre d'un programme de promotion de la filière riz appuyé par l'UE avec

plusieurs ONG européennes (Veco, Glopolis et SOS Faim), le Comité régional de concertation des organisations de producteurs de riz du Roppa (CRCOPR) et Amassa – Afrique Verte³.

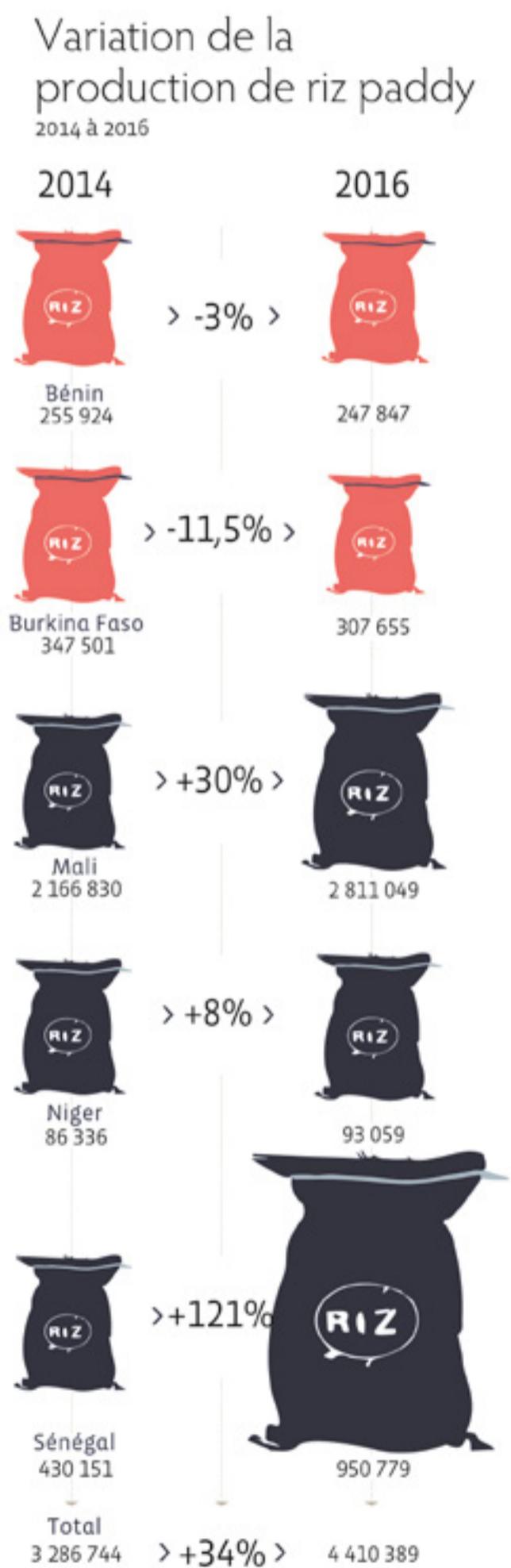
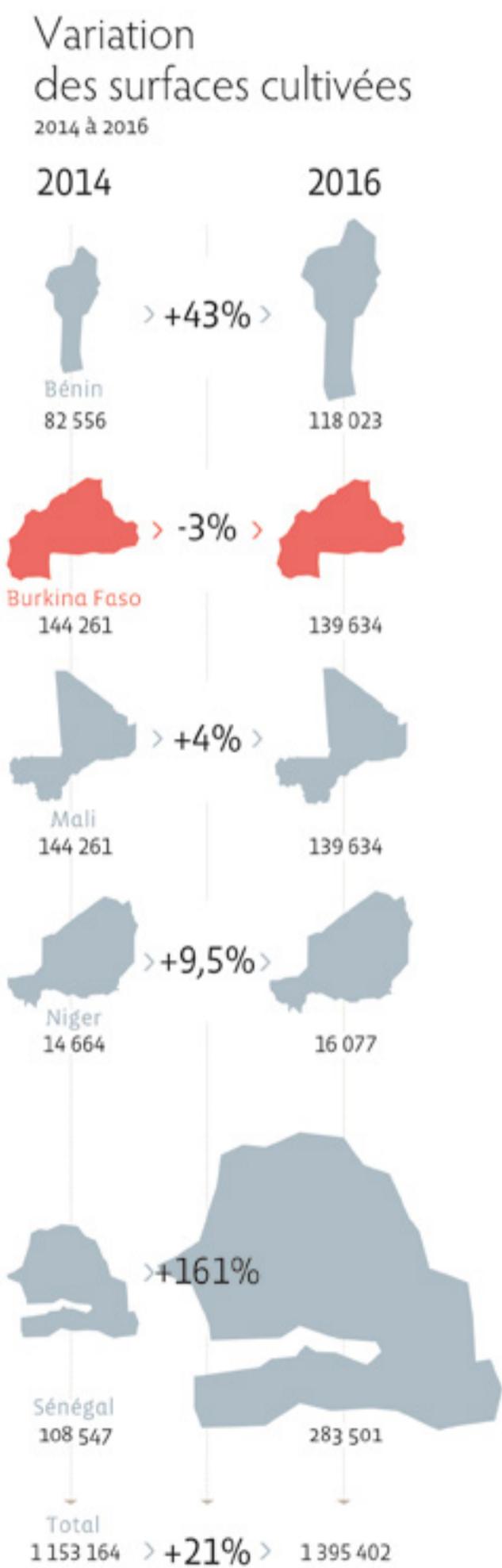
On notera une augmentation globale des surfaces cultivées de 2014 à 2016 (+21%), mais avec des variations assez différentes selon les pays et une augmentation significative surtout au Sénégal et au Bénin.

Parallèlement, la production de riz paddy a progressé au total de 34 %, mais là aussi avec des différences notables d'un pays à l'autre, en raison notamment de facteurs climatiques dans les cas où la proportion de riz pluvial est plus importante (Burkina Faso et Bénin). Les performances du Sénégal et du Mali sont à mettre en évidence.

³ Le programme avait pour titre « Organisations paysannes comme acteurs clés dans une bonne gouvernance des filières rizicoles au niveau national et régional en Afrique de l'Ouest ». Ce programme a concerné cinq pays: le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal.



On note une augmentation globale des surfaces cultivées (+21%), mais avec des variations selon les pays. La production de riz Paddy a progressé au total de 34%.



De bonnes pratiques au service de la filière

En tant qu'acteurs clés de la filière, les organisations de producteurs des différents pays ont mené pendant les trois dernières années un certain nombre d'actions visant à dynamiser la filière et à la renforcer. Ces bonnes pratiques ont fait l'objet d'un atelier réalisé en juillet 2017 au Burkina Faso, avec la perspective de leur mise à l'échelle, soit au niveau des politiques, soit au niveau du vécu des organisations elles-mêmes. Des initiatives de niveau national ont été présentées :

Les achats institutionnels (Burkina – Mali - Niger)

Même si ce sont des volumes qui restent relativement peu importants, les achats institutionnels (par des administrations, des écoles, des prisons, des hôpitaux, les stocks de sécurité de l'État) constituent une opportunité réelle pour les producteurs de se familiariser avec les règles du marché : la qualité du produit est de rigueur ; il faut respecter des délais de livraison ; il faut développer une capacité de négociation. Un renforcement de la professionnalisation des OP est observé. Les initiatives prises dans les différents pays ont ainsi abouti à un certain nombre de développements positifs :

un renforcement de la considération de la population pour le riz produit localement ;

une consolidation de la reconnaissance et de l'assise sociale des OP ;

la création de relations d'affaires avec des banques (souvent pour un crédit-pont en attente du règlement par l'État, qui est souvent tardif) ;

une influence positive pour le producteur sur le prix du marché local.

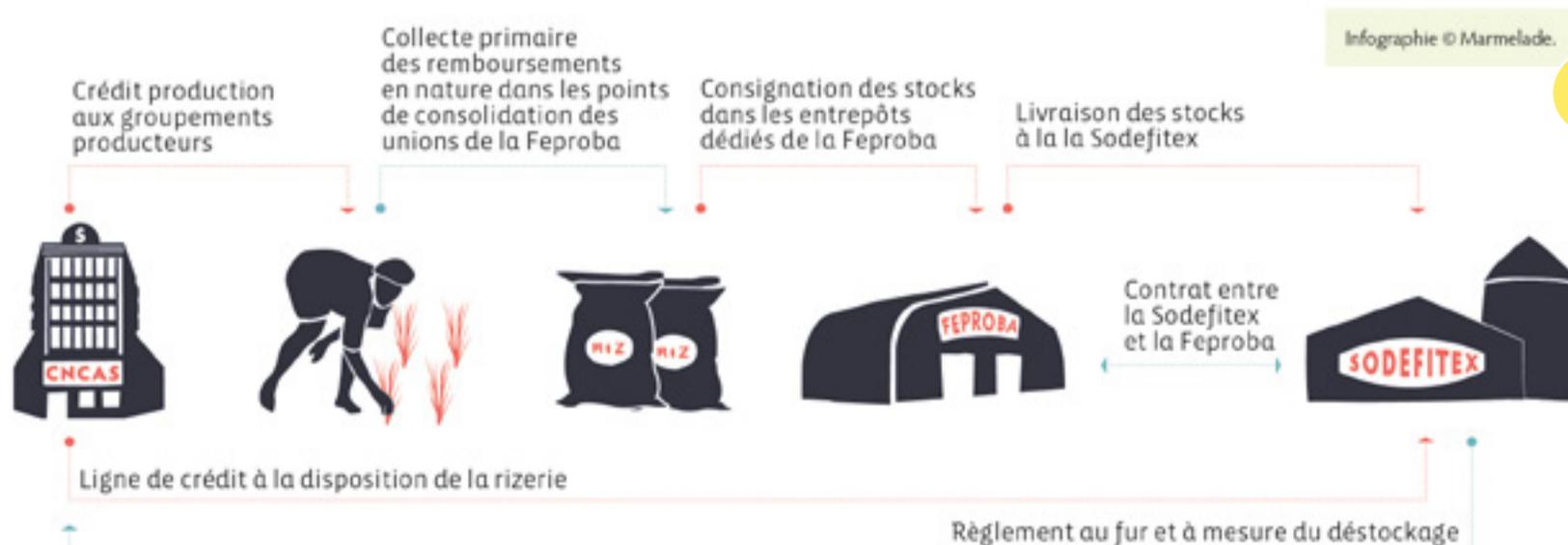
Un bémol important cependant : dans certains cas, les OP n'ont pas estimé correctement leur capacité de livraison et ont été en défaut par rapport aux contrats signés.

Les tarifs douaniers extérieurs favorisent le riz importé.

Le financement intégré de la filière (Sénégal)

Une fédération de producteurs du bassin de l'Anambé (la Feproba) a mis en place un mécanisme intégré de financement de la filière en partenariat avec une société achetant la production (la Sodefitex) et avec la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) selon le modèle ci-dessous.

Financement des stocks avec transfert de créances le modèle Sodefitex, CNCAS, Feproba



« L'ambitieux défi du riz africain »



À voir : le documentaire « L'ambitieux défi du riz africain » co-produit par SOS Faim Belgique dans le cadre d'un projet de développement de la filière riz en Afrique de l'Ouest. L'objectif du film est de présenter les enjeux et les démarches de renforcement de cette filière proposées par les organisations paysannes.

Une ligne de crédit de près de 1 million d'euros à 7,5% par an a permis la fourniture de semences et d'engrais pour 2.800 hectares, avec la particularité que les transactions se font par « bons de livraison » et qu'il n'y a pas de circulation d'argent dans le système, ce qui constitue un facteur de sécurisation. L'un des principaux enjeux reste toutefois la négociation satisfaisante du prix de vente du riz paddy produit, de façon à s'assurer que les producteurs respectent réellement leurs engagements.

La gouvernance améliorée de la filière : mise en place d'interprofessions

Ce processus de structuration de la filière par collèges d'acteurs est présent dans l'ensemble des pays. Les contextes régional et nationaux y sont en effet largement favorables. Ce qui est important à noter, c'est que cette dynamique a chaque fois été portée par les organisations de producteurs qui exercent de fait un leadership sur l'interprofession auprès des autres parties prenantes : les transformateurs, les transporteurs, les commerçants, les importateurs, ... Les interprofessions sont appelées à être les interlocuteurs privilégiés au niveau de la politique

nationale. Des questions restent ouvertes au niveau régional : une interprofession régionale basée sur les interprofessions nationales ? ou plutôt des conseils de concertation régionaux par acteur (comme le CRCOPR pour les producteurs) qui forment une structure régionale ?

La régulation des importations (Sénégal)

Le Sénégal est le pays qui a connu la progression la plus spectaculaire des surfaces cultivées et de la production. La filière est soutenue politiquement au plus haut niveau de l'État. L'existence de stocks de riz invendus en 2014 a suscité une initiative originale de régulation des importations, à l'image de ce que le pays avait déjà expérimenté pour d'autres produits comme l'oignon, la carotte ou la pomme de terre.

L'ensemble des acteurs de la filière ont signé un protocole prévoyant une liaison entre les achats de riz local et les quotas d'importation en fonction d'une estimation mensuelle des besoins. Ce mécanisme a permis de booster la production nationale et de réduire significativement les importations. Les 11 principaux importateurs participent à cette démarche sous le contrôle de l'Agence de régulation des marchés du Sénégal.

Les parties prenantes de la filière au Mali ont réalisé une visite d'étude au Sénégal et un système similaire est en cours d'examen pour sa mise en place au Mali.

Une meilleure gestion de l'information (Burkina)

Une circulation fluide des informations concernant la filière est un facteur clé de sa dynamisation. Au Burkina Faso, Afrique Verte a initié une plate-forme communautaire (Simagri) à laquelle l'interprofession a adhéré. Des informations sur les prix et les quantités disponibles sont disponibles via téléphones portables et smartphones et facilitent ainsi les liens d'affaires. Après un décollage relativement lent, fin 2015, la plate-forme s'est développée et a déjà exercé son action sur 20 marchés dans 17 villes différentes du Burkina. L'utilisation des outils digitaux est bénéfique aux organisations de producteurs mais il est important qu'elles en gardent le contrôle et donc la propriété, en veillant bien à ne pas dépendre des opérateurs de téléphonie mobile. Les étapes suivantes concerneront la diffusion d'informations sur la météo et sur les facteurs de production. Une autre ambition de Simagri est de mettre l'ensemble des informations à disposition en langues locales.



Assurer une plus grande participation des femmes et des jeunes dans la filière.
Illustration © Philippe de Kemmeter.



En lien avec ce type de démarche, l'organisation d'une bourse régionale a également concouru au renforcement de la circulation de l'information, notamment sur l'offre disponible, sur les coûts de production dans les différents pays et par conséquent sur la comparaison de la compétitivité de la production dans les différents contextes.

De la même manière que les achats institutionnels, une telle bourse participe au renforcement de la capacité de négociation des OP et au développement de relations contractuelles. Un constat préoccupant y a néanmoins été réalisé: la première bourse régionale n'a donné lieu à aucune opération internationale. Des obstacles conséquents subsistent au niveau des frais d'approche et de transport ou encore de tracasseries aux frontières.

La filière riz est sur les rails

Les producteurs représentés par leurs organisations y jouent leur rôle et participent à sa dynamisation. Ces organisations sont également mieux reconnues comme des interlocuteurs crédibles par les autres parties prenantes de la filière et par les autorités.

Mais de nombreux défis restent à relever ! Une meilleure articulation entre la politique régionale et les actions nationales doit encore être trouvée, de même qu'une plus grande cohérence entre la politique agricole et la politique commerciale des entités régionales.

L'un des principaux enjeux est la mise en place d'un véritable marché régional avec des possibilités d'échanges fluides. Les OP ont également des ambitions pour les années à venir pour faire face à des enjeux majeurs comme l'emploi et le changement climatique. Elles veulent assurer une plus grande participation des femmes et des jeunes dans la filière. Le développement de l'étuvage, activité réalisée quasiment exclusivement par les femmes, est un premier pas dans ce domaine. Les OP souhaitent également développer une approche plus agroécologique de la production rizicole régionale.

Un ensemble de défis que le Conseil régional de concertation des organisations de producteurs de riz de la Roppa se prépare à concrétiser dans un programme ambitieux. III

Rédaction : Marc Mees, août 2017

Les femmes représentent une main-d'œuvre considérable (43 %) dans l'agriculture. Elles sont à la base de 60 à 80 % de l'alimentation. Pourtant, elles disposent d'un accès plus limité aux ressources et moyens de production pour mener à bien leur activité agricole. Alimata Sawadogo et Mireille Bishikwabo sont toutes deux représentantes de SOS Faim, respectivement au Burkina Faso et au Congo. Elles nous livrent leur analyse sur la situation des femmes agricultrices dans leur pays.

AGRICULTURE ET FEMMES

Libérer leur **potentiel**

Produire plus avec moins, telle est l'équation injuste que doivent résoudre bon nombre de femmes agricultrices à travers le monde. Concrètement, les femmes représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement. Elles sont à la base de 60 à 80 % des aliments de consommation familiale (FAO, 2011) et produisent 50 % de la production alimentaire à l'échelle mondiale. Ces chiffres sont d'autant plus interpellants que les femmes disposent d'un accès moindre aux ressources et aux moyens de production. Ce qui impacte leur productivité : les parcelles exploitées par les femmes sont 20 à 30 % moins productives que celles exploitées par les hommes. Comment expliquer cet écart de productivité ?

L'accès des femmes aux ressources et aux moyens de production

Les femmes détiennent entre 5 % (en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest) et 30 % (dans des pays comme le Botswana, le Cap-Vert et le Malawi) de l'ensemble des actifs fonciers (FAO, 2011).

Alimata confirme que l'accès des femmes à la terre est fragile et faible. Elle l'explique principalement par le poids de la tradition. Au Burkina Faso, des quotas ont été fixés pour assurer une certaine proportion de terres aux femmes.

La définition de ces quotas est le fruit d'un travail de plaidoyer effectué par les femmes rurales dans le cadre d'une campagne intitulée « Femmes rurales pour bâtir un Burkina sans faim ».

« Nous les femmes, nous avons besoins de terres pour produire afin de nourrir et entretenir nos familles mais également d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso entier », y expliquait Madiara Véronique Traoré, trésorière du collège des femmes de la Confédération paysanne du Faso.

Leur revendication à l'adresse des acteurs politiques est claire : un accès sécurisé à la terre et le respect du quota de 30 % des parcelles aménagées pour les femmes. Alimata observe toutefois une réserve quant à cette avancée. Certes, la loi sur la sécurisation foncière au Burkina prend en compte la femme, mais dans la pratique, elle reste difficile à mettre en œuvre.

En République démocratique du Congo (RDC), Mireille observe que la femme rencontre souvent des difficultés pour hériter des biens de son père. La difficulté d'accéder à un titre de propriété est encore bien plus criante en milieu rural, selon elle. La tradition pèse lourdement sur les femmes qui, une fois mariées, sont considérées comme appartenant à la communauté de leur mari. Dans cette interprétation, le patrimoine foncier familial ne peut être perpétué et cela incite les familles à faire hériter les fils.

La féminisation de l'agriculture dans les pays en développement en % 1980 - 2010



19 des 26 pays recensés en Afrique ont connu une augmentation de l'activité des femmes dans l'agriculture. En Asie, au Moyen Orient et en Amérique latine, on observe ce phénomène dans 19 des 21 pays recensés.

Source: FAO
 Infographie © Marmelade.
 Photo © Gaël Turine / SOS Faim.



D'autres coutumes légitiment la réappropriation des terres du mari défunt par la famille au détriment de sa femme qui perd de ce fait son droit d'usage sur la terre qu'elle cultivait. Dans les pays pratiquant les lois islamiques, les filles peuvent hériter de la terre sous réserve que la valeur reste inférieure à la moitié de celle dont les fils héritent. (Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale).

Les femmes, parents pauvres de la formation et de l'information

Il en va de même pour l'accès aux moyens de production (semences, engrais, outils, crédits, formations, etc.). Qu'est-ce qui fait le plus défaut aux femmes agricultrices de leur pays ? Les réponses de Mireille et Alimata se recourent.

Au Burkina Faso, Alimata fait le constat que la première contrainte qui pèse sur les femmes est le manque d'accès à l'information. Cela se répercute négativement sur toutes les phases du travail agricole, depuis l'accès aux semences, la connaissance des services mis en place par l'État ou encore les différentes modalités de financement. Elle observe toutefois une amélioration de cette situation grâce à l'intégration des femmes dans les instances. « *Le fait d'intégrer une organisation paysanne est un moyen pour elles d'accéder à l'information et au leadership féminin* ».

Plus généralement, l'appartenance des femmes à un groupement, une coopérative améliore aussi leur situation en renforçant leur intégration sociale et économique. Le fait de se regrouper leur permet de bénéficier d'économies d'échelle, d'accéder à de nouveaux marchés et de mutualiser leurs moyens pour bénéficier de ressources qu'elles ne pourraient avoir seules. Tout cela a des incidences positives sur leurs revenus.

Mireille, quant à elle, pointe le problème plus en amont : « *Les femmes sont très peu instruites, surtout en milieu rural, elles sont de ce fait fort exploitées. Les travaux harassants, qui exigent beaucoup de temps et se reproduisent chaque jour sont généralement réservés aux femmes. Les marchés ont aussi leurs codes, les femmes vendent les produits de maraîchage tandis que les hommes sont présents sur les marchés du bétail, qui représente un bien économique bien plus important. La femme est aussi responsable de nourrir la famille, elle doit effectuer les charges de bois et d'eau pour cuisiner. Les travaux domestiques, les soins aux membres de*



Selon Mireille Bishikwabo, les travaux harassants sont généralement réservés aux femmes.
Illustration © Alain Corbel.



la famille lui reviennent également. Il y a des femmes qui meurent de labeur. Comme c'est un système traditionnel, on a tendance à se dire que c'est normal. »

Heureusement, en milieu urbain les femmes ont réussi à percer dans le champ de la débrouillardise. Selon Mireille, en RDC, les femmes s'imposent et représentent 64% de l'économie informelle.



Alimata Sawadogo constate que la première contrainte pour les femmes est le manque d'accès à l'information.
Illustration © Alain Corbel.



L'appartenance des femmes à un groupement, une coopérative améliore leur situation en renforçant leur intégration sociale et économique.

Qu'en est-il de l'accès au financement ? Dans les pays africains, seuls 10% des crédits agricoles sont octroyés aux femmes et le montant de ces prêts est généralement inférieur à celui des prêts octroyés aux hommes pour les mêmes activités. Cet accès limité aux moyens de financement a une incidence directe sur l'accès aux technologies agricoles et aux outils de productions (intrants, charrettes, motoculteurs). Or, l'accès à un certain niveau de technologie est

crucial pour maintenir et augmenter la productivité agricole et donc les revenus. (Recherche & Plaidoyer LMSF)

Les femmes ne sont pas seules à reconnaître leur accès moindre et plus difficile aux ressources naturelles et aux moyens de production. En 2011, Jacques Diouf, directeur général de la FAO allait dans ce même sens : « (...) il existe un large fossé entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux ressources productives,

leurs terres sont de moindre qualité et sont soumises à un régime foncier plus instable. En outre, les femmes possèdent moins d'animaux de trait, nécessaires à la culture des champs. Il arrive aussi fréquemment qu'elles n'aient pas le contrôle du revenu tiré du petit élevage dont elles s'occupent pourtant ! »

Embûches et obstacles

Comment dans de telles conditions atteindre une activité productive rentable ? Dans un monde idéal, il faudrait dans un premier temps qu'elle dispose d'un accès sécurisé à la terre. Cette première ressource pourrait ainsi servir de garantie pour prétendre à un prêt et ainsi

La route est encore longue et le chemin à parcourir semé d'embûches pour les femmes agricultrices mais les ONG sont nombreuses à appuyer le renforcement de leurs capacités...

investir dans des moyens de production (semences, engrais, matériel, ...) qui lui permettent de travailler dans des conditions décentes. Dans un scénario idyllique, la répartition des rôles devrait aussi être plus égalitaire afin de permettre aux femmes un accès à l'éducation et à la formation. Culturellement, elle devrait aussi disposer d'une plus grande liberté pour participer à des initiatives qui renforcent ses capacités. Cela permettrait ainsi d'enrichir ses savoirs ancestraux et traditionnels d'informations plus pratiques et techniques utiles à la maîtrise de son contexte. Mieux aguerrie sur les différentes possibilités techniques et plus au fait de ses coûts de production, elle pourrait ainsi mieux valoriser sa production, la transformer ou encore se mettre en quête de nouveaux débouchés.

La route est encore longue et le chemin à parcourir semé d'embûches pour les femmes agricultrices mais les ONG sont nombreuses à focaliser une attention particulière sur les femmes pour renforcer leurs capacités, leur accorder un crédit mais aussi plus largement et en toile de fond mener un travail de sensibili-

sation auprès de l'ensemble de la population sur la nécessité de revoir les rôles dédiés aux femmes et aux hommes et déjà reconnaître les nombreuses fonctions qu'elles jouent. Et puis, des sources d'inspiration existent. Ici et là, des femmes prennent le pouvoir, jouent des rôles décisifs, dans le secteur agricole comme ailleurs.

Plus d'égalité pour plus de sécurité alimentaire

Rétablir une répartition plus équitable et égalitaire entre les hommes et les femmes n'est pas seulement une cause juste pour les agricultrices. Nous avons tous à y gagner. Là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes : si les femmes

avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20 à 30 % les rendements de leur exploitation, ce qui aurait pour effet d'accroître la production agricole totale des pays en développement et ainsi de réduire de 12 à 17 % le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. (FAO, 2011)

Certains auteurs démontrent également que l'augmentation du revenu des femmes a des incidences positives sur la santé et la sécurité alimentaire de la famille 4 à 8 fois plus élevées que l'augmentation du revenu de l'homme. Et s'il fallait encore un argument pour convaincre de l'incidence positive de donner aux femmes les mêmes moyens pour mener leur activité : le contrôle du budget familial par les femmes augmente de 20 fois les chances de survie de l'enfant (Tollens, 1998 ; Walsh, 1998).

Le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire n'est plus à démontrer, reste à présent à leur assurer un meilleur accès aux ressources et aux moyens de production afin qu'elles libèrent tout leur potentiel. III

Rédaction : Clémentine Rasquin,
Chargée d'information & d'éducation
chez SOS Faim

Le 8 mai dernier, le ministère belge de la Coopération au développement a publié une Note stratégique consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire intitulée « *De la subsistance à l'entrepreneuriat* ». L'accent est placé sur l'agriculture entrepreneuriale qui « *n'exclut pas l'agriculture familiale* ». La Coalition Contre la Faim, qui rassemble plus de 20 ONG, dont SOS Faim, exprime des réserves à propos de l'ambiguïté de cette note. Nous revenons sur ces critiques avec Jean-Jacques Grodent, chargé de plaider chez SOS Faim.

L'introuvable sécurité alimentaire de la **politique belge**

Un entretien avec Jean-Jacques Grodent, chargé de plaider chez SOS Faim

DÉFIS SUD : Comment analysez-vous la Note stratégique ?

JEAN-JACQUES GRODENT : Le Ministre a publié une note consacrée à l'agriculture et la sécurité alimentaire, mais n'aborde pas la problématique de la sécurité alimentaire. Le document se range derrière une vision entrepreneuriale de l'agriculture. Elle n'est pas mauvaise en soi, puisque les exploitations agricoles doivent en effet être rentables et attirer les investissements. Mais elle ne règle pas les problèmes de la pauvreté rurale, de l'emploi, de la précarité et de l'égalité de genre.

Dans cette note, les questions transversales comme le genre et la durabilité sont optionnelles. Il faut faire son choix : soit le genre, soit la durabilité... Si on défend un programme qui développe la durabilité, on peut oublier le genre... je force un peu le propos, mais c'est une absence flagrante de vision holistique.

Jean-Jacques Grodent : « On ne se soucie pas des agriculteurs marginalisés. »

Illustration © Alain Corbel.



DS: Les « droits humains » sont quand même considérés comme importants.

J-JG: Sur le plan des principes, la note n'est pas mauvaise, mais concernant sa mise en application et ses priorités, tout est axé sur l'entrepreneuriat. Les droits humains sont limités à leur dimension de renforcement de la productivité agricole. Cela veut dire, par exemple, qu'en cas d'insécurité foncière des petits producteurs, la Coopération belge ne s'en souciera guère.

Il est écrit dans la note qu'il faut protéger des droits qui mènent à une « hausse de la productivité durable ». On est loin des combats qui contestent des relations de pouvoir déséquilibrées. On ne se soucie pas des perdants, des agriculteurs marginalisés. Il est juste stipulé qu'il faut les orienter vers une prise en charge par des politiques sociales.

politique au sens large. Il faut que l'expérience des OP soit mieux reconnue.

DS: Et qu'en est-il de l'économie sociale et solidaire ?

J-JG: On est surpris que cette note ne fasse aucune référence à une autre note stratégique de 2014 sur le secteur privé beaucoup plus orientée sur l'économie sociale et solidaire. C'est un changement de vision. Aujourd'hui le contexte international est de plus en plus porté sur le secteur privé, et la coalition gouvernementale belge est tournée vers la promotion de l'entrepreneur, du secteur privé et de sa capacité à rencontrer des Objectifs de développement durable (ODD). Le ministre a lancé une grande plateforme (nommée *The Shift*) de réalisation des ODD qui inclut des grandes entreprises agroalimentaires sans se soucier de la singularité



Les Organisations paysannes tissent des relations avec l'ensemble de la société, avec des entrepreneurs et avec des exploitants agricoles marginalisés.

Une stratégie de développement ne consiste pas uniquement à défendre le droit de se nourrir à un coût moindre. Elle doit formuler un projet politique inclusif, détaillant tous les aspects collectifs de sa mise en œuvre.

DS: La note cite les organisations paysannes ?

J-JG: Elles sont considérées comme des acteurs rendant des services à leurs membres pour renforcer leur productivité. Leur rôle politique et social de dynamisation du tissu socio-économique et culturel est ignoré. Pour SOS Faim, une OP est un acteur social qui tisse des relations avec l'ensemble de la société, avec des entrepreneurs mais aussi avec des exploitants agricoles marginalisés. La place d'une organisation intermédiaire entre l'État et les collectivités est extrêmement importante pour préserver une identité sociale et pour formuler une vision inclusive de l'agriculture... C'est une mission

de l'agriculture familiale. On ne parle d'ailleurs pas d'agriculture familiale dans cette note mais uniquement d' « agriculture à petite échelle ».

DS: Le dialogue reste possible ?

J-JG: Nous ne sommes pas dans une situation de blocage. Il existe des espaces de rencontre avec le gouvernement belge tels que la Plateforme agriculture et sécurité alimentaire, au sein de laquelle il sera débattu des outils de mise en œuvre de cette note stratégique. Un dialogue est en cours concernant les Programmes indicatifs de coopération (PIC). Cinq pays vont faire l'objet cette année-ci d'un nouveau PIC. Nous souhaitons pouvoir formuler, aux côtés de nos partenaires, des propositions et des recommandations à propos de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. III

Propos recueillis par Pierre Coopman

En octobre 2015, la DGD était à la recherche d'un expert en agronomie afin de réviser la Note stratégique de 2010 consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Nathalie Francken, une scientifique attachée au Licos - Centre for Institutions and Economic Performance - de l'Université de Leuven obtint le mandat.

L'ANALYSE DE LA RÉDACTRICE de la Note stratégique agriculture et sécurité alimentaire

Miser sur les meilleurs

Un entretien avec Nathalie Francken

DÉFIS SUD: Pourquoi l'agriculture familiale est-elle moins présente que dans la Note de 2010 ?

NATHALIE FRANCKEN: La majorité des souhaits exprimés lors des interviews de jeunes agriculteurs menées en Afrique avec les collègues universitaires tournent autour du désir de ces jeunes de pouvoir s'installer dans les fonctions intermédiaires de l'agriculture, telles que la transformation et la commercialisation. Nous constatons peu d'aspirations à vraiment vouloir se contenter de travailler au niveau de la cellule familiale, villageoise ou communautaire et rien ne nous autorise à leur imposer une vision... Par ailleurs, malgré la reconnaissance acquise à la suite de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la terminologie « agriculture à petite échelle » reste la plus utilisée. Même les documents des organisations internationales africaines utilisent le concept d'agriculture à petite échelle. Si l'Année internationale a abouti à une définition de l'agriculture familiale, cela ne signifie pas que les États africains l'adoptent dans leurs propres lois... En tenant compte de ces réalités, nous avons voulu, dans la Note, privilégier une approche holistique en mettant l'accent sur les agriculteurs qui ont du potentiel parce qu'ils vont grandir, entreprendre et engager des travailleurs locaux et ainsi lutter contre la pauvreté. Pour nous la vision holistique passe par la participation des agriculteurs à des chaînes de valeurs, par la bonne gouvernance et par l'innovation.

DS: Ce qui fait dire à certains qu'il ne s'agit pas d'une note sur la sécurité alimentaire...



Nathalie Francken:
« Il faut de
l'innovation et de
l'efficacité. »

Illustration
© Alain Corbel.

NF: Les choix politiques du cabinet sont orientés vers le réalisme en tenant compte des faits économiques et sociaux, en misant à la fois sur des thèmes transversaux tels que le renforcement du rôle des femmes, la qualité nutritionnelle et l'agriculture durable. Et il est inexact de prétendre que ces sujets sont optionnels dans la Note. Il faut qu'ils avancent simultanément. Selon les projets, la Coopération belge va investir dans deux ou trois thèmes simultanément, en assurant un suivi.

Certains programmes, tels que ceux de la Coopération technique belge (CTB) en Guinée, par exemple, englobent tous les aspects.

Quant à la sécurité alimentaire, elle comporte quatre volets: la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la stabilité. La note préconise un effort dans tous les domaines recommandés mais en insistant sur la qualité qui s'obtient par la transformation des matières premières nutritionnelles et leur commercialisation dans de bonnes conditions. L'on favorise ainsi l'acquisition de moyens économiques qui permettent une diversification de l'offre alimentaire.

DS: *Une autre critique adressée à la Note est qu'elle ne conteste pas vraiment les relations de pouvoir déséquilibrées, favorables à l'agriculture industrielle.*

NF: La Coopération au développement belge regarde vers l'avenir et veut travailler à la cohésion sociale et au renforcement des organisations paysannes et des organisations interprofessionnelles, comme mentionné dans le deuxième domaine d'action de la nouvelle stratégie. Il faut renforcer des réseaux de connaissance dans la société qui permettent de porter la voix des agriculteurs et de leurs organisations, d'équilibrer le rapport des forces. La volonté présente est d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs. Mais *in fine* ce sont les organisations paysannes qui doivent définir et mener leur plaidoyer par rapport à leurs autorités responsables.

DS: *Que dit la Note sur les accaparements de terres ?*

NF: Le droit à la terre et sa législation sont très importants. C'est mentionné dans la Note. Le but pour nous n'est pas de favoriser l'acquisition des terres par des méga-entreprises, mais bien de prêter attention si certains fermiers, dans des conditions contractuelles favorables, avec une bonne législation de la terre, peuvent contractualiser avec des grandes entreprises pour leur livrer des produits. Cela peut amener des bénéfices mutuels. Quand une entreprise prend des engagements en matière de responsabilité sociale, qu'elle respecte ses contrats avec les paysans en leur achetant leurs produits à des prix avantageux, tout le monde y gagne. Le droit à la terre fait partie des problématiques qu'une autre organisation gouvernementale, la GTZ allemande, dans un souci de cohérence européenne, a placées dans ses priorités... Par ailleurs, le gouvernement belge adhère aux Directives de la FAO concernant l'accès à la terre.

DS: *Pour les ONG telles que SOS Faim, l'économie sociale¹ regroupe les activités économiques exercées par des sociétés principalement coopératives, des mutualités et des associations. Qu'en pensez-vous ?*

NF: Pourquoi pas, à condition qu'il y ait de l'innovation, de l'efficacité, de bonnes techniques d'accompagnement, un bon leadership, une bonne gouvernance. Je pense que les coopératives peuvent fonctionner dans certaines conditions mais je ne crois pas qu'il faille soutenir des coopératives partout. Dans certaines régions, les paysans préfèrent parfois investir individuellement. Je ne trouverais pas correct de leur dire ce qu'ils doivent faire. Il est exact d'affirmer qu'il y a plus de cohésion sociale dans les coopératives, mais si certains paysans font d'autres choix, c'est leur liberté.

DS: *Que pensez-vous des craintes exprimées par ceux qui pensent que l'agro-industrie signifiera la disparition de l'agriculture familiale ?*

NF: Je leur répondrais que toute société évolue. La croissance des pays nantis s'est déroulée historiquement par l'expansion de l'industrie et des services, certes avec des conséquences dramatiques pour l'environnement... C'est donc sur ces problématiques écologiques qu'il faut se concentrer aujourd'hui si l'on veut changer le modèle de développement. Je ne crois pas qu'il faille ériger en dogme le fait de maintenir les populations dans l'agriculture ou de les faire revenir à tout prix à l'agriculture. Il faut le faire si c'est rentable, efficace et si l'agriculteur s'en sent mieux. Je suis pour le développement et la défense de l'agriculture, pour la formation des jeunes dans les techniques agricoles innovantes. On constate que les jeunes sont plus intéressés par le traitement des matières premières agricoles, par leur industrialisation, que par la production pure.

DS: *Et par la digitalisation des services agricoles ?*

NF: C'est un facilitateur, pas un moyen de base, le ministre De Croo l'a dit lui-même. Les pays du Sud ont connu une explosion des téléphones mobiles, alors, pourquoi ne les utiliseraient-ils pas pour la réception des crédits, dans des régions très reculées, la gestion de l'épargne, l'information sur l'état des marchés, la gestion de la demande... Ce sont les paysans qui demandent le développement de ces services. ■■■

Propos recueillis par Pierre Coopman

1 : <https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2016/12/Note-CCF.pdf>



Afin de mieux mettre en perspective les différentes approches de soutien à l'agriculture familiale, nous avons demandé à Jean-Jacques Grodent de répondre aux arguments de Nathalie Francken et vice-versa.

RÉACTIONS CROISÉES DE JEAN-JACQUES GRODENT ET DE NATHALIE FRANCKEN

Les agriculteurs familiaux seront-ils **encouragés** ?

Quand on lit les propos de Madame Francken, l'on réalise que l'agriculture familiale est considérée à tort comme passéiste alors que l'agriculture "entrepreneuriale" serait tournée vers le futur», réagit Jean-Jacques Grodent. « Pourtant, l'agriculture familiale est la première source d'investissement dans le secteur agricole. Un article publié en juillet 2017 par le département US de l'agriculture nous apprend même qu'aux États-Unis également, l'agriculteur familial reste de loin le premier producteur agricole¹. Le gouvernement belge n'affiche certes pas une volonté délibérée de ne pas appuyer les agriculteurs familiaux. Ses choix signifient pourtant que les entrepreneurs économiques d'une certaine taille et importance seront prioritairement en mesure de répondre à ses propositions de partenariat. Les moyens et petits agriculteurs familiaux ne seront pas priorisés. Les populations rurales marginalisées ne seront pas concernées par les interventions de la politique belge de coopération. »

« Affirmer que les populations rurales marginalisées ne seront pas concernées par les interventions de la politique belge de coopération n'est pas exact » selon Nathalie Francken. « S'il est vrai que la Coopération belge souhaite mettre la priorité sur un certain type d'agriculture pour en révéler tout le potentiel, et ce, de la manière la plus efficace possible, il n'en reste pas moins que les besoins des exploitations familiales de petite taille en termes de sécurité, notamment

alimentaire, seront pris en considération. Nous sommes convaincus que les petits exploitants peuvent également tirer bénéfice des retombées d'une agriculture globalement plus efficace, comme que le démontrent certaines études scientifiques. »

Jean-Jacques Grodent rappelle que 750 millions d'hommes et de femmes, en majorité des paysannes et des paysans pauvres, ne mangent toujours pas à leur faim. Les mesures du gouvernement belge relatives à la sécurité alimentaire ne seront pas efficaces car inadaptées à la situation des populations affectées par l'insécurité, notamment alimentaire.

Nathalie Francken rétorque que « l'approche du gouvernement belge en matière de coopération au développement envisage de lutter contre la pauvreté et les inégalités – quelles qu'elles soient – grâce à des stratégies, moyens et instruments multiples et variés ».

Pour Jean-Jacques Grodent, « malgré la volonté d'inscrire les producteurs dans les chaînes de valeur, il n'y a pas de vision claire des relations entre les industries de transformation ou de commercialisation agricoles et les producteurs familiaux. Ceux-ci pourraient être soutenus pour élargir leurs activités en aval et ne pas se contenter de produire. Mais en regard des plans de la Coopération belge, les producteurs familiaux ne seront pas encouragés à investir en aval de la production, dans de la chaîne de valeur où le rapport des forces leur est le plus souvent défavorable. Malgré le fait que leur productivité soit régu-

¹ <https://www.usda.gov/media/blog/2017/07/20/diverse-family-farms-are-important-us-agriculture>



Photo © Marine Lefebvre / SOS Faim. | Edition annuelle 2017-2018

Soutenir l'agriculture familiale.
Photo © Marine Lefebvre / SOS Faim.

lièrement supérieure aux grandes exploitations intensives, si une approche spécifique n'est pas mise en œuvre, leur marginalisation ne fera que croître. Au bout du compte, ils seront contraints d'abandonner leurs activités agricoles, sans nécessairement avoir des sources de revenus alternatives. Il faut prévoir des outils, des processus et des appuis spécifiques pour soutenir l'agriculture familiale, ce qui n'est pas priorisé dans l'approche de la nouvelle Note stratégique. »

Nathalie Francken rappelle par contre que « la Coopération belge se veut positive et optimiste: en mettant également l'accent sur l'appui au secteur privé local et la diversification de l'économie à travers divers instruments et moyens, les exploitations de petite taille auront l'opportunité de développer d'autres activités génératrices de revenus en marge de leur travail agricole. Enfin, la Coopération belge se veut résolument ouverte, en menant des dialogues constructifs avec ses partenaires, avec lesquels nous sommes déterminés à avancer de manière complémentaire. » III

L'Union européenne doit s'intéresser davantage au droit à l'alimentation

L'intérêt témoigné en 2010 par l'Union européenne pour des politiques s'attaquant aux causes réelles de la faim (qui s'exprimait dans le *EU policy framework to assist developing countries in addressing food security challenges*) a décliné et il est urgent de réinsister sur les questions de droit à l'alimentation... Ce sont les conclusions Rapport Concord 2017 (1) sur l'implémentation de la Politique de l'Union européenne pour appuyer les pays en développement à atteindre la sécurité alimentaire.

Il est urgent de réinsister sur la défense de l'agriculture familiale. Les accaparements de terres doivent être contrôlés par une application effective des directives émises en la matière par l'Union africaine (*Framework and Guidelines on Land Policy in Africa*) et les Directives volontaires de la FAO (*Voluntary Guidelines on the Governance of Tenure of the Committee on World Food Security*). Ceci doit inclure l'arrêt du soutien aux investissements fonciers à grande échelle et l'accord préalable des populations pour tout investissement à grande échelle. Il est également recommandé de suivre les recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (*Committee for World Food Security*), concernant l'accès au marché des petits producteurs par une approche territoriale plutôt que l'établissement de chaînes de valeur telles que promues par l'agrobusiness.

<https://concordeurope.org/wp-content/uploads/2017/01/Assessment-of-the-impl...>



Le président de la Banque africaine de développement (BAD) s'est engagé à rendre l'Afrique autosuffisante dans dix ans. Des milliards de dollars seront investis à cet effet dans l'agriculture du continent. Mais il n'est pas sûr que les petits paysans soient suffisamment associés.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

La BAD fait le pari de l'autosuffisance dans dix ans

C'est peut-être une chance pour les paysans africains. Le président de la Banque africaine de développement (BAD), le Nigérian Akinwumi Adesina est un ancien ministre de l'Agriculture. Et l'homme est déterminé à rendre le continent autosuffisant sur le plan alimentaire d'ici une décennie. Il en a fait la promesse lors d'une conférence de presse en Inde, le 22 mai 2017.

Selon Adesina, l'Afrique consacre actuellement 36 milliards de dollars par an aux importations alimentaires. Si rien ne change, la facture atteindra 110 milliards en 2025.

Un tiers des calories consommées en Afrique sont importées. Une situation intenable. D'où la décision de la BAD de s'engager à fond pour mettre fin à cette situation. Déjà en 2016, elle a investi 800 millions de dollars dans l'agriculture de huit pays africains. Et la Banque a prévu d'investir 24 milliards de dollars dans l'agriculture africaine au cours des dix prochaines années en mettant l'accent sur l'autosuffisance alimentaire et l'industrialisation des filières agricoles. Le chiffre, impressionnant, ne représente cependant que 6% des investissements nécessaires à la transformation de l'agriculture africaine (40 mds/an pendant dix ans soit quatre fois le montant investi en 2014, insuffisant d'autant que la plupart des pays africains n'ont pas respecté la promesse faite à Maputo en 2003, d'allouer au moins 10% de leur PIB au secteur agricole). Les besoins sont non seulement considérables mais aussi en augmentation exponentielle. Selon la BAD, si la tendance actuelle se poursuit, le

nombre de personnes mal nourries va grimper de 240 à 320 millions entre 2015 et 2025.

Transformer, mais comment ?

Or, l'agriculture africaine est près de deux fois moins productive que la moyenne mondiale et la dégradation des sols pourrait engendrer une baisse des rendements des cultures vivrières de 8 à 22% d'ici à 2050. La demande va aussi s'accroître du fait que la proportion d'urbains devrait progresser de 40 à 50% de la population d'ici 2025. Mais la bonne nouvelle, pour Adesina est que ces besoins immenses créent aussi une gigantesque opportunité pour les investisseurs. Il devrait être selon lui possible de la saisir comme ce fut le cas au Brésil et en Malaisie car, estime le patron de la BAD, il existe assez de ressources sur le Continent et de partenaires potentiels pour générer des fonds nécessaires à la transformation de l'agriculture africaine avec (800 mds \$ d'actifs bancaires et 600 mds de fonds de pension et de fonds propres) pour financer le coût de la transformation de 18 filières au cours des dix prochaines années (400 mds \$). La bonne nouvelle est que l'Afrique détient 60% des terres arables non développées de la planète.

Le secteur public au service du secteur privé ?

La Banque ne part pas de zéro. Entre 2006 et 2014, elle a financé 200 projets représentant un investissement total de 6 milliards de dollars. Elle

a lancé la stratégie « *Feed Africa* » pour la décennie 2016-2025 dont les conditions de réussite incluent une dissémination à grande échelle de la technologie et des intrants ainsi qu'un apport intensif de capital, outre le développement de marchés de fournitures et de ventes des produits. Le rôle du secteur public serait de créer le bon environnement pour accueillir les investissements privés, mais aussi de financer des programmes d'irrigation, de stockage et de desserte rurale. Cela suppose aussi une réforme des codes fonciers. Actuellement, à peine 10% des terres arables font l'objet de titres de propriété exigés par les banques pour financer des projets agricoles. En outre, selon la BAD, les lois foncières sont souvent mal appliquées, décourageant les investissements. La Banque entend promouvoir le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine avec la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine visant à l'éradication de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté, en partenariat avec des alliances incluant les paysans, l'agrobusiness et la société civile. Il s'agit d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine des productions de riz, de blé, de poisson, d'huile de palme, de produits horticoles et de manioc. D'apporter de la valeur ajoutée aux cultures de rente (cacao, café, coton) et de créer la sécurité alimentaire au Sahel, en développant la culture du sorgho, du niébé et du mil. « *Le changement climatique rend obligatoire dans ce contexte le recours à l'agriculture intelligente* ».

« Les bons exemples »

La Banque met en avant les « *bons exemples* » tels que la délivrance massive de titres fonciers et la distribution d'intrants au Nigeria, le développement de la floriculture en Éthiopie, de l'horticulture au Kenya ainsi que l'amélioration des rendements rizicoles au Mali et au Sénégal. La BAD reconnaît le rôle des petits producteurs. Elle envisage de financer des programmes bénéficiant à des acteurs sous-représentés dans l'agrobusiness, comme les femmes et les populations rurales. La BAD affiche aussi le vœu de soutenir le développement d'une classe de jeunes entrepreneurs. Dans sa stratégie 2016-2025, elle lie le renforcement de la sécurité alimentaire à l'amélioration de la sécurité foncière des terres communales et des personnes les plus vulnérables.

Le portefeuille actuel de la Banque comprend une série de projets prenant en compte les intérêts des petits producteurs. Au Burundi, dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, elle a consenti un prêt pour la mise en

la BAD accorde beaucoup d'importance aux multinationales.

valeur de 4100 ha d'exploitations et la maintenance de 110 km de routes de desserte rurale. À São Tomé, elle a financé un centre de perfectionnement agropastoral, soutenu et structuré des associations de producteurs agricoles et de pêcheurs. En Côte d'Ivoire, dans la région de l'Indénié, est en cours un programme de 29 millions de dollars, pour financer des infrastructures de transport, des cultures vivrières (manioc, banane plantain, maïs) et des cultures de rente (cacao et café). Au Sénégal, elle a financé à hauteur de 35 millions de dollars le projet d'appui à la petite irrigation locale lancé par le gouvernement au début du millénaire dans les régions de Fatick, de Kédougou, de Kolda et de Tambacounda, dans le cadre d'un programme de lutte contre la salinisation des terres agricoles afin d'y permettre le développement de productions rizicoles. Toujours au Sénégal, la BAD finance à hauteur de 21 millions de dollars un projet de pistes communautaires aux côtés de collectivités locales pour améliorer l'accessibilité des zones de production, ainsi que l'accès des populations rurales aux marchés. Le fruit de cette collaboration se ressent selon la BAD dans le renforcement des capacités des acteurs avec la mise en place de 46 comités de gestion et de 19 coopératives villageoises.

Au Niger, la BAD finance avec d'autres bailleurs à hauteur de 55 millions de dollars un programme de sécurité alimentaire comprenant la construction de plus de 170 km de routes, de mini-barrages et de périmètres irrigués, qui a créé 16 000 emplois et permis la mise en valeur de 6700 ha. On doit encore à la BAD la transformation de la vallée de l'Ouémé au Bénin, grâce au lancement en 2014 d'un projet d'appui aux infrastructures agricoles, visant à développer le potentiel de plus de 70 000 hectares, en favorisant la promotion des filières du riz, du maïs et du maraîchage. D'un coût de 63 millions d'euros, ce projet se caractérise par une démarche participative entre les acteurs, parmi lesquels les administrations publiques, les autorités locales et les organisations des producteurs.

Stratégie rizicole

Le développement de la filière rizicole est un des principaux axes de la stratégie de la BAD.

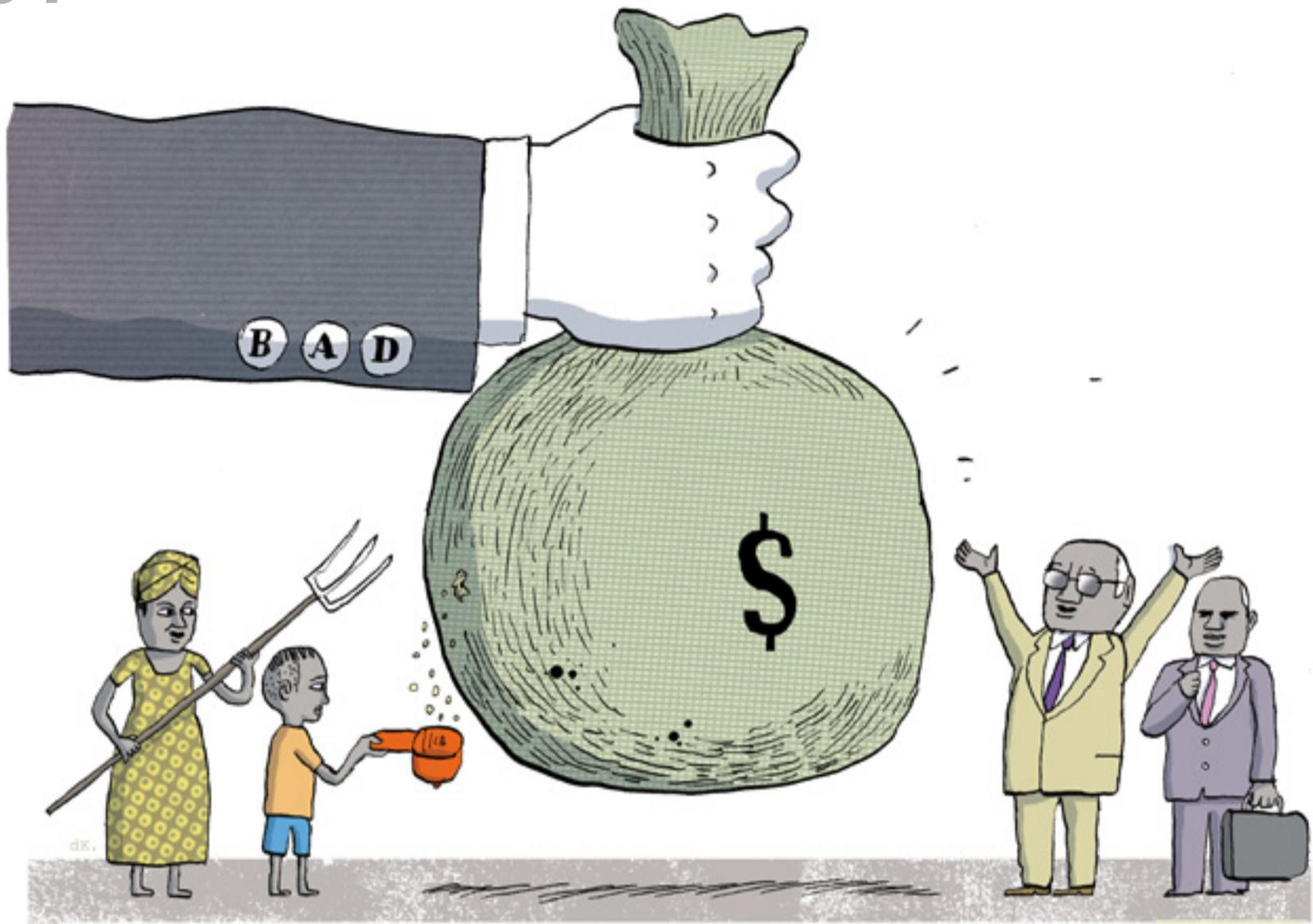


Illustration ©
Philippe de
Kemmeter.

Au Liberia, elle a financé à hauteur de 24 millions de dollars, il y a quatre ans, la dissémination de la variété Nerica (New Rice for Africa) à haut rendement (3 tonnes/ha) trois fois plus élevé que le riz traditionnel et qui de surcroît permet deux récoltes annuelles au lieu d'une. Des programmes similaires ont été développés au Nigeria, au Mali, au Sierra Leone, au Ghana, en Guinée-Conakry et en Gambie avec plus de 240 000 familles bénéficiaires. Objectif réduire : la dépendance de l'Afrique de l'Ouest (5 millions de tonnes/an)

Ces exemples témoignent que la Banque prend en compte jusqu'à un certain point les petits producteurs même si les termes « agriculture familiale » ou « organisation paysanne » ne font guère partie de son vocabulaire. Car la BAD accorde aussi beaucoup d'importance, dans sa stratégie, aux multinationales. Elle est avec la Banque mondiale, l'une des marraines de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan), lancée par le G8 en 2012, dont une résolution du Parlement européen votée en juin 2016 dénonce les risques de favoriser les accaparements de terres.

L'un des plus gros bénéficiaires des largesses de la BAD est le groupe nigérian Dangote Industries qui a obtenu en 2014 un prêt de 300 millions

de dollars pour plusieurs projets dont une raffinerie de pétrole et une usine d'engrais d'une capacité de 2,8 millions de tonnes d'urée par an. Il s'agit de réduire la dépendance du Nigeria aux importations d'engrais qui correspondent à 80 % de ses besoins. Mais aussi de permettre au magnat Aliko Dangote de devenir le plus grand exportateur de riz au monde d'ici quatre ans. En RDC, la BAD envisage de financer à hauteur de 52 millions de dollars un appui au parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo sur le plateau des Batéké, l'un des sites pilotes identifiés par le consultant sud-africain Mozfood & Energy Ltd. La BAD a également accordé en 2016 un prêt de 15,7 millions d'euros à la Compagnie agricole de Saint-Louis du Sénégal (CASL) pour un projet intégré de production de riz blanc pour le marché local qui doit permettre l'exploitation de 4 000 hectares dans le delta du fleuve Sénégal afin de produire 60 000 tonnes par an de riz paddy selon un modèle de riziculture irriguée, de signer des contrats de production avec des agriculteurs pour un minimum de 9 000 tonnes par an de riz paddy; de stocker 30 000 tonnes de riz paddy; de transformer et commercialiser 42 000 tonnes de riz blanc par an.¹ III

Rédaction : François Misser

¹ Lire l'article en p. 61 de ce Défis Sud.

« La transformation de l'agriculture africaine, c'est maintenant ! »¹. Tels sont les mots du président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, dans sa nouvelle stratégie « Nourrir l'Afrique » conçue en 2015. L'agriculture figure en effet dans l'agenda prioritaire de la BAD, appelé les « Top 5 »². « Mais quelle vision du modèle agricole et quelle dynamique se cachent derrière cette volonté de transformer l'agriculture africaine ? », se demande Mamadou Goita.

Un paradigme **pro-business** au sein de la BAD

Un entretien avec Mamadou Goita

Un indice ? « Akinwumi Adesina, élu 8^e président du Groupe de la BAD en mai 2015 est également l'ancien vice-président de l'Alliance pour une Révolution verte en Afrique (Agra) », explique Mamadou Goita, directeur exécutif de l'Institut de recherche et de promotion des alternatives de développement en Afrique (Irapad), et président de la Coalition de la société civile sur la BAD. La Banque affirme haut et fort sa volonté de changer de paradigme en Afrique concernant le développement agricole. Dans sa revue sur l'efficacité du développement 2016, consacrée à l'agriculture, elle explique s'orienter vers une nouvelle approche : « De l'appui à l'agriculture de subsistance vers l'investissement dans l'agriculture et les chaînes de valeur agricoles, dans une perspective commerciale ». La BAD souhaite promouvoir une agriculture entrepreneuriale. L'objectif affiché est de rendre l'Afrique auto-suffisante en production alimentaire mais également de faire de l'agriculture et

de l'agro-industrie un secteur compétitif sur le marché international.

Mamadou Goita affirme que la vision du développement agricole de la BAD se fonde sur deux éléments. D'une part, une volonté accrue d'inclure le secteur privé dans l'agriculture, qui implique une dynamique de privatisation du modèle agricole. Et d'autre part, la promotion du modèle de la Révolution verte et donc le développement d'une agriculture industrielle et productiviste. Que devient l'agriculture familiale dans tout cela ? Qu'implique, pour le continent africain et ses populations, ce choix du modèle de développement agricole ? Il semble nécessaire de revenir plus en détail sur ces deux éléments que sont la dynamique d'inclusion du secteur privé et la promotion du modèle de la Révolution verte.

Une stratégie affirmée : passer à une agriculture commerciale

Les bailleurs de fonds développent des stratégies en fonction des différents secteurs où ils interviennent pour pouvoir orienter leurs financements. Celle de la BAD relève d'une stratégie pour le développement du secteur agricole et agro-industriel, d'une orientation pro-business.

1 : Groupe de la BAD, « Nourrir l'Afrique, Stratégie pour la transformation de l'agriculture 2016-2025 », p.1 https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa_-_Strategie-Fr.pdf

2 : Les 5 priorités à l'agenda sont : Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique et Améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Des projets... sans moyens pour contrôler le respect des objectifs

La Nasan au Sénégal évaluée par un groupe de chercheurs

Le GRSA, le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire a publié* en mars 2017 une évaluation de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan) au Sénégal : Les sociétés privées sénégalaises montrent un niveau d'intérêt décroissant pour la Nasan.

Les projets Nasan auraient couvert 71 000 hectares dont 17 000 réservés aux paysans sur base contractuelle. Les projets ne se concrétisent pas.

Les parties prenantes se rejettent les responsabilités. Pour les organisations paysannes, les progrès auraient été plus rapides si on avait mieux tenu compte de l'agriculture familiale. Pour les entreprises, les réformes du gouvernement sont trop lentes, Pour le gouvernement, les entreprises invoquent de faux prétextes.

Les résultats décevants semblent attribuables à la logique de fonctionnement de la Nasan qui ne dispose pas de moyens pour contrôler le respect des objectifs, ce qui fait que les parties prenantes se « défilent » quand elles le veulent.

* L'investissement privé en agriculture est-il la solution ? Évaluation de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Sénégal, Marie Gagné, Pour le compte du Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire (GRSA) Mars 2017 : http://www.ccic.ca/working_groups/Rapport_Final_NAFSN.pdf



La BAD ne tient pas à cacher son orientation pro-business.

Illustration © Isabelle Busschaert.

Cela n'est pas le cas de tous les bailleurs. Ainsi, la Banque mondiale aurait une approche davantage compatible avec le soutien à l'agriculture familiale en comparaison à la BAD. Selon Mamadou Goita, la BAD fait bien pire que la Banque mondiale puisqu'avec celle-ci il y a au moins des possibilités de discussion et d'évolution.

La BAD ne tient pas à cacher son orientation pro-business. Attirer les investissements privés dans le secteur agricole est l'un de ses objectifs prioritaires. Lors des 52^{es} assemblées annuelles de la BAD qui se sont déroulées en Inde entre les 22 et 26 mai 2017, dans son discours d'ouverture, le président Adesina a rappelé l'importance de l'accélération des investissements privés dans le secteur agricole africain et affirmé que la BAD mène des actions pour mobiliser des investissements massifs, et donc rendre le continent attractif³.

L'agriculture est ainsi présentée comme une opportunité rentable pour les investisseurs. Selon Mamadou Goita, présent aux assemblées annuelles 2017 de la Banque, de nombreuses sociétés indiennes y avaient une stratégie offensive, en raison des débouchés pour leurs investissements en Afrique. De même, le forum le plus populaire a été celui sur les partenariats entre l'Inde et le Japon pour le développement agricole en Afrique.

L'inclusion du secteur privé dans le développement agricole permet-elle vraiment de répondre à la stratégie « Nourrir l'Afrique » ? Selon Mamadou Goita la réponse est catégo-

3 "Discours d'ouverture du président A. Adesina à l'occasion des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement, 22-26 mai 2017, Ahmedabad, Inde ». Disponible au : https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/AA2017_Discours_ouverture_pdt_Akinwumi_Adesina_22-26-mai-2017.pdf

rique : non ! La volonté n'est pas de nourrir les populations mais avant tout d'être rentable.

Il ne faut certes pas avoir une vision binaire de l'inclusion du secteur privé dans l'agriculture. Cependant, lorsque la BAD s'y réfère, il ne s'agit que des grandes entreprises. Il suffit de regarder le nom de certains de ses partenaires : Danone, Nestlé, Unilever, Olam, Cargill.⁴ La BAD étant appuyée en majorité par des fonds publics, les orientations des financements devraient être contrôlées. Lorsque des choix sont faits, c'est nécessairement au détriment d'autres investissements. Ainsi, financer le secteur privé a lieu au désavantage de domaines tels que l'accès aux moyens de production des exploitations agricoles familiales.

Vers la Révolution verte africaine

Le concept de la Révolution verte est apparu après la Seconde Guerre Mondiale et s'est particulièrement développé dans les années 1960-1970. Il fait référence à une révolution de la production dans le domaine agricole se basant sur une agriculture industrialisée, mécanisée, utilisatrice d'intrants et de semences modifiées. Trois éléments au centre de cette « Révolution » : « des utilisations intensives d'eau - avec le développement de systèmes d'irrigation – et d'intrants chimiques, de semences dites à haut rendement », hybrides et/ou transgéniques⁵. Une agriculture industrielle et productiviste est mise en avant. Certes, la Révolution verte a permis une augmentation de la production agricole, mais à quel prix ? Dépendance des agriculteurs(ices) à l'achat d'intrants et de semences, dégradation des sols, épuisement des ressources en eau, pertes de biodiversité... Les conséquences désastreuses de l'agriculture industrielle de la Révolution verte ne peuvent plus être ignorées.

C'est pourtant ce modèle que choisit encore de promouvoir la BAD. « Son président Akinwumi Adesina est en effet l'ancien vice-président de l'Alliance pour une Révolution verte en Afrique », rappelle Mamadou Goita. L'industrialisation de la production, la volonté d'augmenter la productivité en utilisant des intrants

⁴ Groupe de la BAD, « Nourrir l'Afrique, Stratégie pour la transformation de l'agriculture 2016-2025 », p.40 https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa_-_Strategie-Fr.pdf

⁵ SOS Faim, « Les défis du développement agricole en Afrique et le choix du modèle : Révolution verte ou agro-écologie ? », étude réalisée par M. Goita, 2014. Disponible au : <https://www.sosfaim.lu/wp-content/uploads/2014/09/SOS-Faim-Brochure-011-WEB.pdf>



Agra, Nasan, BAD... les enfants terribles de la Révolution verte

La BAD s'inscrit dans une dynamique déjà bien implantée en Afrique. Depuis quelques années, le développement agricole et agro-industriel est devenu un secteur avec un intérêt grandissant. De nombreuses initiatives, basées sur le modèle de la Révolution verte fleurissent.

L'Alliance pour une Révolution verte en Afrique (Agra) créée en 2006 par un partenariat entre la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller n'est pas la seule initiative. En 2012, les pays du G8 décident de créer la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan). Celle-ci s'apparente à une nouvelle Révolution verte mais avec un secteur privé plus présent que le secteur public, contrairement à la « Révolution » des années 1960-1970.

La Nasan est vivement critiquée par les ONG soutenant l'agriculture familiale. Elle favorise en effet l'agriculture industrielle à grande échelle et les multinationales étrangères au détriment du soutien aux exploitations familiales. Ces initiatives ne font qu'ouvrir de nouveaux marchés pour des entreprises privées, et ne permettent qu'à la marge de soutenir l'agriculture familiale. La BAD s'inclut donc dans cette dynamique pourtant fort contestée par les organisations de la société civile soutenant l'agriculture familiale.

chimiques et le développement d'une forte mécanisation sont des éléments primordiaux dans cette nouvelle stratégie⁶.

Les assemblées annuelles de 2017 renforcent cette dynamique. Le choix de l'Inde pour la tenue de ces Assemblées n'était sûrement pas neutre. L'Inde est le pays emblématique de la Révolution verte. Adesina souhaite que l'Afrique suive le même chemin pour devenir une puissance mondiale à travers son secteur agricole... III

Propos recueillis par Célimène Bernard

⁶ Groupe de la BAD, « Nourrir l'Afrique, Stratégie pour la transformation de l'agriculture 2016-2025 », https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa_-_Strategie-Fr.pdf

Établie depuis bientôt trois ans dans la région de la vallée du fleuve Sénégal, la Compagnie agricole de Saint-Louis a l'ambition de produire du riz à une échelle quasi industrielle. Elle dispose pour cela de terres, d'un financement très généreux, et de la bienveillance des autorités. Bizarrement, ses dirigeants préfèrent garder le silence.



LA COMPAGNIE AGRICOLE DE SAINT-LOUIS

Financés par la BAD, les **dirigeants se taisent**

Ross Bethio est un hameau sorti de sa tranquillité, qui a grandi très vite, depuis moins d'une dizaine d'années, grâce au développement de la culture du riz. À environ 60 km au nord de Saint-Louis, la ville située au cœur de la zone de développement de cette céréale. Depuis que les gouvernements successifs ont décrété que le Sénégal devait atteindre l'autosuffisance en riz en 2018, tous les espaces libres dans la région sont mis en valeur ; et les terres, quand on en trouve, se négocient à prix d'or. C'est dire qu'une société qui vient acquérir près de 4 500 hectares attire forcément les regards. La Compagnie agricole de Saint-Louis (CASL) y déploie une activité qui passe de moins en moins inaperçue.

Situées à une dizaine de kilomètres environ de Ross Bethio, les terres de la CASL sont bordées sur une bonne partie au nord par le fleuve Sénégal, ce qui facilite fortement l'irrigation. Opérationnelle depuis bientôt trois ans, la Compagnie se vante d'avoir produit, dès sa première saison, plus de 60 000 tonnes de riz blanc. Dans le long terme, selon les déclarations de certains dirigeants de l'Agence nationale de promotion des investissements (Apix), auprès de laquelle la compagnie a été enregistrée, elle devrait contribuer à produire environ 400 000 tonnes de riz blanc, soit un peu moins de la moitié de ce que le gouvernement du président Macky Sall veut réaliser. Et cela sur environ 400 000 ha de terres que la compagnie souhaite obtenir avec l'appui des services de l'État.

Une étude publiée en mars 2017 par le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire (GRSA) a jugé que l'approche de la CASL comporte des avantages et des inconvénients : l'accès à la terre est négocié avec les paysans, mais les compensations sont minimales. Des aménagements sont réalisés en faveur des paysans, mais ceux-ci auraient quand même préféré les entretenir et les exploiter eux-mêmes.

Des capitaux français et un fils de chef d'État

Immatriculée comme entreprise à capitaux français et sénégalais, la CASL est détenue en majorité par une société française dénommée Arthur Straight Investissements (ASI), dirigée par M. Laurent Nicolas. À Saint-Louis, les opérations sont sous la tutelle de M. François Grandry, dont une partie de la famille s'est établie au Sénégal à l'époque de la colonisation française, et s'est longtemps activée dans l'agro-industrie.

Parmi les fondateurs de la CASL, l'on retrouve un ancien cadre dirigeant du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), M. Ousseynou Ndiaye, producteur de riz bien implanté dans son terroir. À Ross Bethio, les autorités se souviennent qu'il a démarché les villageois pour obtenir qu'ils lui cèdent des terres, ou qu'ils établissent un protocole qui permettrait à certains d'entre eux de produire du riz pour le compte exclusif de la CASL. Pour



La BAD n'entend pas s'expliquer sur les choix d'investissement qu'elle opère.
Illustration © Olivier Swenne

sa part, il assure n'avoir pas joué d'autre rôle que celui de consultant pour la société à ses débuts. « Je n'ai poussé personne à vendre ses terres », a-t-il soutenu. Mamadou Diallo, ancien directeur de l'Agriculture à l'époque du président Wade, se rappelle que le défunt Hamath Sall, ancien ministre de l'Agriculture, avait été également associé au projet. Mais le partenaire sénégalais le plus en vue dans ce projet n'est autre que Makhtar Diouf, dit « Pedro », fils aîné de l'ancien président de la République Abdou Diouf. Depuis l'arrivée au pouvoir de Macky Sall, proche de son père, il a notamment acquis le monopole du contrôle de la charge à l'essieu des véhicules poids lourds, sur l'axe Dakar-Bamako. Sa compagnie (Afrique Pesage) n'était pas connue avant de décrocher ce contrat, et ne semblait pas disposer de l'expérience nécessaire pour cette activité.

De même, bien que très proche des puissants et influents chefs religieux mourides de Touba, « Pedro » Diouf n'était pas connu pour posséder des terres destinées à l'agriculture. Il semble néanmoins être fortement impliqué dans la production du riz dans la Vallée, à travers la Compagnie agricole de Saint-Louis.

Interpellé sur sa participation dans le montage financier qui a permis de mettre en place la société rizicole, « Pedro » Diouf, après plusieurs relances au téléphone, n'a jamais voulu nous parler. Mieux, il a demandé à des fonctionnaires de l'Apix, par lesquels nous avons pu obtenir son contact, de « demander aux journalistes de ne plus l'importuner ». François Grandry n'a pas appliqué une stratégie vraiment différente. Très cordial au cours d'un séminaire, son attitude a changé du tout au tout, quand il a su qu'il avait affaire à un journaliste. C'est pourtant, au cours du même séminaire à Saint-Louis, qu'il se vantait d'avoir pu produire, dès sa première saison, environ 60 000 tonnes de riz blanc, et d'avoir fait travailler plus de 5 000 personnes. Et il annonçait une plus grande extension de l'activité de sa société dans les mois suivants.

Générosité de la BAD

Il est avéré que la Banque africaine de développement (BAD), conjointement avec la banque européenne d'investissement (BEI), a accordé un financement de plus de 30 millions d'euros pour le développement des activités de la CASL. C'est plus que ce qu'a jamais reçu une entreprise individuelle au Sénégal dans le domaine agricole ou même agro-industriel. Au bureau de la BAD à Dakar, on n'a qu'une seule

La compagnie souhaite s'agrandir avec l'aide de l'État.

explication, « la volonté du Sénégal de devenir autosuffisant en matière de production de riz doit être encouragée. Et le DG de la BAD a dit que c'est le secteur agricole qui est susceptible de créer le plus d'emplois en Afrique ».

Silence à tous les niveaux

Pourquoi cette sollicitude envers ce projet, et quelles sont les garanties offertes ? Pourrait-on s'attendre à voir d'autres projets agricoles recevoir des financements similaires ? Pour toutes ces questions, et d'autres encore, le représentant-résident de la BAD à Dakar, nous demandera de transmettre à ses services un courrier exprimant notre demande d'interview, pour qu'il ait le temps de se préparer et de donner les bonnes réponses. Depuis la fin du mois de mai, il ne semble pas encore avoir terminé sa préparation.

La même attitude semble avoir été adoptée du côté des pouvoirs publics. Si prompt à communiquer pour démontrer les efforts qu'il accomplit dans le domaine de la production de riz, le ministère de l'Agriculture plonge dans le mutisme quand lui est posée la question du financement accordé à la CASL. De plus, alors que des sociétés beaucoup plus vieilles et expérimentées ont des difficultés à être financées, la société franco-sénégalaise parvient à trouver, presque en claquant des doigts, plus de 31 millions d'euros. Cela aurait mérité que ses contributeurs en parlent plus longuement qu'ils ne l'ont fait à ce jour. III

Rédaction : Mohamed Gueye

En se hissant au rang de « coproductrices des politiques publiques », les firmes privées bouleversent les règles du jeu de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Face à des lobbys et des stratégies de communication des firmes particulièrement bien armés, les défenseurs des agricultures familiales doivent faire valoir la pertinence de leur vision et de leurs approches.

Le **secteur privé** sauvera-t-il l'agriculture africaine ?

La transformation des agricultures africaines pour assurer la sécurité alimentaire sur le continent est devenue impérative à la suite de la flambée des prix mondiaux des matières premières en 2007-2008, à la crise financière qui en a résulté et à ses impacts sur les politiques d'aide publique au développement.

Depuis lors, la nécessité de réduire la dépendance de l'approvisionnement alimentaire à l'égard des importations est devenue impérieuse, d'autant plus que l'agriculture reste un secteur majeur influençant de nombreux facteurs du développement (produit intérieur brut, emploi, gestion des ressources naturelles, sécurité alimentaire et nutritionnelle) et que le continent africain dispose d'un potentiel très important sur ce plan. Mais il s'agit, aussi, d'assurer une sécurité alimentaire mondiale future, alors qu'un ensemble de pays (Chine, pays du Golfe) disposent de ressources insuffisantes pour couvrir à terme leurs besoins et que les gains de productivité atteignent un palier dans les agricultures occidentales. L'Afrique, compte tenu de son potentiel de ressources naturelles (terres, eau) et du potentiel d'accroissement de la productivité représente toujours le « continent de tous les possibles » capable de répondre à ces deux enjeux : produire pour répondre aux besoins alimentaires d'une Afrique en forte croissance démographique ; contribuer à résoudre, à travers les exportations, la crise alimentaire et énergétique mondiale.

Le contexte de la crise financière et ses conséquences

Aujourd'hui, les effets durables de la crise financière sur les budgets publics des pays de l'OCDE réduisent les marges de manœuvre des grands donateurs de l'Aide publique internationale au développement (APD). La crise contraint aussi les pays africains à de drastiques ajustements budgétaires. L'endettement s'est de nouveau fortement accéléré ces dernières années en raison de la chute des prix des matières premières énergétiques, minières et parfois agricoles (cacao). Et ce malgré le nouveau consensus sur la nécessité de relancer le financement public de l'agriculture africaine, concrétisé notamment dans les engagements de Maputo, réitérés dans la déclaration de Malabo, de consacrer plus de 10 % des dépenses publiques au secteur agricole.

Dans ce contexte, la mobilisation du financement privé est souvent avancée comme une solution. Elle permettrait une mobilisation des compétences, connaissances et technologies à même de combler les déficits de productivité des agricultures africaines et une mobilisation des capitaux nécessaires à leur décollage.

Mais cette montée en puissance des arguments en faveur du « privé » coïncide aussi avec des transformations majeures au niveau du marché des intrants et des marchés alimentaires dans les pays du Nord : les multinationales des engrais, semences et produits phytosanitaires voient leurs débouchés traditionnels se restreindre sous



Avec le secteur privé, la partie de poker est plutôt déséquilibrée.
Illustration © Olivier Swenne

l'effet d'une saturation de la demande, d'une stagnation des rendements, de l'apparition de réglementations et normes environnementales et de santé publique, et d'une rationalisation des pratiques des agriculteurs. De même, la consommation alimentaire progresse très faiblement en raison de la faible dynamique démographique. Constatant la stagnation au Nord, les firmes privées perçoivent l'Afrique, comme un marché potentiel majeur, tant pour les intrants que pour les produits alimentaires.

La multiplication des « centres » de décision

Les politiques agricoles et de sécurité alimentaire voient désormais se confronter différents cercles d'initiative et de décision tant sur le plan de la « production » de ces politiques (leurs cadres normatifs et référentiels) que de leur mise en application et de leur gouvernance. Les politiques économiques et budgétaires des pays africains sont, depuis longtemps, négociées par les États avec les institutions financières internationales. La réglementation

nationales, régionales et internationales. Habituellement ces dynamiques sont portées par les États dans le cadre de l'ONU et de ses agences... et les différentes catégories d'acteurs concernés par les décisions publiques s'organisent pour les influencer, qu'il s'agisse des firmes privées, de la société civile, des syndicats, etc. Or, dans beaucoup de domaines, les institutions publiques se révèlent dans l'incapacité de jouer leur rôle de régulation, en raison du poids croissant pris par les acteurs privés, qu'il s'agisse du secteur financier, de l'industrie et du commerce ou des services, et en raison de la globalisation de leurs stratégies et pratiques.

Une pensée unique à combattre...

Ces dernières années, les firmes privées multinationales et des fondations philanthropiques qui leur sont adossées ont accru, modifié et imposé leur rôle dans le débat international, dans l'établissement des cadres normatifs des politiques publiques agricoles et de sécurité alimentaire au niveau international, et dans la

Dans beaucoup de domaines, les institutions publiques se révèlent dans l'incapacité de jouer leur rôle de régulation, en raison du poids croissant pris par les acteurs privés.

commerciale est la chasse gardée de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et un ensemble de conventions et accords internationaux plus ou moins contraignants régissent différentes matières généralement considérées comme des biens publics mondiaux: la biodiversité, les normes sanitaires, la pêche, la lutte contre la désertification... et plus récemment le changement climatique.

Développement durable, adaptation et lutte contre le changement climatique, nutrition et sécurité alimentaire sont des thèmes majeurs de préoccupation internationale. Ces sujets appellent aujourd'hui à la formulation de consensus à l'échelle internationale et à une complémentarité des actions aux différentes échelles locales,

mise en œuvre de réformes de ces politiques aux niveaux nationaux, régionaux et locaux. Leur action est souvent guidée par un objectif de déconstruction des cadres normatifs et de dérégulation. Elles ont convaincu bon nombre de décideurs et d'autres acteurs de leur « légitimité » en usant principalement de trois arguments massues: leur capacité, préjugée supérieure, à mobiliser connaissances, technologies et facteurs de production « mieux à même » de combler le fossé de productivité des agricultures africaines; leur capacité, réelle, à mobiliser des financements plus importants; leur capacité, tout aussi réelle mais éminemment contestable, à faire évoluer les politiques et réglementations pour créer « un écosystème favorable aux affaires » basé sur le paradigme du « succès com-

mercial». Les firmes privées ont ainsi réussi à convaincre décideurs et acteurs désemparés de la convergence entre intérêts privés et production des biens publics mondiaux, en particulier l'accès de tous à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la lutte contre le changement climatique et même la protection de la biodiversité¹.

De leur côté, les grands pays donateurs ont fait évoluer leur approche de l'Aide publique au développement (APD). Si les budgets globaux de l'APD n'ont pas diminué, ils ne parviennent pas à accroître sensiblement leur contribution au secteur agricole et à la sécurité alimentaire. De plus, ils canalisent une part croissante de leur aide à travers les organisations multilatérales du système des Nations unies: institutions financières, dont la Banque mondiale, organisations spécialisées comme les FAO, PAM, Unicef, Fida, et organisations régionales telles que l'Union africaine, etc. Le débat sur les financements innovants qui devaient permettre de lever des fonds publics additionnels (tels que la taxe sur les billets d'avion, la taxe sur les transactions financières, etc.) se heurte à la difficulté d'établir des consensus européens ou internationaux, et finalement il se réduit à accepter la mobilisation des ressources privées. Si elles ne s'engagent pas toujours directement dans des partenariats public-privé, les agences d'aide soutiennent généralement ces approches et font de leurs appuis financiers un levier pour une réforme des politiques des pays africains ne répondant qu'aux attentes du secteur privé. Enfin, si l'aide est désormais déliée dans les pays membres de l'OCDE, la promotion des entreprises à l'exportation redevient une préoccupation importante, notamment dans un contexte marqué par la montée en puissance des financements chinois et indiens, impliquant mécanismes de financements publics et marchés attribués à des entreprises nationales.

Confronter les légitimités

On assiste en fait à une confrontation entre la légitimité des processus induite par la participation des acteurs locaux et la légitimité des processus internationaux induite par la notion de bien public mondiaux. Cette coproduction du cadre des politiques s'accompagne d'une co-implication dans l'évaluation des réformes de ces politiques, voire de la fourniture d'assistance technique spécialisée par les firmes et fondations visant à « accompagner » – ou à en-

traîner – les États dans des réformes des législations nationales (semencière, foncière, fiscale, code des investissements) servant les intérêts de ces firmes et fondations.

Paradoxalement, alors que le financement des agricultures africaines repose en immense majorité sur l'autofinancement des exploitations familiales (de l'ordre de 200 milliards de dollars

Les exploitations familiales, généralement sans statut juridique, sont considérées comme des « clients » de ces entreprises et non plus comme partie prenante de la discussion sur la modernisation des agricultures.

pour l'Afrique subsaharienne), le secteur privé auquel il est fait référence dans les débats sur les politiques agricoles est constitué essentiellement d'entreprises internationales, du secteur bancaire commercial ainsi que de compagnies de télécommunications. Les exploitations familiales, généralement sans statut juridique et par conséquent sans reconnaissance formelle en tant qu'agents économiques, sont ainsi considérées comme des « clients » de ces entreprises et non plus comme une partie prenante de la discussion sur le schéma de modernisation des agricultures et sur les modèles de développement qui le sous-tendent. Faisant fi de tous les débats en cours, les grandes firmes multinationales nient leur nécessité et n'envisagent la transformation des agricultures africaines qu'à travers l'adoption par les exploitants familiaux de leurs produits: paquets techniques de type « révolution verte de première génération », semences sélectionnées et hybrides, engrais, produits phytosanitaires.

¹ : Yara communique sur le fait que l'intensification agricole permet de limiter l'extension des terres cultivées via la déforestation.

S'il y a bien une confrontation globale de visions entre la promotion des agricultures familiales et l'agro-business, on ne peut nier qu'il existe toute une panoplie d'approches; et nombre de grands groupes privés se préoccupent de leurs liens avec les filières et agricultures locales. On ne peut pas assimiler les stratégies de Monsanto, de Yara, de Syngenta, de Danone et de Carrefour sur le plan de la responsabilité sociale et environnementale. De même les stratégies des fondations et des agences d'aide ne sont pas univoques. Le Forum pour la révolution verte en Afrique, organisé par Agra, fer de lance des partenariats public-privé, était consacré cette année à l'inclusion des petits exploitants et à la création d'emplois !

Faire valoir la pertinence des agricultures familiales

Il est difficile d'y voir clair tant les stratégies de communication et de lobbying (qui font une place importante à l'éthique, aux enjeux globaux, voire au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire) sont parfois totalement déliées des pratiques réelles et brouillent la lecture objective du paysage des acteurs. Les approches des firmes et fondations peuvent ainsi rejoindre des revendications et intérêts des agriculteurs familiaux. Yara et Agra sont mobilisés sur l'accès des petits producteurs au crédit et leur accès aux intrants, à l'information, etc. Avec Syngenta, ils militent pour la libre circulation des intrants et produits agricoles au sein des espaces régionaux, ce qui constitue une revendication commune avec les organisations paysannes. Une meilleure connaissance des stratégies et des pratiques des firmes privées et fondations philanthropiques qui leur sont liées, et de l'impact des choix qu'elles veulent imposer, est un facteur essentiel pour adapter les stratégies d'intervention, d'alliances, d'influence, et améliorer la capacité des Organisations paysannes à défendre leurs visions, positions et points de vue.

Face à des lobbys et des stratégies de communication de firmes particulièrement bien armées (budgets, moyens techniques, arguments), les défenseurs des agricultures familiales peinent à faire valoir la pertinence de leur vision et de leurs approches. Et ce, dans un contexte marqué par le triomphe d'approches quantitatives, qu'il s'agisse de la généralisation de l'utilisation des modèles économétriques comme méthode de planification des politiques et programmes, ou qu'il s'agisse des méthodes d'évaluation des

résultats ou des impacts, qui généralement ne s'attachent qu'à saisir les changements quantitatifs. Les ONG et les mouvements citoyens doivent donc continuer à exercer une veille, et une analyse critique sur la base desquelles elles pourront se positionner et déployer une activité intense de plaidoyer. Il convient aussi de soutenir l'activité de réseaux spécialisés sur différents thèmes qui recourent les problématiques de l'investissement privé, notamment autour du modèle agricole promu: accaparements fonciers, OGM, semences et ressources génétiques, biodiversité, pesticides et perturbateurs endocriniens, responsabilité sociale et environnementale des entreprises, etc. III



Cet article est un résumé d'une réflexion sur le secteur privé rédigée par Roger Blein (Bureau Issala) pour l'Association française Inter-réseaux / Développement rural (IR).



Deogratias Niyonkuru constate les échecs répétés des tentatives de lutte contre la pauvreté en Afrique, qui touche surtout les milieux ruraux. Il se met à la place du paysan africain et explique, à travers le prisme de la culture africaine, pourquoi l'aide humanitaire a tant échoué. Avec, à la clé, ce constat interpellant : l'augmentation du taux de croissance des pays d'Afrique est parmi les plus élevés de la planète, mais elle n'a qu'une faible incidence sur le bien-être des populations rurales.

Les paysans d'Afrique veulent vivre dans la dignité

BIO Deogratias Niyonkuru est surtout connu pour son travail avec l'association Adisco - primée en 2015 par la Fondation Roi Baudouin - et son projet « Collines Solidaires » qui a œuvré entre autres au rapprochement des communautés en conflit dans la région des Collines par une collaboration avec les paysans burundais. Ses années de travail de terrain dans plusieurs pays d'Afrique (RDC, Cameroun, Burundi) lui permettent d'analyser l'évolution de l'agriculture en Afrique. La parution de son ouvrage *Accompagner les petits paysans d'Afrique à vivre dans la dignité*¹ est prévue fin 2017.

indispensables à la transformation du monde rural (...). Taux d'intérêt élevés, échéances courtes et rendements incertains limitent également les investissements, notamment en matière d'innovation»². C'est un cercle vicieux, qui limite les investissements dont l'agriculture a tant besoin puisqu'elle représente le moteur de l'économie dans de nombreux pays africains. Les seuls secteurs porteurs d'investissement sont évidemment ceux qui ne comprennent pas de risques tels le thé, le café, le coton, qui profitent aux plus nantis, alors que la situation des petits paysans continue à se détériorer, faute d'accès au crédit ou à cause d'intérêts trop élevés et d'amendes de retard qui les obligent parfois à brader leurs récoltes pour rembourser le cash plus vite.

L'incontournable question du financement

L'adage est simple : pour aider les paysans, il faut financer l'agriculture. Mais les crédits restent frieux et le microcrédit, qui a d'abord éveillé tous les espoirs, montre ses limites : « Le microcrédit est caractérisé par des taux d'intérêt élevés et des échéances courtes, alors que le taux de rendement sur l'investissement dans les zones rurales des pays les moins avancés est très incertain, surtout sur les investissements innovants

Les crédits individuels au sein des organisations paysannes génèrent souvent des tensions entre membres. Le système du financement en nature (notamment pour les intrants) réalisé par certaines organisations d'appui suppose de disposer de moyens de transport et de stockage suffisants. Les fonds rotatifs et les chaînes de solidarité mis en place au sein des organisations paysannes sont trop lents et les projets à financer manquent de diversité. Les institutions de microfinancement auxquelles des organisations paysannes font appel n'assurent pas toujours

1 : Deogratias Niyonkuru, *Accompagner les petits paysans d'Afrique à vivre dans la dignité*, Expériences, témoignages, réflexions, pistes méthodologiques, Fondation Roi Baudouin, à paraître (le titre est actuellement provisoire).

2 : CNUCED, *Brief Policy* n°46, février 2016, p 132



Deogratias Niyonkuru,
le réparateur de collines.
Illustration © Alain Corbel.



**Pour aider
les paysans il
faut financer
l'agriculture.**

le suivi des projets. Quant au « warrantage », le mécanisme de crédit garanti par le stockage de la production des agriculteurs, les conditions sont multiples : les produits doivent être peu périssables, les prix à la période de vente supérieurs à ceux en vigueur au moment de la récolte, sans parler des taux d'intérêt, qui ne doivent pas être trop élevés, ou des problèmes de sécurité dans des pays sortant de conflits. Deogratias Niyonkuru propose un changement de paradigme et cinq mécanismes visant à développer les exploitations agricoles paysannes : la mobilisation des ressources endogènes à travers les tontines orientées vers des projets et des fonds pérennes intrants, le développement d'activités rentables qui nécessitent peu de moyens, celui de mécanismes de crowdfunding pour financer l'activité agricole par de nombreux petits fonds, des mécanismes visant à maintenir l'argent au village, qui trop souvent repart en ville et, enfin, le soutien des mécanismes de solidarité.

Mais la nécessité de trouver le bon moyen de financement ne doit pas occulter l'importance des aides provenant des États, qui restent essentielles alors que dans le même temps, les

institutions de Bretton Woods continuent à refuser des subventions à l'agriculture au nom de l'ouverture des marchés... Ce qui favorise le dumping et la conquête des parts de marché par les multinationales du Nord.

La question de la propriété, source de conflits

La part des paysans dans les chaînes de valeur reste minime. S'il est urgent de travailler à la restauration de leur vrai bénéfice, il ne suffit pas d'encourager la vente des produits transformés. La part de ce type de biens dans les chaînes de transformation revient essentiellement aux multinationales et aux supermarchés qui les exportent du Nord.

Les emplois non agricoles ont également un rôle à jouer et permettraient d'éviter la désertion des zones rurales, notamment par les jeunes, qui sont attirés par les villes où ils ne trouvent pas de travail. C'est aussi une manière d'apporter des ressources aux populations qui ne possèdent pas de terres tout en élargissant le marché agricole.

Vient ensuite la question de l'accès aux facteurs de production. Deogratias Niyonkuru semble tenir un discours assez tolérant par rapport à l'usage des engrais chimiques, nécessaires selon lui pour améliorer la fertilité des sols, il rappelle qu'un juste usage de ces engrais favorise la productivité, à condition de ne pas tomber dans l'excès... et ne manque pas de souligner qu'en arrière-fond, se profile aussi le débat politique de la mainmise de quelques multinationales sur ces engrais. Se pose aussi la problématique de la souveraineté semencière: actuellement les lois semencières portent principalement sur le contrôle de la circulation des semences, l'obligation pour les producteurs de les faire certifier, la reconnaissance du droit de propriété pour les laboratoires qui les produisent et enfin la reconnaissance ou non des OGM.

Une situation face à laquelle l'association sénégalaise des producteurs de semences paysannes a tranché en créant le Comité ouest-africain des semences paysannes, qui promeut et diffuse les semences paysannes dans huit pays de la région. Et Deogratias Niyonkuru de citer Olivier De Schutter, alors qu'il était rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation: «*Garantir la sécurité alimentaire dans l'avenir nécessite que nous soutenions la diversité génétique des cultures, notamment l'agro-biodiversité. Ceci est particulièrement important pour les petits paysans des pays en développement qui, de manière accablante, dépendent des semences qu'ils conservent de leur propre culture et qu'ils donnent, échangent ou vendent (...)*».

Enfin, on sait combien en Afrique l'accès à la terre constitue le bien le plus précieux alors qu'il est souvent difficile d'être en possession d'un titre foncier qui prouve son droit de propriété. La question des terres devient souvent une source de conflits, faute de documents authentifiés par les autorités compétentes.

Agriculture familiale contre agriculture commerciale

Les organisations d'Afrique de l'Ouest ont clairement tranché en faveur de l'agriculture familiale alors que celles d'Afrique centrale, du RD Congo, du Cameroun et d'Afrique de l'Est, ont plutôt choisi de promouvoir les deux modèles. S'il est clair qu'ils continueront à coexister en Afrique, la question est plutôt de savoir quel est le type d'agriculture que les États choisissent de soutenir prioritairement. L'agriculture commerciale reste une grande tentation: en RDC, la promotion des

parcs agro-industriels est l'un des points centraux de la politique du président Kabila.

À ce stade, le rôle des organisations paysannes est donc particulièrement important. Mais les débats ont des limites: les associations paysannes ne sont pas toujours d'accord entre elles, elles n'ont pas les mêmes capacités d'analyse, le mouvement paysan n'est pas homogène, les dossiers sont souvent complexes. Au niveau politique, une autre réalité doit être prise en

Les emplois non-agricoles permettent d'éviter la désertion des zones rurales.

compte: celle de l'augmentation des importations, souvent au détriment de la production locale. Cela s'explique par les comportements des consommateurs, attirés par des produits importés, mais aussi par une politique de prix bas liée aux subventions dans leurs pays d'origine. Pourtant, même si ces importations nuisent au développement des pays africains, leurs dirigeants les autorisent, voire les encouragent, par peur d'émeutes de la famine.

Les questions taboues

Du côté des experts du développement, le discours est connu: l'agriculture traditionnelle est responsable de son (trop) faible rendement alors que la population ne cesse de croître. Les projets d'introduction de méthodes dites modernes de culture et d'intensification agricole n'ont pourtant pas rencontré les succès escomptés. Si les organisations paysannes pointent plutôt d'autres problématiques, telles que la perte de la fertilité des terres, le manque de semences, l'exiguïté des terres ou les changements climatiques, Deogratias Niyonkuru, qui se base sur des témoignages de paysans, évoque des raisons plus profondes, liées à la réalité africaine telles que la sorcellerie, les religions ou l'alcoolisme, ... Quant aux richesses, elles se perdent sans améliorer les conditions de vie des populations: la plus-value de la récolte des paysans est ponctionnée par de plus en plus d'intermédiaires ou est investie dans des funérailles ou des fêtes. La sorcellerie et les superstitions freinent l'ascension de certains membres de la communauté. Deogratias Niyonkuru évoque aussi des raisons plus inattendues, telles que la perte de valeurs fondamentales de la culture africaine, comme la solidarité, et s'inquiète de

l'émergence de comportements négatifs tels que la paresse, le manque d'honnêteté ou le manque de stabilité des ménages. Enfin, les effets pervers de l'aide humanitaire et son principe de gratuité plongent dans la mendicité des populations qui ont longtemps basé leur fonctionnement sur le travail. « L'aide humanitaire et la gratuité, si elles ne sont pas bien gérées, peuvent jouer un rôle dévastateur et hypothéquer de manière irréversible toute chance de développement

d'un pays ». Pour résumer, la culture africaine est encore très présente en milieu rural et se heurte à la mondialisation et à son mode de vie occidental. Comme l'explique Hassan Zoual: « Les projets sont détournés parce qu'ils tendent à uniformiser les sites africains à l'image de l'univers de la grande société capitaliste... Tandis que les milieux locaux fonctionnent au contraire sur le principe de la diversification des liens sociaux, mettant à l'œuvre les principes d'économicité inhérents à une culture de relations, d'entraide et de solidarité (...) »

Mais la principale cause de la pauvreté est dans la perte de confiance en soi: le paysan a perdu toute motivation et toute conviction qu'il peut se sortir de la pauvreté, convaincu que ce sont les autres qui doivent trouver des solutions à ses problèmes. Les organisations de développement ont largement contribué à renforcer ce sentiment. Deogratias Niyonkuru préconise donc d'assurer à tous les paysans une formation « psychohumaine transformative » pour leur rendre cette confiance.

L'idée selon laquelle il suffit d'apporter de l'argent et de la technologie pour développer l'Afrique est donc totalement erronée. Deogratias Niyonkuru insiste sur l'importance de rendre au paysan sa dignité humaine, de susciter un véritable mouvement de ralliement, notions



Une tête bien remplie. Des paysans qui ont retrouvé leur dignité humaine.

© Marmelade.



qui se traduisent par des expressions africaines : *Haguruka* (en kirundi), *Telema* (lingala, simama, swahili), qui signifient toutes : *Debout ! Lève-toi et marche*.

Quel programme de développement pour quelles réalités ?

Fort de sa longue expérience de terrain auprès des paysans africains, Deogratias Niyonkuru avance l'idée d'une approche fondée sur le rêve profond des acteurs/bénéficiaires. Dans

leur transformation et leur labellisation, qui est probablement le poste qui génère le plus de ressources. D'autres sources de financement pourraient exister : l'acquisition de bâtiments ou des activités génératrices de revenus. Enfin, les fonds de crédit représentent également une solution intéressante : c'est notamment grâce à ceux-ci que la Fongs, au Sénégal, génère ses propres ressources.

Les organisations paysannes semblent donc être la meilleure voie pour établir des actions de développement en milieu rural, à condition de travailler à leur indépendance et leur autonomie.

Il n'est pas question de « rattraper » les modèles des pays du Nord mais bien de respecter des civilisations construites au fil de longs siècles

ce type d'approche holistique, on importe une série de mécanismes plus larges que la simple augmentation des rendements agricoles ou des revenus, et on essaie de tenir compte de toutes les dimensions humaines. On insiste sur l'importance de la culture dans laquelle vit le paysan, de la défense de ses droits et, dans ce cadre, du rôle des organisations paysannes. Celles-ci jouent un rôle de plus en plus important en Afrique, que ce soit au niveau économique, social et politique. Mais Deogratias Niyonkuru souligne le mauvais accompagnement de certaines organisations d'appui qui n'ont pas les compétences nécessaires pour soutenir ces organisations paysannes, notamment au niveau technique ou économique. Elles se rabattent alors sur ce qu'elles connaissent le mieux : l'appui à la production, la formation en gestion et parfois en plaidoyer.

Deogratias Niyonkuru pointe là une seconde fois le travail de certaines ONG, qui, selon lui, semblent avoir besoin des organisations paysannes pour vivre.

Se pose dès lors la question de leur autonomie. Au niveau financier, politique et idéologique mais également technique, l'organisation paysanne doit pouvoir mener à bien ses propres programmes sans l'aide des ONG. Peu d'entre elles y sont parvenues. Pourtant les financements existent : il y a les cotisations, l'approvisionnement groupé des intrants, le stockage des produits agricoles, leur vente groupée,

Il ne faut pas perdre de vue que celles-ci ne représentent qu'une petite partie des paysans et non l'ensemble de la communauté paysanne.

Définir sa propre voie

Il n'est pas question de « rattraper » les modèles des pays du Nord mais bien de respecter des civilisations construites au fil de longs siècles. Depuis la colonisation, l'idée que l'Africain doit se renier pour imiter le développement européen s'est étendue. Ils sont nombreux à faire appel à des conseillers techniques étrangers qui continuent à imposer un modèle économique dominant dans les pays du Nord. Ces schémas dans lesquels les institutions internationales jouent un rôle important interrogent sur la marge de manœuvre de l'Afrique. Pourtant, c'est à l'Afrique désormais de définir sa propre voie, ses propres stratégies, en se basant sur ses propres valeurs : la solidarité, le partage, le respect de la vie, la foi en des liens sacrés entre la nature et l'homme et une spiritualité importante. Il est urgent de renoncer à cette course au rattrapage, non pas pour promouvoir un repli sur soi des pays africains mais pour mettre en place des mécanismes visant à protéger une agriculture et une industrie propres, pour s'ouvrir ensuite au reste du monde. Une démarche délicate puisque le continent regorge de matières premières convoitées par les grandes puissances internationales. III

Rédaction : Sabine Schrader

Les organisations qui représentent les intérêts de la société civile et des petits exploitants en Amérique du Sud dénoncent la mainmise et les agissements de la finance sur les terres agricoles. Les lois nationales ne protègent pas suffisamment les paysans.

Défaillances des **législations agricoles**

Le nouveau gouvernement équatorien est entré en fonction le 24 mai 2017. Dirigé par le socialiste Lenin Morenos, il suscite beaucoup d'espoir parmi les petits producteurs agricoles. Ceux-ci espèrent tout particulièrement le recadrage d'une législation supposée renforcer l'accès à la terre des petits producteurs et des peuples autochtones. Selon les organisations régionales et internationales sur place, en l'état, cette législation accentue les inégalités plus qu'elle ne les résorbe.

Le matin du 11 décembre 2015, Carlos Carpio Cedeno a tout perdu : la maison sur pilotis qu'il avait construite, son terrain, son bétail. « La police est venue pendant que les enfants étaient à l'école et elle a tout détruit. Quand ils sont revenus, nous n'avions plus rien », raconte cet agriculteur équatorien. « Depuis, tout a changé. Je n'ai plus de travail et nous avons perdu notre lopin de terre qui nous permettait de nous nourrir ». Conséquence, lui et sa famille ont dû déménager dans les périphéries de la ville la plus proche. « Nous essayons de survivre. Mais il n'y a pas suffisamment d'espace disponible pour que nous puissions planter quoi que ce soit ».

Défis Suds' est entretenu avec le fermier membre de la confédération paysanne Asomac (Asociación de Montubios Autónomos de Colimes) lors de son récent passage en Allemagne. Accompagné de Monica Vera Puebla, de l'organisation Fian Équateur, il est venu en Europe tirer la sonnette d'alarme. Et expliquer aux diplomates en poste à Genève, à Berlin et à Stockholm comment il s'est retrouvé victime d'une législation supposée renforcer les droits d'agriculteurs comme lui.

Une législation qui ne résout pas les problèmes, mais les exacerbe

Le plan agricole et rural « Plan Tierra », entré en vigueur en octobre 2009, prévoyait la vente en quatre ans d'un total de 2,5 millions d'hectares aux petits producteurs et peuples autochtones. Son objectif était de répartir équitablement les terres agricoles et de soutenir *in fine* l'agriculture familiale paysanne. Huit ans plus tard, les organisations régionales et internationales constatent que non seulement l'objectif n'a pas été atteint, mais que les inégalités se sont accrues. Le cas des paysans organisés au sein de l'Asomac est à cet égard exemplaire.

« Nous sommes 120 familles à avoir créé notre organisation paysanne en 2005. Notre but était de racheter à l'État 475 hectares de terres agricoles et nous avons reçu le feu vert du ministère de l'Agriculture en avril 2009. Mais, quelques mois après, il est revenu sur sa décision pour nous vendre seulement 325 hectares, les 150 hectares restants allant à deux organisations inconnues dans la région... qui ont vu le jour juste quelques semaines avant la décision du ministère. »

Monica Vera Puebla rapporte que « 44 familles habitaient sur les terrains attribués aux deux nouveaux groupes. Elles ont été délogées manu militari. Sans aucune explication, sans avertissement, sans compensation ». Pour elle, la situation des paysans de l'Asomac illustre de manière exemplaire les conséquences brutales de mesures mal comprises, mal appliquées et surtout mal conçues : « Pourquoi ce revirement légal ? D'où viennent les deux groupes qui ont profité de

ces 150 hectares ? Qui est responsable ? Qui va compenser les familles délogées ? Le plan les laisse dans le flou le plus total. »

Ce que Carlos Carpio Cedeno et Monica Vera Puebla attendent maintenant du nouveau gouvernement : qu'il relance le dialogue pour un meilleur partage des terres agricoles – et pour garantir un accès à l'eau.

L'accès à une eau non polluée, un enjeu crucial en Équateur

Que le conflit se concentre sur ces 150 hectares n'est pas anodin : ils longent une rivière. Ce terrain est donc stratégique pour les familles de l'Asomac. Il devrait servir à irriguer l'ensemble des terres cultivables et à approvisionner leur bétail en eau. Or, la décision prise par les autorités équatoriennes au nom du « *Plan Tierra* » les prive d'une ressource essentielle à leur survie.

En venant en Europe, Carlos Carpio Cedeno et Monica Vera Puebla veulent souligner à quel point l'accès à une eau non polluée est critique en Équateur – une situation exacerbée par l'absence de cadre législatif efficace pour garantir cet accès. « *Le problème de l'eau en Équateur touche à la fois au partage de la ressource et à des pollutions importantes à différents niveaux dans tout le territoire* », explique Claudia Calcina, de l'Institut d'étude du développement économique et social (Iedes), à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

« *De fait, certains sols examinés par la chercheuse Laurence Maurice et son équipe de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), basé à Quito, présentent des teneurs importantes, notamment en baryum, cadmium, cobalt, chrome, nickel ou zinc. Cette présence s'explique à la fois par l'extraction pétrolière en Amazonie équatorienne et par l'utilisation intensive d'engrais et de pesticides. Les disparités sociales, politiques et économiques sont à l'origine du partage inégal des ressources hydriques en Équateur. Il met en lumière une situation dans laquelle l'agrobusiness concentre les ressources en eau du pays, au point de pouvoir parler d'une véritable spoliation de l'eau au détriment du reste de la population rurale qui vit de l'agriculture familiale* », poursuit Claudia Calcina.

Selon les derniers chiffres disponibles, la population paysanne compte 86% des usagers de l'eau agricole, mais elle ne détient que 22% des aires irriguées et n'accède qu'à 13% de l'approvision-

nement. En revanche le secteur privé de grandes entreprises, qui représente 1% des agriculteurs, concentre 67% de l'approvisionnement pour l'irrigation. En ligne de mire, toute la région côtière, une des plus fertiles du pays, souffre d'une intense concentration des terres agricoles.

L'agrobusiness, grande gagnante

La branche allemande de Fian alerte sur le fait que la politique agricole équatorienne et l'appareil législatif ne profitent qu'à une poignée

Des familles sont délogées
manu militari

Illustration © Philippe de Kemmeter.



de grands producteurs au détriment de l'agriculture familiale paysanne.

« Parallèlement au Plan Tierra, d'autres lois accentuent la gravité de la situation », constate Nina Bünger, en charge de l'Amérique latine chez Fian Allemagne. Et de citer plusieurs exemples : la loi sur l'eau (« Ley de Recursos Hídricos ») qui retire aux paysans et communautés autochtones la gestion de la ressource au profit de l'État. Ou encore la loi sur les territoires (« Ley Órgánica de Tierras Rurales y Territorios Ancestrales ») qui favorise exclusivement de gros exportateurs comme l'Union européenne et les États-Unis. Sans oublier la loi sur les semences (« Ley de Semillas ») qui vient d'être adoptée : elle interdit aux petits producteurs l'utilisation de semences traditionnelles et prévoit même des sanctions en cas de non-respect de la loi. On le devine, des géants de l'agrobusiness comme Bayer et Monsanto sortent grands gagnants.

« Notre organisation ne peut que constater les nombreux conflits qui éclatent en raison de ce cadre législatif qui fragilise les petits agriculteurs et les peuples autochtones. Il a un très fort impact sur le droit à l'alimentation », poursuit Nina Bünger. Elle explique que Fian Allemagne s'est donné comme mission de rendre visible la précarisation de l'agriculture paysanne équatorienne sur la scène internationale. L'organisation revendique également que l'accès à l'eau soit garanti et respecté pour les petits producteurs et que le « Plan Tierra » soit « enfin » appliqué à leur profit. « Nous voulons également rappeler l'Union européenne et ses États membres à leurs responsabilités vis-à-vis des petits producteurs, en Équateur et ailleurs en Amérique latine. Les droits de l'homme, le droit à l'alimentation doivent faire partie des priorités à respecter lors de la définition d'accords commerciaux. »

Contournement de la législation brésilienne

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker veut pousser les États membres dans la négociation de nouveaux accords de libre-échange. Le prochain grand accord en vue pourrait bien concerner le marché de quatre pays constitué par le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay – le Venezuela en a été suspendu en raison de sa situation politique. Le ministre brésilien des Affaires étrangères, Aloysio Nunes Ferreira, a récemment rencontré, à Bruxelles, les principaux protagonistes des négociations, son pays assurant la

présidence tournante du Mercosur. Il visait un accord avant la fin 2017.

Les organisations qui représentent les intérêts de la société civile et des petits exploitants montent déjà au créneau. Et dénoncent la mainmise et les agissements de la finance sur les terres agricoles en Amérique du Sud.

David Bruer rapporte un exemple très concret, au Brésil. Responsable des questions de justice économique et de souveraineté alimentaire au sein de l'organisation canadienne Inter Pares, il est le coauteur d'une étude qui montre comment une société new-yorkaise chargée de la gestion de l'épargne-retraite des travailleurs en Suède, aux États-Unis et au Canada se soustrait aux lois brésiliennes sur les investissements étrangers pour acquérir des terres agricoles.



Monica Vera Puebla : « Qui est responsable ? Qui va compenser les familles délogées ? »

Illustration © Alain Corbel.

Cette société est le fonds de pension américain Tiaa-Cref (Teachers Insurance and Annuity Association - College Retirement Equities Fund) qui investit au Brésil grâce à un fonds d'acquisition de terres agricoles international appelé Tiaa-Cref Global Agriculture LLC (TCGA). Les investisseurs de ce fonds sont Tiaa-Cref, le deuxième fonds de pension national suédois (AP2), la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP) et le Canadien bclMC (British Columbia Investment Management Corporation). David Bruer décrypte comment le géant financier américain Tiaa-Cref s'est servi d'une structure d'entreprise complexe pour contourner les restrictions de la législation brésilienne sur les investissements étrangers dans le foncier agricole. Ce fonds a ensuite acquis des terres auprès d'un homme d'affaires brésilien qui fait usage de violence et de fraude pour se saisir de vastes superficies de terres agricoles utilisées par des petits agriculteurs et des populations indigènes dans les États de Maranhão et de Piauí.

« Outre ces violations manifestes de la législation brésilienne, notre enquête montre que les investissements de TCGA dans les terres agricoles du Brésil contribuent à un processus plus vaste de spéculation foncière et d'expansion des plantations industrielles qui favorise l'accaparement des terres, la destruction de l'environnement, l'exploitation de la main-d'œuvre et de nombreux désastres sanitaires et sociaux dans tout le Brésil rural », écrit David Bruer.

De fait, au Brésil les défenseurs de l'environnement et des exploitations familiales paient un très lourd tribut. Selon le quotidien britannique *The Guardian*, qui recense le nombre de militants tués dans le monde, le Brésil est le pays le plus meurtrier de la planète : 138 personnes ont été assassinées depuis le début de cette année simplement pour avoir voulu protéger leurs droits. « Il est important pour nous d'exposer les responsables et les mécanismes tapis derrière cette violence », poursuit-il.

Au siège espagnol de l'organisation Grain, parmi les premières à avoir donné l'alerte sur le processus d'accaparement des terres en 2008, on souligne que les structures offshore et les flux financiers illicites jouent un rôle important dans les opérations actuelles d'accaparement des terres. Et les propositions de Bruxelles sur l'encadrement de la finance sont reçues avec froideur. Par exemple, la « due diligence » (une vérification préalable à une opération financière) est une farce : il est facile de s'en prévaloir mais elle s'avère souvent vide de sens, explique Devlin



Carlos Carpio Cedeno :
« il n'y a pas suffisamment
d'espace disponible pour
que nous puissions planter
quoi que ce soit. »
Illustration © Alain Corbel.



Juyek, de Grain. Qui continue : « Sans surprise, on retrouve plusieurs acheteurs de terres agricoles dans les Panama Papers, comme le milliardaire russe Rashid Sardarov, qui a acheté de vastes superficies de terres en Namibie. Il n'est bien sûr pas facile de démontrer l'existence d'un lien entre un investissement dans les terres agricoles et des actes de corruption ou de la criminalité. En Colombie, la Cour des comptes du gouvernement estime que les trafiquants de drogue possèdent près de la moitié des terres agricoles du pays ». III

Rédaction : Claire Stam

La Politique agricole commune (PAC) reste le centre de bien des enjeux contradictoires. Entre les plus radicaux qui espèrent la voir disparaître et les plus nuancés qui en attendent quelques aménagements, le débat reste ouvert. Plus que jamais.

Quels enjeux pour la **politique agricole** de demain ?

Depuis le Brexit et les crises agricoles successives, la PAC n'a pas montré beaucoup de volonté de changement. Les innombrables externalités négatives en matière d'environnement, les aides à la production qui favorisent indirectement le dumping, les mesures qui avantagent les grandes exploitations agro-industrielles continuent à susciter leur lot de critiques, sur fond de réchauffement climatique et de crise dans plusieurs pays du Sud. Pourtant, au Nord, le secteur attire à nouveau les petits producteurs, et pas spécialement ceux issus du monde rural. Une tendance au local et au bio qui se décline désormais un peu partout en Europe. Assez pour s'en réjouir ?

+

Julien Kieffer est accompagnateur de projets agricoles pour Rhizome, une coopérative de services à la personne et d'aide à la création d'entreprises. Si lors de sa création en 2014, la petite société aidait tous les types de projet, aujourd'hui elle travaille beaucoup avec des agriculteurs, en leur apportant une aide logistique, comptable et matérielle. L'activité a du mal à être reconnue par la PAC et la chambre agricole, car celui qui passe par une société coopérative n'a pas le même statut qu'un « vrai agriculteur ». Une réalité que Julien Kieffer déplore : « La PAC ne prend pas suffisamment en compte les plus-values économiques et sociales des petites exploitations agricoles. Quand je fais ma déclaration à la PAC, c'est très administratif : elle crée des niches, des dispositifs, des contraintes... Je rêve, d'une certaine manière, d'en finir avec la PAC, qui représente

Julien Kieffer : « Permettre à de nouveaux venus de tester l'agriculture. »

Illustration © Alain Corbel.

+



plus de 100% des revenus des agriculteurs. Un exemple : une exploitation de céréales de la région a eu une très mauvaise année et a fait 400 euros par mois. Or, elle a touché 30.000 euros de la PAC ! C'est une aberration ! Alors que des petits agriculteurs, dans le même temps, vont se rémunérer à hauteur d'un Smic. La PAC continue à imposer des modèles anciens, qu'il est temps de revoir. De nouvelles techniques d'agriculture sont là pour prouver qu'il y a moyen de faire de l'agriculture autrement. »

Le boom des petits producteurs locaux

Et « l'agriculture autrement » devient une réalité pour de plus en plus de jeunes producteurs qui se lancent dans le métier, grâce à des structures telles que la coopérative Rhizome mais aussi grâce à une envie de produire et de

minés dans différentes régions, avec des projets différents et des acteurs au croisement de l'économie solidaire et de l'agriculture. Nous avons bénéficié de subventions de la Région Normandie. Les pouvoirs publics ont à cœur d'aider ces "nouveaux paysans", et ce, pour trois raisons : pour stimuler l'emploi, pour développer le circuit court mais aussi pour maintenir l'activité rurale. La conjoncture est assez positive, les consommateurs nous soutiennent, je pense qu'il commence à y avoir une prise de conscience des limites du modèle industriel en agriculture. Du côté des petits producteurs, il y a une réflexion sur comment toucher un maximum de gens, en les sensibilisant à consommer différemment, même si les prix restent plus élevés que ceux pratiqués par les grandes surfaces. Mais ils ont conscience des coûts cachés dans l'agriculture industrielle, notamment liés aux externalités négatives. »

Vers une dualisation de l'agriculture ?

Mais si la tendance est positive, Geneviève Savigny, productrice de volailles dans les Alpes-de-Haute-Provence et porte-parole de la Confédération paysanne, nuance néanmoins : « On assiste à un véritable mouvement de fond, avec beaucoup de petites exploitations ; et des jeunes très sensibles aux enjeux environnementaux apparaissent. C'est un courant fort et avec beaucoup de gens venus de l'extérieur aussi, ce qui est porteur d'espoir. Mais au niveau de l'Europe, on va parler de "petites fermes", ce qui est réducteur, car c'est un concept qui fait seulement référence à une question de surface, sans évoquer le modèle d'agriculture qui est pratiqué. À la Confédération paysanne, nous préférons la terminologie "agriculture paysanne" à cette appellation de "petites fermes". Quelle que soit la taille de l'exploitation, il y a pour le paysan un attachement à la terre. Or, la course à la productivité sur des chemins très industriels sort le paysan de son vrai métier pour le faire entrer dans une logique d'entreprise. Mais je m'inquiète surtout pour l'agriculture familiale moyenne, cette agriculture qui n'a pas nécessairement envie d'être compétitive et dont la situation est difficile dans cette politique de prix bas et où l'on demande en même temps aux agriculteurs d'être toujours plus compétitifs. Je pense qu'en Europe, on a la chance d'avoir encore une agriculture familiale qui reste attachée à la terre et qui fonctionne dans une logique paysanne. Et qui se pose la question de l'avenir. La PAC est dans une politique de destruction où il y a de la

En Europe, l'agriculture familiale reste attachée à la terre et fonctionne dans une logique paysanne.

consommer local, bio ou de proposer des produits de qualité. En France, on assiste à la création d'un nombre croissant d'« espaces-test », visant à faciliter l'accès à la terre pour des jeunes agriculteurs, comme celui avec lequel Rhizome travaille : « Depuis la fin des années 2000, il y a eu, de la part des acteurs ruraux, une réflexion pour mettre en place des activités agricoles, explique Julien Kieffer. Ça a donné naissance à ces espaces-test agricoles. C'est ainsi qu'on les appelle en France. Petit à petit, ça se développe. L'idée est de permettre à des gens de tester l'activité avant de faire le grand saut, car quand on n'est pas issu du milieu agricole, il est très difficile de trouver des terres mais aussi de s'insérer au niveau social. Surtout si l'on vient avec des pratiques "alternatives". Certains agriculteurs "traditionnels" voient ça d'un œil peu favorable. Et a contrario, les jeunes qui fondent ce genre de structure n'aiment pas les pratiques de l'agriculture conventionnelle. Cela représente une difficulté au niveau de l'insertion sociale. Or la résilience dans l'agriculture tient aussi à l'entraide entre agriculteurs. Aujourd'hui en France, il y a une quarantaine de ces espaces-test, dissé-



place pour les tout petits d'un côté (et c'est tant mieux) et de l'autre côté pour les grosses fermes qui s'agrandissent sans cesse. Les jeunes risquent d'être plus attirés par des cultures de maraîchage par exemple que par l'élevage, le lait, la volaille... Cette évolution non seulement élimine les paysans mais module les consommateurs qui commencent à associer les exploitations qui font de l'élevage à de la maltraitance animale alors qu'historiquement les éleveurs vivaient en cohabitation avec l'animal. Peu de gens en agriculture cherchent uniquement à rémunérer leur capital. Ils cherchent d'abord à produire. Or, avec les retraites, les terres qui se libèrent risquent d'être rachetées par des sociétés, des boîtes anonymes. On risque d'arriver exclusivement à une agriculture industrielle et de commerce. Les moyennes exploitations qui font des céréales ou de l'élevage doivent continuer. Il faut donc s'interroger sur l'avenir de cette agriculture européenne et la place qu'on veut bien donner à ces exploitations moyennes qui font encore de l'agriculture familiale. Le modèle européen est assez complexe et on n'en parle pas assez. »

✚ Pour Yves Somville, secrétaire général adjoint de la Fédération wallonne de l'agriculture, l'avenir de la PAC est aussi dans la prise de conscience de l'importance de ces exploitations « moyennes » : « En région wallonne, où les superficies sont plus petites que chez nos voisins français ou allemands, les fermes moyennes existent toujours. Mais la PAC doit rester vigilante : si on n'y prend garde, avec le système des aides à l'hectare, on risque de les voir disparaître. Notre fédération s'oppose totalement au découplage total des aides, justement pour éviter d'en arriver à ce cas de figure. Je pense qu'il est important de lier les aides directes à la production (pour les vaches allaitantes, par exemple, ou la production de viande bovine) et non à la superficie. La tendance à la disparition des exploitations "moyennes" se confirme déjà dans des cas de succession : s'il n'y a pas de repreneur, la ferme sera démantelée et reprise par des voisins plus grands. »



Geneviève Savigny, de la Confédération paysanne :
« C'est un courant fort, porteur d'espoir. »
Illustration © Alain Corbel.

Bas prix, dumping, changement climatique... quoi de neuf du côté de la PAC ?

À la Confédération paysanne, le discours est clair : la PAC n'est pas près de renoncer à un modèle d'agriculture qui donne la priorité au commerce. Avec les conséquences que l'on connaît, notamment en matière de produits à bas prix qui inondent les marchés africains, créant du dumping. Pour le secrétaire général adjoint de la FWA, on ne peut pas rendre la PAC respon-



Yves Someville, de la Fédération wallonne de l'agriculture : « Les fermes moyennes existent toujours. »
Illustration © Alain Corbel.



sable de toutes les difficultés rencontrées sur les marchés des pays en développement : « Mais on doit reconnaître que le mécanisme des restitutions (aides à l'exportation) n'existe plus. Il y a toujours les aides directes à la production, c'est vrai, mais sans elles, il n'y aurait plus d'agriculture. Pour certaines productions, il faut se rendre compte que les aides, c'est la totalité du revenu ! Parce qu'on a décidé que les consommateurs sur le marché européen auraient des produits alimentaires à bas prix. Mais, comme je le disais déjà l'an dernier, se pose également le problème de la part de budget que certains

La notion d'« exception agricole » est importante car l'agriculture va bien au-delà de la simple production de matière première.

pays africains sont prêts à consacrer à leur agriculture, qui est souvent trop faible. Et puis il faut reconnaître que l'Europe mène aussi une politique d'aide au développement : facilité d'accès à notre marché pour les pays les moins avancés, achats sur les marchés locaux et régionaux dans le cadre de l'aide alimentaire... Mais je pense qu'on devrait veiller à ce que l'agriculture soit considérée dans les accords commerciaux internationaux comme un secteur à part pour permettre aux États de définir une agriculture qui corresponde à leurs besoins propres. Je pense à la notion d'« exception agricole ». Cette notion est importante car l'agriculture va bien au-delà de la simple production de matière première. »

Quant à la question, désormais incontournable, du réchauffement climatique, Geneviève Savigny s'inquiète de voir l'Europe miser sur « l'agriculture intelligente » qui risque d'ouvrir le marché à de nouveaux investisseurs et d'augmenter la fracture sociale plutôt que de réfléchir à la sauvegarde d'un modèle familial : « Ce type d'agriculture sera encore plus intégré : l'agriculteur se verra dicter quoi faire dans son exploitation par celui qui en est devenu le propriétaire, au départ de ses ordinateurs. Le champ deviendra simplement un terminal d'exploitation avec ce qu'il faut mettre dessus... Tandis que l'agriculture paysanne reste un modèle social. Les fermes ont un rôle à jouer à ce niveau-là : s'il reste des fermiers, ça fait des gens dans les villages, des enfants, des écoles. Le lien entre ville et campagne doit être revu. L'agriculture paysanne a vraiment sa place dans cette

évolution. Sans oublier l'environnement: on réduit l'emploi de nitrates, d'engrais chimiques, de carburant... »

Pourtant, l'Europe commence à imposer des mesures, assorties d'aides pour les agriculteurs qui les appliquent, c'est notamment le cas de l'obligation de « verdissement » déjà présente dans la PAC actuellement. « Il s'agit pour les agriculteurs de lier l'octroi d'une part significative des aides au respect de divers éléments comme par exemple de maintenir les prairies permanentes qui jouent un rôle de puits de carbone, explique Yves Somville, de ne plus laisser de terres nues, évitant ainsi les pertes d'azote ou

en plus préoccupante. Créer des coopératives peut présenter une solution à cet exode vers les villes. »

Pourtant en Belgique, la tendance est encore timide: « Chez nous, la proportion des reprises d'exploitations est à 99% intra-familiale, ce qui est différent de la France, précise Yves Somville. Des activités comme le maraîchage et les petits fruits permettent à des jeunes producteurs qui ne bénéficient pas de grandes surfaces de se lancer, mais tout cela dépend d'une multitude de facteurs: formation, situation de la ferme par rapport aux consommateurs, accès au foncier...

III Dans notre pays, on se heurte aussi au fait que le prix de la terre n'a plus rien à voir avec le revenu agricole.

encore de prévoir des zones-tampons le long des cours d'eau et de respecter des éléments du paysage que sont les haies, les alignements d'arbres...Il y a vraiment toute une réflexion autour de ce problème. »

Et si l'avenir était...
dans l'agriculture coopérative ?

Fort du succès de la coopérative Rhizome, Julien Kieffer s'interroge sur la pertinence du concept d'agriculture familiale: « Il me semble que les défenseurs du modèle familial en sont un peu prisonniers. Quand on voit la désertion des campagnes, il y a un vrai problème. Pourtant les coopératives sont une solution qui pourrait aussi être appliquée dans le Sud où la problématique de la désertion des fermes par les jeunes qui préfèrent aller à la ville est de plus

et ces dernières années les choses évoluent... Dans notre pays, on se heurte aussi au fait que le prix de la terre n'a plus rien à voir avec le revenu agricole. En plus, chez nous, je ne pense pas que ce soit le fait de créer des coopératives ou non qui résoudra le problème du renouvellement des générations en agriculture. Des éléments comme le revenu, une plus grande stabilité des prix et une meilleure compréhension par les citoyens des réalités agricoles sont à mon avis plus déterminants. »

Entre enjeux commerciaux, environnementaux, sociaux et politiques, l'Europe semble décidément bien en peine de trancher. III

Rédaction: Sabine Schrader



L'Afrique est le laboratoire de la mise en œuvre de services financiers digitaux en zone rurale. S'agit-il d'une réelle perspective de lutte contre la pauvreté ? *Défis Sud* a posé la question à Baptiste Venet, enseignant-chercheur à l'Université Paris-Dauphine.

Argent mobile, paysans fragiles

| Interview de Baptiste Venet |

BIO Baptiste Venet est enseignant-chercheur à l'Université Paris-Dauphine. Actuellement coresponsable du master Développement durable & responsabilité des organisations.



DÉFIS SUD: *Quel est l'intérêt pour les paysans africains de réaliser des transactions monétaires par téléphone mobile ?*

BAPTISTE VENET: L'intérêt s'explique par le fait que peu de ménages africains peuvent ouvrir un compte bancaire classique dans une banque commerciale ayant pignon sur rue. Malgré tout, d'après certaines estimations, environ un Africain sur douze utilise une application mobile pour effectuer des transactions monétaires. L'exemple typique est le système de paiement M-Pesa, qui s'est développé au Kenya. Il permet aux personnes qui ont un téléphone mobile mais pas de compte bancaire classique de déposer de l'argent sur un compte stocké sur leur téléphone portable et d'effectuer des achats, de transférer de l'argent. Proposer ce type de services peut simplifier les transactions dans des pays où elles se font majoritairement en liquide. Utiliser un téléphone permet de payer un fournisseur. Le producteur, avant d'aller au marché du village voisin vendre une partie de sa récolte, a aussi de plus en plus le réflexe d'appeler des amis ou des connaissances du village en question pour se renseigner sur les prix. Les producteurs agricoles, y compris dans des endroits les plus reculés, peuvent être informés des coûts liés au transport. D'autres



© Marmelade.



services sont davantage liés à des systèmes d'assurance, afin de se prémunir des problèmes qui pourraient se poser en termes d'intempéries ou de destruction partielle des récoltes.

Ces services se développent de plus en plus en Afrique francophone à l'initiative d'Orange, avec une digitalisation de plus en plus impor-

Vers la disparition programmée du cash ?

En Afrique subsaharienne, les opérations de paiement par téléphone portable ont littéralement explosé, notamment grâce à un taux de pénétration de la téléphonie mobile qui dépasse les 100%, mais aussi grâce à une urbanisation importante, où les populations citadines envoient de l'argent à leurs parents restés dans les zones rurales.

A priori, ce genre de système compte des avantages: gain de temps dans des zones où les distances sont souvent très importantes, plus grande sécurité puisqu'on ne transporte plus de cash sur soi, et bien sûr, rapidité de paiement. Le succès est tel que désormais les opérateurs de téléphonie envisagent d'étendre l'usage du téléphone portable aux paiements de salaires, de frais scolaires, aux opérations dans les commerces, au règlement de factures diverses, etc.

Mais les effets peuvent être pervers car les services apportés par la téléphonie sont coûteux, ce qui risque de défavoriser les plus pauvres. Sans parler du fait qu'un large recours à la téléphonie mobile et à la monnaie électronique permet une surveillance beaucoup plus étroite de ses usagers... Bien sûr, d'autres arguments sont évoqués, comme la volonté de lutter contre la corruption ou le blanchiment d'argent.

En Inde, en novembre 2016, le premier ministre indien Narendra Modi annonçait que pour lutter contre la corruption et l'évasion fiscale, les billets de 500 et 1 000 roupies seraient retirés de la circulation. Au-delà de cette très officielle raison, se profilait la volonté de développer le marché très prometteur des paiements électroniques dans un pays où ceux-ci restent à la traîne (ils ne représentent que 14% des transactions).



À lire

« Promouvoir un portefeuille électronique pour les plus pauvres », un article de Solène Morvant-Roux assistant prof à l'Institut de démographie et de socio-économie de l'Université de Genève, et

Jean-Michel Servet, professeur honoraire à l'IHEID, Genève. (novembre 2016) www.letemps.ch



tante offerte par le système Orange Money. Il y a une volonté de rattraper le retard pris par rapport au groupe de télécommunications britannique Vodafone en Afrique anglophone.

DS: Ces services permettent-ils des économies d'échelle ?

BV: Ce ne sont jamais des systèmes gratuits. En Afrique, les compagnies de téléphonie mobile ont une position confortable et une mainmise importante sur l'ensemble du marché. Selon certaines estimations, il revient trente fois plus cher d'ouvrir une agence rurale décentralisée...

Lors de mes contacts avec Orange, au cours de mes recherches, j'ai expliqué que compte tenu des populations qui sont visées, il faut que les prix soient raisonnables, ne fût-ce que pour éviter de créer une nouvelle forme de dépendance et qui mettrait les gens dans une situation pire.

La faiblesse des infrastructures publiques explique que les opérateurs ont obtenu les parts de marché.

Il y a parfois, mais ce n'est pas systématique, une tentation de la part de ces opérateurs de privilégier la rentabilité et d'augmenter la facture adressée au client.

DS: Les services financiers digitaux sont-ils la voie royale pour la privatisation de la microfinance ? Qu'en pensez-vous ?

BV: En théorie, je suis convaincu que l'accès à des services financiers digitaux a un intérêt, qu'il peut aider les paysans à épargner, à ouvrir un compte et à le gérer... Cela dit, en pratique, la plupart des réseaux de téléphonie sont exclusivement privés. Les États des pays africains ne se sont jamais engagés financièrement. La faiblesse des infrastructures publiques explique pourquoi les opérateurs privés français et britanniques comme Orange ou Vodafone ont pu avoir de telles parts de marché. Historiquement, c'est eux qui se sont implantés, qui ont apporté ce service. Le problème se situe au niveau de la réglementation, il relève de l'autorité publique qui doit mettre en place les systèmes destinés à réguler ce marché.

Dans la plupart des pays africains, les opérateurs téléphoniques n'ont pas le statut de banque. Il existe quelques « joint-ventures » entre des banques locales, des institutions de microfinance (IMF) locales et des opérateurs de téléphonie mobile. Les opérateurs doivent comprendre que les IMF et les coopératives d'épargne et de crédit ont des rapports privilégiés avec leurs clients en zone rurale et ne peuvent pas être

de réglementations et dans les pays pauvres, en effet, elles sont souvent moins strictes. Il faut être très vigilant. Dans toute la microfinance, la question qui se pose est celle de la qualité de l'information qu'on donne au client.

En Europe, des organisations professionnelles s'intéressent de plus en plus à la digitalisation de l'agriculture. Par le biais des plateformes

Le problème se situe au niveau de la réglementation, il relève de l'autorité publique qui doit mettre en place les systèmes destinés à réguler ce marché.

remplacées. Malheureusement, les opérateurs ont constaté qu'il y avait de l'argent à faire et ont cru qu'ils pourraient se substituer aux IMF. On l'a même constaté en Europe, avec le projet de lancement d'Orange Bank.

DS: Ces opérateurs sont-ils vraiment incontournables ?

BV: Les coopératives d'épargne et de crédit peuvent fournir des services financiers digitaux, mais elles devront avoir un accord avec l'opérateur de téléphonie mobile. Il faut s'interroger sur la meilleure mise en œuvre. Évidemment on n'est pas à l'abri d'un certain nombre d'opérateurs qui y voient simplement une manière supplémentaire de faire de l'argent.

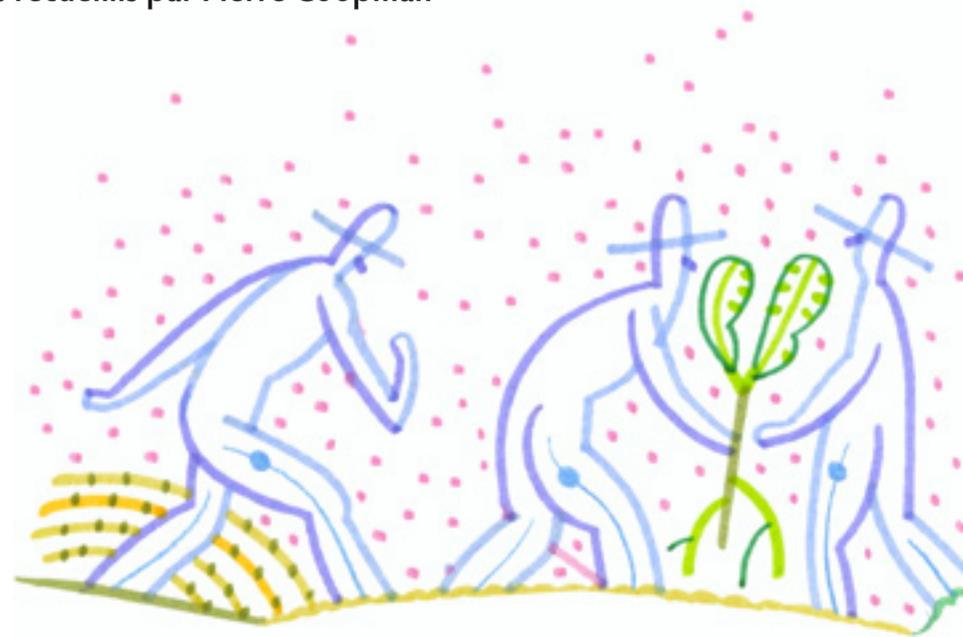
DS: N'y a-t-il pas un risque de perte de liberté pour les paysans ?

BV: C'est une question qui se pose... Dès lors qu'on fait une transaction avec son téléphone, il y a nécessairement une trace numérique. Une information est récoltée à propos du client. On en revient aux débats sur la surveillance de l'utilisateur de l'Internet. Ce sont des questions

d'échange d'informations, il est inévitable que le phénomène gagne les pays en développement. La difficulté est que les organisations paysannes de ces pays ne disposent pas du même rapport de force que les syndicaux agricoles au Nord. La démarche à l'heure actuelle est plutôt d'aller vers le client et de lui offrir des services. On peut donc imaginer qu'il y aura prochainement des échanges, notamment avec les organisations représentatives et les populations locales, pour négocier les meilleurs conditions possibles.

Mais tout dépendra du cadre réglementaire mis en place par les pouvoirs publics. La microfinance a longtemps été organisée par les ONG dans des pays sans juridiction la concernant. Ni les banques centrales ni les ministères des finances ne s'intéressaient vraiment à la question. Il y a toujours eu des retards d'un point de vue réglementaire et c'est dans cet intervalle que les organisations représentatives des paysans doivent réussir à créer un rapport de force pour influencer la future réglementation. III

Propos recueillis par Pierre Coopman



Elles sont conscientes que les applications financières sur mobile sont en train de bouleverser leur corps de métier, et que les opérateurs de téléphonie ont, plus rapidement qu'elles, étendu leur maillage sur leur clientèle. Pour tenter de s'adapter, les institutions de microfinance sénégalaises commencent à mettre au point des applications mobiles adaptées aux besoins de leurs clients. Mais toutes reconnaissent avoir pris beaucoup de retard.

La microfinance sénégalaise cherche la **bonne connexion**

Entretien avec Abdou Magib Diallo et Malick Ndiaye

B | Abdou Magib Diallo est directeur adjoint du Centre de traitement informatique du Sénégal; Malick Ndiaye est directeur de la Caisse nationale du crédit agricole.

La digitalisation des services financiers est devenue une donnée importante dans le développement de l'agriculture. Aussi bien les services de l'État, les organisations paysannes, que les acteurs de la finance, tous s'accordent pour souligner que c'est une évidence. M. Abdou Magib Diallo, directeur adjoint du Centre de traitement informatique du Sénégal (CTISN), note que « si la digitalisation des services est très avancée en Afrique anglophone, particulièrement en Afrique de l'Est, le besoin au Sénégal, ainsi que les attentes, sont énormes ».

Abdou Magib Diallo indique qu'un « certain tropisme anti-anglo-saxon » a paralysé cette digitalisation au Sénégal. Il souligne le paradoxe, pour le Sénégal, d'avoir eu très tôt un système de télécommunications et d'internet des plus fiables en Afrique, et de ne pas s'être appuyé sur cette plus-value pour développer ses services financiers envers les populations déshéritées.

Faire du mobile un outil

Le spécialiste estime que l'erreur à ne pas commettre pour les institutions de microfinance, se-

rait de laisser les opérateurs de mobile devenir hégémoniques dans la digitalisation des services au monde rural.

Le CTISN s'y emploie: « Nous avons lancé une application mobile avec l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés APSFD-Sénégal. Notre projet est de digitaliser les services de manière graduelle. Nous voulons faire du mobile un outil. »

L'application, qui a démarré avec des moyens modestes, a déjà commencé à engranger des résultats. Majib Diallo explique: « Nous avons fait en sorte que certains services qui étaient exclusivement accomplis au guichet, puissent se faire sur le mobile. Ainsi, la collecte d'argent et l'adhésion des nouveaux membres peuvent se faire à partir du téléphone. L'agence décentralisée qui dispose de l'application peut le proposer aux populations et les affilier plus facilement. Les populations y gagnent en économies et en frais de déplacement. Et l'APSFD y gagne en ayant la possibilité d'atteindre des populations dans des zones les plus éloignées. »

Cette vision est partagée par les dirigeants de la Banque agricole du Sénégal et de la Caisse nationale du crédit agricole (CNCAS). Malick Ndiaye, directeur de la CNCAS, reconnaît que le mobile réduit fortement les coûts liés à un redéploiement d'une structure financière. « L'ouverture

d'une agence bancaire revient en moyenne à 200 millions de francs CFA (environ 300 000 euros), et ne résout pas les difficultés d'accès pour les ruraux. Cette question ne se pose pas du tout avec une application mobile ».

Besoin d'infrastructures

La CNCAS développe également un système de paiement électronique pour les producteurs de riz de la vallée du fleuve Sénégal. Une fois que le producteur de riz a déposé son riz dans un entrepôt agréé par le ministère du Commerce, il reçoit sur son mobile la notification de son paiement et un récépissé du dépôt, dont il pourra disposer à tout moment. Il faut néanmoins mettre en place des infrastructures. *« L'idéal serait qu'une fois sa transaction réalisée, le paysan puisse trouver un terminal de banque, ou une boutique agréée, où il peut soit retirer son argent en espèce, soit emporter les produits dont il a besoin, sans pour autant tout dépenser. »*

Pour Magib Diallo il faut « bétonner » les textes réglementaires. Il estime que les opérateurs

de téléphonie mobile n'ont pas un personnel voué à servir les populations rurales. À plus ou moins long terme, cela pourrait éloigner les clients ruraux, qui ont des besoins spécifiques. Magib souligne : *« Si l'APSF n'est pas protégé, les opérateurs du mobile, qui ont une assise financière plus importante, vont finir par mettre l'APSF en difficulté. Ils ne n'assumeront pas le rôle social de l'APSF. Et ce sont les populations pauvres qui vont perdre. »*

L'APSF peut également mener à bien des programmes d'éducation financière, pense Malick Ndiaye, pour former les usagers aux rôles spécifiques des différents opérateurs, *« qu'ils sachent ce qu'ils peuvent attendre d'un opérateur de mobile, et ce qu'ils doivent exiger d'une structure financière dédiée. Les services et les conseils qu'apportent les structures financières, en plus de l'apport en argent frais, ne peuvent être trouvés auprès d'un employé de téléphonie mobile »*, conclut-il. Là aussi, comme dans bien d'autres domaines, l'État a un important rôle de régulation. ■■■

Rédaction : Mohamed Gueye



L'agriculture est-elle une solution crédible face à l'arrivée annoncée de « cohortes » de jeunes sur le marché de l'emploi en Afrique ? Si oui, sous quelle forme ? Celle de l'entrepreneur agricole ? Du paysan familial ? Que nous enseigne la recherche quant aux modèles de formation et d'accompagnement à mettre en place ? Pistes de réflexion en compagnie de Betty Wampfler, professeur à Montpellier SupAgro.

Donner le temps aux jeunes de **redevenir** paysans

| Un entretien avec Betty Wampfler |

B Betty Wampfler, professeur en Économie du développement à Montpellier SupAgro et coauteur du rapport « Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner » (AFD, 2017).



DÉFIS SUD: Comment expliquer que la thématique de l'aide à l'installation agricole chez les jeunes en Afrique soit aussi récente ?

BETTY WAMPFLER: L'intérêt pour la formation agricole en Afrique n'est pas complètement neuf. Dans les années 60-70, des centres de formation ont été mis en place dans le cadre de politiques étatiques. Mais ils ne se sont jamais réellement développés et ils visaient surtout l'enseignement supérieur agronomique, très peu la formation technique ou initiale des agriculteurs, et encore moins l'accompagnement de l'installation. Ces thématiques ont été absentes pendant une très longue période des politiques publiques et des financements des bailleurs. On observe une inflexion dans le courant des années 2000, période à partir de laquelle la formation technique agricole s'est étoffée de manière importante.

DS: À quoi est due cette inflexion ?

BW: C'est d'abord le renouveau de l'intérêt pour l'agriculture, en particulier familiale. Mais c'est aussi et surtout le gros travail médiatique autour de la démographie. De nombreuses études, jusqu'alors restées assez confidentielles, ont prédit l'arrivée de « cohortes » de jeunes sur le marché du travail africain. Un exemple est le programme de recherche multi-pays « RuralStruc », financé notamment par la Banque mondiale à la fin des années 2000, qui visait à comprendre les évolutions du monde rural et à développer des perspectives démographiques¹. Parmi d'autres, cette étude a amené les décideurs et les bailleurs à réfléchir aux manières d'intégrer et d'offrir des emplois à ces jeunes, et ce à l'échelle d'un pays. Au Madagascar par exemple, ce sont plus de 300 000 d'entre eux qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

DS: Quels sont les différents modèles existants ?

BW: Il existe différents types d'initiatives. Ce qui se dégage des réflexions et de la communication d'un certain nombre de grandes

¹ L'étude de 2012 évaluait une offre cumulée de jeunes actifs de l'ordre de 330 millions en quinze ans en Afrique subsaharienne (17 millions par an en 2025), dont près de 200 millions en zone rurale. Losch B., Fréguin-Gresh S., Thomas White E. 2012. *Structural Transformation and Rural Change Revisited Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*. Agence Française de Développement, Banque mondiale.

institutions est le modèle du jeune entrepreneur agricole, dynamique, inséré dans des filières, utilisant le numérique, etc. De nombreux projets et financements sont ciblés sur ce profil, même si la confrontation avec la réalité de terrain est une autre histoire. L'autre tendance est de développer des centres de formation dans le cadre des agricultures familiales : sous forme de réseaux privé public largement soutenus par les États (comme au Cameroun), ou via les organisations de producteurs agricoles (par exemple avec les collèges agricoles au Madagascar), ou encore par les acteurs de la société civile (comme au Sénégal). Même si, au final, le résultat peut être proche du modèle d'entrepreneur cité plus haut, l'optique est différente. L'accent est mis sur la formation d'agriculteurs capables de mener leurs activités agricoles dans leur dimension systémique, c'est-à-dire en dégagant un revenu et en vivant de leur activité, notamment via une bonne gestion. Ils peuvent être intégrés dans le marché et les filières, mais il n'y a pas forcément de référence, dans ce type de formations, à ce modèle d'entrepreneuriat agricole.

DS: *Quels sont les résultats observés dans les centres de formation que vous suivez ?*

BW: Ces initiatives sont encore très récentes donc il est difficile de vous donner des résultats précis et chiffrés. Beaucoup de jeunes sont encore en cours d'installation ou de formation. Mais dans certains cas, au Madagascar ou au Cameroun par exemple, on observe des processus d'installation effectifs, significatifs et intéressants. Les centres de formation permettent notamment aux jeunes d'acquérir tout une palette de compétences exigées par l'activité agricole (agronomie, gestion, etc.), sachant que leur niveau de scolarisation est généralement assez peu élevé. On observe aussi une transformation profonde de ces personnes, qui se voyaient le plus souvent comme peu éduquées et donc avec peu d'avenir ou marginales dans la société. Là, ces jeunes acquièrent un regard beaucoup plus positif sur eux-mêmes. Le regard des familles et des communautés évolue aussi positivement, alors qu'il était initialement souvent chargé de suspicion, voire de dérision. Cela change au fur et à me-



Dans les centres de formation, il y a entre 10 et 25 % de jeunes femmes...

Illustration © Philippe de Kemmeter.



sure que les jeunes font la preuve de leur capacité à dégager un revenu. Sur la base de leurs compétences techniques, certains jeunes vont par ailleurs obtenir une place dans les réseaux locaux, sources d'activités et de revenus additionnels. Ils peuvent ainsi être amenés à monnayer des conseils en matière d'utilisation d'intrants par exemple. Enfin, ils peuvent aussi être recrutés pour gérer une exploitation agricole, notamment celles mises en place par des investisseurs.

DS: *Quels sont les principaux freins à l'installation des jeunes ?*

BW: Le principal frein à mon sens est économique. L'accès aux ressources et la capacité de ces jeunes à dégager des revenus sont essentiels, afin de faire vivre leur famille et de construire une confiance dans l'avenir. L'accès à la terre est de ce point de vue particulièrement crucial, même si les situations sont très contrastées d'un pays ou d'une région à l'autre. Nos études de cas ont démontré que les sources de foncier restent principalement familiales. Mais il existe aussi des communautés locales qui gardent des réserves à destination des jeunes, comme par exemple au Cameroun (sur base notamment de défrichement, ce qui soulève par ailleurs des questions environnementales). Dans tous les cas, la logique voudrait qu'on ait résolu les problèmes fonciers et fait des choix clairs en matière d'aménagement agricole avant de mettre en place des politiques d'installation des jeunes. Ce n'est la plupart du temps pas le cas, tellement ces questions foncières sont bloquantes.

DS: *Les questions sociales (l'accès aux services en milieu rural, l'image du métier, etc.) ne sont-elles pas aussi primordiales ?*

BW: L'image des agricultures, notamment familiales, est en effet un facteur important sur lequel travaillent un certain nombre de programmes. Promouvoir l'installation en agriculture, cela nécessite de démontrer que l'on peut en vivre décemment mais que cela peut aussi apporter une forme de reconnaissance sociale. Qu'en étant agriculteur, on ne deviendra pas le paria de la société. Il y a donc tout un travail à faire pour changer le regard porté sur l'agriculture.

DS: *Un modèle d'agriculture technique et industriel n'est-il pas, de ce point de vue, plus attractif ?*

BW: Essayez d'imaginer comment un jeune voit l'activité agricole. Dans bon nombre de cas, il aura vu ses parents peiner sur de l'agriculture manuelle, qui dégage peu de revenus, et est extrêmement pénible et aléatoire. Il n'aura donc pas envie de reproduire ce schéma. Dans ce cadre, c'est évident qu'il sera attiré par de la technologie, des tracteurs, etc. Cela étant, on observe dans nos études que la plupart des jeunes arrivent à faire la part des choses. Ils se rendent compte par exemple que faire des investissements dans du gros matériel est hors de portée et inadapté à leur situation. Il y a donc chez eux un intérêt (ainsi qu'une part de rêve) à

construire une exploitation bien équipée. Mais en même temps, il y a tout un travail pour adapter ce rêve à la réalité.

DS: *De quels niveaux d'investissements parle-t-on ici ?*

BW: Que ce soit la création d'une exploitation *ex nihilo* à partir d'un foncier qui leur est attribué, ou la reprise d'une activité familiale, tous les cas que nous avons étudiés représentent des investissements conséquents. Au Cameroun par exemple, les exploitations créées le sont souvent dans l'élevage (de par les limitations d'accès au foncier), ce qui nécessite d'investir dans un bâtiment. Ce n'est donc pas acheter une *daba* (NDLR: une houe) ! Il s'agit de s'équiper en matériel, en foncier, etc., afin de développer une unité économique viable.

DS: *Et d'où proviennent les financements ?*

BW: Les sources sont assez variées. La famille bien sûr est un support important. Les activités avant l'installation en agriculture, qui ont permis la constitution d'une petite épargne, sont aussi mobilisées. Certains programmes s'appuient sur une subvention à l'installation. Et enfin, il y a tout un travail sur l'accès au crédit. Cela reste assez difficile car les institutions bancaires (en particulier de microfinance) restent pour l'instant assez réticentes à ce type de public: pour elles, l'agriculture représente un risque important, d'autant plus quand ce sont des jeunes qui s'installent. C'est pourquoi certains programmes s'attellent à développer l'éducation financière de ces derniers, tout en travaillant avec les institutions de microfinance pour qu'elles s'ouvrent davantage à ce public.

DS: *Quelle est la place des activités non agricoles ?*

BW: La pluriactivité est un aspect important. Dans beaucoup de cas, on n'est pas uniquement sur des systèmes de production agricole mais sur des systèmes d'activité, dans lesquels sont conservées des activités non agricoles, de type petit commerce d'intrants par exemple.

DS: *Également à l'échelle du ménage, comme on l'observe de plus en plus souvent en Europe par exemple ?*

BW: Non ce modèle ne s'applique pas vraiment en Afrique. On peut avoir une situation dans laquelle une femme va développer une activité (et un budget) propre mais c'est relativement peu courant.

DS: De manière plus générale, quelle est la prévalence du modèle des femmes entrepreneurs en agriculture ?

BW: Elles existent, mais elles sont loin de représenter une majorité des installations. Dans les centres de formation, il y a entre 10 et 25 %

une pluralité de compétences et d'activités agricoles. L'agriculteur va y chercher à la fois un revenu mais aussi une dimension de sécurité alimentaire. Un deuxième point important est la confrontation au réel: la formation en alternance par exemple, ou en tout cas des formes qui permettent de confronter le jeune à la ré-

On voit sur Internet des clips présentant de jeunes éleveuses modèles, mais derrière l'image idéale il y a des réalités beaucoup plus complexes.

de jeunes femmes. On les retrouve souvent dans l'élevage par exemple, notamment de volaille. C'est donc une tendance, mais elle reste marginale. On observe en fait que pour elles, il est beaucoup plus difficile de développer un projet agricole dans la durée. Un problème est qu'au moment du mariage, elles vont rejoindre le lieu de vie de leur époux. La transition est un cap compliqué.

DS: Existe-t-il des politiques proactives de développement de l'entrepreneuriat agricole féminin ?

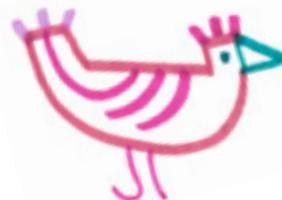
BW: Il est évident que certains acteurs, notamment des bailleurs de fonds, s'emparent de cette image. On peut facilement aller voir sur Internet des petits clips de jeunes éleveuses, par exemple en Afrique du Sud. C'est à mourir de rire. Ça existe, c'est médiatisé, mais derrière il y a des réalités beaucoup plus compliquées que cela.

DS: En résumé, quelle est l'approche « idéale » selon vous en matière de formation et d'accompagnement des jeunes ?

BW: Il faut tout d'abord s'appuyer sur une approche systémique. Prendre en compte le fait que l'agriculture n'est pas qu'une affaire de technique, de gestion ou filière, et qu'il faut

alité professionnelle de l'exploitation agricole. Troisième point: se donner le temps. S'imaginer qu'une formation et un processus d'entrée dans un métier complexe peuvent être menés en quelques semaines est bien évidemment complètement illusoire. Les dispositifs mis en place doivent absolument prendre en compte cette dimension temporelle: pour acquérir des compétences, mûrir un projet, expérimenter, etc. Enfin, il ne faut pas perdre de vue l'intégration sociale. Le jeune va s'insérer dans des systèmes d'activité, ce qui signifie qu'à un niveau politique, il faut aussi raisonner cela en termes de développement rural. Les jeunes ne s'installeront pas si ces zones rurales sont dépourvues de tout ce qui fait une vie « normale »: accès à l'eau, à l'électricité, à des routes correctes, des à des loisirs, etc. Même si l'on fait du bon travail de formation et d'accompagnement, si *in fine* le milieu est trop défavorisé et ne donne pas envie aux jeunes d'y vivre, ils iront ailleurs. Cela signifie que l'on ne peut pas s'affranchir de politiques rurales qui prennent en compte les conditions de vie. III

Propos recueillis par Patrick Veillard



La Confédération paysanne dénonce les méfaits du modèle agricole sur les migrants et les violations des droits humains. Si les théories établissant un lien direct entre agriculture, écologie et migrations sont très populaires, peut-on si aisément résumer le « problème » des migrations ? Attention aux interprétations simplistes.

AGRICULTURES ET MIGRATIONS

Les causes multiples des migrations

Pour atteindre les impératifs économiques, les agriculteurs se tournent massivement vers des travailleurs « détachés », des personnes dont les conditions de travail et de rémunération sont faibles voire misérables : « Partout en Europe, des politiques d'investissement et de défiscalisation poussent les producteurs agricoles à poursuivre un seul objectif : celui de la compétitivité. À cela s'ajoute la déréglementation du travail, qui repousse toujours un peu plus loin les limites du socialement acceptable : exploitation, mauvais traitements, non-rémunération, logement indigne, servitude par la dette, privation de droits, exposition aux pesticides. Ces mots sont la réalité de nombreux travailleurs migrants dans l'agriculture et l'agro-alimentaire », alerte depuis plusieurs années la Confédération paysanne qui a mis en place le programme d'informations « Agriculture paysanne et travailleurs saisonniers migrants »¹.

Au Nord : déréglementation du travail et esclavagisme moderne

Pour Coline, volontaire du mouvement en France, les saisonniers migrants dans l'agriculture sont invisibles : « À l'heure où le détachement dans le bâtiment fait grand débat, pas un mot sur les intérimaires agricoles », s'insurge-t-elle dans

une tribune au webzine Reporterre. « Alors que les questions environnementales semblent de plus en plus préoccuper les consommateurs, les enjeux sociaux ne sont jamais évoqués. Le travail syndical est particulièrement laborieux dans le monde agricole, tandis que les associations de défense des migrants sont souvent situées en zone urbaine. »

C'est peut-être cet éloignement par rapport aux villes qui empêche également la couverture médiatique. Il faut des mouvements très durs pour attirer l'attention du grand public et des consommateurs, comme en 2000, en Espagne, à El Ejido, où de violentes émeutes racistes à l'encontre des travailleurs marocains avaient donné lieu à des grèves qui avaient paralysé la production dans les serres et contraint gouvernements et employeurs à négocier pour satisfaire les revendications. Des événements dramatiques similaires à Rosarno en Italie (2008 et 2010) avaient conduit les travailleurs subsahariens des champs d'agrumes à s'organiser au sein de l'Assemblée des travailleurs africains. « Les ouvriers agricoles migrants trouvent rarement le moyen d'exprimer leur détresse, ont le plus grand mal à se mobiliser. La pratique syndicale reste quasiment absente dans le secteur, explique la Confédération paysanne. Cibles d'intimidation, de violences ou du fait de leur clandestinité et de leur isolement, les victimes n'ont souvent pas les moyens de dénoncer ces pratiques auprès des tribunaux. »

¹ Un blog a été créé en 2013 pour répertorier les recherches et travaux de ce groupe-programme : <http://www.agricultures-migrations.org>



En, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Grèce, Portugal, Royaume-Uni, la plupart des pays européens sont concernés et scrutés par l'association qui établit des constats alarmants : « *Même si les situations et leur gravité diffèrent selon chaque cas, partout, le développement agricole centré sur la compétitivité et la maximisation des profits s'accompagne de la pauvreté et de l'érosion des droits. Celles-ci sont de plus en plus permises par les cadres législatifs et les pouvoirs publics. Le recours à l'exploitation d'une main-d'œuvre migrante apparaît ainsi comme une caractéristique structurelle de l'agriculture industrielle en développement. Les producteurs qui refusent de se plier à cette règle, écrasés par la concurrence, sont, eux, amenés à disparaître* », analyse la Confédération paysanne.

Le réchauffement climatique et les politiques agricoles et alimentaires sont-ils responsables des migrations ?

La question bouscule plus que jamais le monde politique et les opinions publiques : pourquoi ces travailleurs migrants se retrouvent-ils dans « nos » champs ? Qu'est-ce qui pousse

réellement les populations à migrer ? Dans un contexte économique fait de crises et dans une période politique de montée des populismes, les migrations n'apparaissent plus comme de « simples » phénomènes humains ayant toujours existé, mais comme des problèmes à analyser. Et, si possible, à régler.

Même le secteur associatif s'y met : « *L'agriculture familiale dont nous faisons la promotion est le premier pourvoyeur d'emplois dans les pays du Sud : 60% des emplois en Afrique, et jusqu'à 90% dans un pays comme le Rwanda, expliquait au Figaro Yvonnick Huet, directeur de l'ONG Agrisud. Seule la préservation des campagnes du désastre écologique permettra d'éviter les migrations de masse. Si on n'arrive pas à stabiliser l'activité agricole des pays du Sud, nous risquons de terribles migrations : en Chine, 300 millions de paysans ont quitté les campagnes et ne trouvent pas leur place dans les villes, ce qui a contribué à l'appauvrissement des campagnes, et accru la misère en certains endroits. À l'échelle globale, ce sont près de 1,7 milliard de petits paysans, qui, en quelques décennies, pourraient abandonner l'agriculture. Ceux-ci se précipitent vers les villes, où règne souvent la misère, certains finiront par échouer en Europe. La conséquence de la pré-*

Les petits agriculteurs et les petits distributeurs méritent plus d'attention.

Illustration
© Hector Sonon.



carisation de l'activité agricole, ce seront des millions de réfugiés qui frapperont à nos portes.»

Cependant, le problème à résoudre serait plus complexe. Une étude présentée par le réseau Reach (porté par le centre de recherches suisse Impact et l'ONG française Acted avec le partenariat de l'Unicef) a récemment bouleversé les idées reçues sur les mineurs africains qui migrent en Europe. Elle a interrogé 720 des 12.000 mineurs arrivés en Italie depuis l'Afrique au premier semestre 2017. Il est apparu que dans 7 cas sur 10, leur départ est lié à des violences, conflits ou exploitations, dont les plus fréquents survenus « à la maison ». Les enfants gambiens invoquent ainsi les « violences domestiques » comme premier facteur d'exil (47 %) quand les Guinéens mentionnent des « persécutions politiques ou religieuses » (31 %). Chez les femmes, la crainte d'un mariage forcé est le motif avancé par 2 filles sur 5.

Mais les théories établissant un lien direct entre agriculture, écologie et migrations sont très populaires. Thomas L. Friedman, journaliste au *New York Times* et trois fois Prix Pulitzer, a réalisé pour *National Geographic* une série de reportages montrant comment les difficultés des agriculteurs en Tunisie, en Syrie, en Egypte et au Yémen ont été à l'origine des révolutions et des conflits dans ces pays. Autre reportage et même grille d'analyse en Afrique où Friedman résume sa théorie en affirmant : « Nous avons le choix. Nous pouvons construire des murs ou nous pouvons construire des jardins. Mais si nous n'aidons pas les Africains à construire des jardins, ils viendront droit sur nos murs. »

Attention aux fins « sécuritaires »

Peut-on si aisément résumer le « problème » des migrations ? En mai 2017, l'ECDPM (European Centre for Development Policy Management) publiait un rapport intitulé *Liens entre sécurité alimentaire et migration : clarifier le débat et tracer une ligne directrice*² duquel ressortent plusieurs messages importants.

D'abord, pour ce « think and do tank », il est clair que les questions de migration sont devenues un thème clé des politiques de coopération au développement : « Les efforts du développement international, en particulier en Europe, visent de plus en plus à s'attaquer aux « causes profondes de la migration » dans le but de freiner les flux venant d'Afrique. Dans ce contexte, une attention particulière a été ac-

cordée à la relation entre sécurité alimentaire et migration. Cependant, une interprétation trop simpliste de ce lien – à savoir, l'investissement dans l'agriculture et le développement rural réduira considérablement les migrations des zones rurales – risque d'induire des fins « sécuritaires » dans la coopération au développement au lieu de poursuivre de véritables objectifs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement rural. »

Augmenter les options offertes aux individus

Les experts précisent leurs craintes : « Monde politique et bailleurs ont souvent une vision simpliste qui part du principe que c'est en investissant dans l'agriculture et le développement rural qu'on réduira automatiquement les migrations. Ce n'est pas le cas. » Pour eux, il faut construire un nouveau récit, une compréhension plus nuancée et un « knowledge agenda » pour fournir plus de preuves : « Adopter une approche de développement signifie augmenter les options offertes aux individus pour leur permettre de poursuivre de meilleures opportunités de subsistance agricole, rurale ou urbaine, avec une migration sûre et régulière comme une de ces options. »

Pour l'ECDPM, les dynamiques de migration devraient être intégrées dans les stratégies et initiatives de sécurité alimentaire et nutritionnelles : « Les donateurs, à commencer par le G7, devraient soutenir des actions de transformation en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, la nutrition, le changement climatique et la durabilité environnementale. La priorité devrait être accordée aux actions qui reconnaissent la mobilité humaine comme un pilier de systèmes alimentaires durables et d'un développement territorial inclusif. »

Pour résumer, selon les auteurs, une attention particulière devrait être accordée :

- | Aux petits agriculteurs et aux petits distributeurs ;
- | Au soutien à des économies alimentaires (régionales) mieux intégrées et à la mobilité de tous les acteurs du système alimentaire entre territoires urbains et ruraux ;
- | À des investissements importants dans les infrastructures, notamment numériques et financières ;
- | Et à des systèmes de gouvernance inclusifs, centrés sur les organisations locales. III

² Le rapport est disponible à cette adresse : <http://ecdpm.org/publications/nexus-between-food-nutrition-security-and-migration/>

Au départ de Ouagadougou, Inoussa Maiga coordonne une rédaction de correspondants africains focalisés sur les questions agricoles.

L'équipe d'Agribusiness TV est ambitieuse : elle veut démontrer à une nouvelle génération en Afrique que l'agriculture est un secteur de réussites professionnelles et d'innovations importantes.

À terme, elle veut y parvenir sans subsides.



Une TV au cœur des solutions agricoles africaines

Sur les images, des mains gantées s'appliquent à fermer les petits sachets remplis de chips. Malgré le travail à la chaîne et le bruit des machines, les visages sont souriants. Nous sommes dans les locaux de Micam, à Yaoundé, au Cameroun. C'est là que Stéphane Kouam a établi sa micro-usine de fabrication de chips à base de noix de coco. Ce diplômé d'économie industrielle a créé Micam en 2013 : « Grâce à un prêt de 500 000 francs CFA (760 euros), j'ai pu lancer la production. Aujourd'hui, on propose une gamme de sept produits différents à base de coco. »

Dans le sujet de près de cinq minutes que lui consacre Agribusiness TV, l'entrepreneur raconte les obstacles auxquels il a été confronté : « Très vite, le premier défi a été de trouver une lame qui permettrait d'émincer la noix de coco. Comme elle n'existait pas sur le marché, j'ai décidé de la concevoir moi-même et de la faire fabriquer par un forgeron. » Cette persévérance est au cœur du reportage : « L'entrepreneur voit des solutions là où les gens voient des difficultés. Il sait que ça peut marcher mais ne sait pas encore comment. Donc, il faut croire en ses rêves. Il faut croire en ce qu'on a », dit Stéphane dans la vidéo.

Donner goût en l'entrepreneuriat agricole

C'est sans doute là l'objectif principal de la jeune TV disponible sur le web : « Utiliser la vidéo comme outil de promotion et de (re)valo-

risation du secteur agricole aux yeux des jeunes en montrant les parcours réussis de jeunes entrepreneurs agricoles et leurs innovations en Afrique ». Sur son site, Agribusiness TV s'annonce ainsi, avant tout, comme un outil au service de l'agriculture : « On s'est rendu compte que l'un des problèmes de l'agriculture dans nos pays, c'est son image. On a tous grandi avec l'idée que ceux qui allaient vers l'agriculture étaient ceux qui avaient échoué à l'école et n'avaient aucune autre option. Il fallait montrer une autre image de l'agriculture africaine », explique Inoussa, le fondateur d'Agribusiness TV.

« L'entrepreneur voit des solutions là où les gens voient des difficultés. Il sait que ça peut marcher mais ne sait pas encore comment. »

Avec plus de 1 milliard d'habitants, dont 70% sous la barre des 30 ans, l'Afrique est l'une des régions les plus dynamiques au monde. L'agriculture y représente, selon les chiffres et les pays, plus ou moins 60% de l'emploi, ce qui en fait un secteur fondamental, non seulement pour la sécurité alimentaire, mais aussi pour la croissance économique : « En dépit de cela, de nombreux

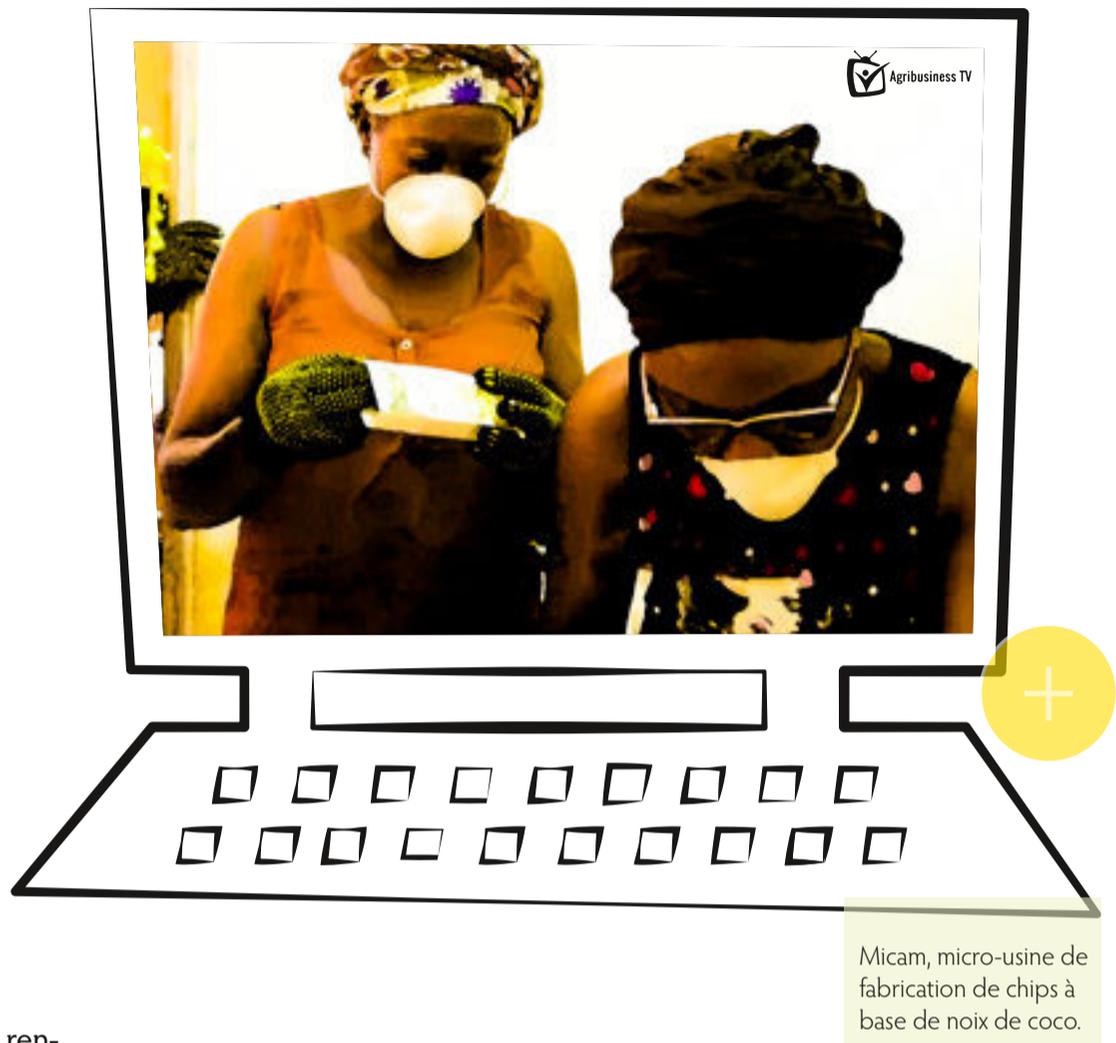
jeunes Africains ne sont pas attirés par l'agriculture en raison de son image, de sa précarité, de son manque de compétitivité et de soutien. La moyenne d'âge dans le secteur dépasse les 50 ans. La mission centrale d'AgribusinessTV est là. Montrer qu'on peut innover dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Montrer aussi qu'on peut en vivre bien. »

Dans la vidéo consacrée à Neuly Behanzin, on découvre une consultante béninoise qui a monté en 2015 « Panafricana », une ferme-école pour entrepreneurs agricoles située à Koklofinta, à 120 km de Cotonou. En discutant avec les jeunes, la jeune coach s'était rendu compte que beaucoup d'entre eux s'aventureraient bien dans l'agriculture, mais ne savaient pas comment s'y prendre : « Ils ont besoin d'être formés et encadrés. » Plutôt que de théoriser l'entrepreneuriat rural et agricole, Neuly décide de monter une ferme où des élèves très différents, jeunes et moins jeunes, diplômés et analphabètes, des villes et des campagnes, rencontrent des professionnels et travaillent la terre : « Aujourd'hui, il faut vraiment se différencier et c'est de par notre différence que nous irons loin, que nous enrichissons le pays et nos propres âmes, s'enflamme Neuly. La terre rapporte, mais elle rapporte à moyen terme. Le principal est de ne pas se décourager au début. »

Un média adapté à son public

Agribusiness TV, lancée en 2016 à Ouagadougou au Burkina Faso, ne se décourage pas non plus. En un an, elle a produit 60 vidéos vues près de trois millions de fois : « Cela dépasse de très loin l'objectif de 500 000 vues que nous avons fixé », se félicite Inoussa Maiga. La page Facebook enregistrerait plus de 154 000 fans et la chaîne YouTube dépassait les 2 700 abonnés à la fin de cet été.

Il faut dire que l'équipe avait bien cerné sa cible : « Les jeunes Africains étant très présents sur les réseaux sociaux, Agribusiness TV a un compte Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram. » Encore plus que sur les autres continents, l'essentiel des connexions à Internet se fait via téléphone mobile : « Les statistiques montrent que 80% des visiteurs se connectent via mobile. Agribusiness TV a été conçue spécifiquement pour cela. Les vidéos de la webtélé circulent de téléphone portable à téléphone portable à travers ses applications mobiles (An-



Micam, micro-usine de fabrication de chips à base de noix de coco.

droid & iOS) téléchargeables gratuitement et échangées par Bluetooth là où la connexion internet fait défaut. »

En démarrant, les journalistes n'avaient pas de modèles desquels s'inspirer : « C'est pour cela que nous avons tenu un atelier de "cadrage" à Ouagadougou en février 2016 avec une dizaine de personnes (des journalistes du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Burkina Faso, des acteurs du secteur agricole et un consultant français en innovation dans les médias) qui nous a permis de définir nos ambitions, cadrer notre concept éditorial et mettre en place une démarche de travail à distance pour la production des vidéos. Pour chaque reportage, avant tournage, on conçoit le contenu sur papier, on s'accorde sur les séquences à filmer, les lieux, les acteurs à interviewer, les questions à poser, etc. »

Un défi financier énorme

Une fois les séquences tournées par les journalistes, le script et les images sont transmis à une personne unique à Ouagadougou qui se charge de tous les montages : « Cela garantit une harmonie dans les vidéos », explique Inoussa Maiga. Ces contenus largement diffusés se révèlent aussi de bons outils pour les entrepreneurs mis



■ □ Panafricana, une ferme-école pour jeunes entrepreneurs agricoles.

□ ■ Démonstration de l'utilisation des drones pour surveiller les champs.

□ □ A Gaoua, dans le sud-ouest du Burkina Faso, toute première mini rizière de la région.

□ ■ Plateforme permettant aux femmes rurales de vendre en ligne leurs produits agricoles.

en avant dans les reportages : « Par notre action, ils ont bénéficié d'une grande exposition qui a leur a ouvert la voie à des opportunités diverses comme de nouveaux contrats, de meilleures ventes, le réseautage, la participation à des débats sur les politiques, etc. » Ainsi, pour Richard Monè, un jeune entrepreneur du Burkina Faso : « Le fait de passer sur Agribusiness TV est en soi une reconnaissance de notre travail et cela nous a motivés à aller encore plus loin. »

En tout cas, on peut affirmer que le concept séduit non seulement un large public, mais aussi les confrères : en un an d'existence, Agribusiness TV a reçu plusieurs distinctions internationales (Prix catégorie média au Sommet mondial de la société de l'information ; Premier prix de l'innovation dans les médias décerné par l'OIF, RSF et RFI ; Vainqueur d'Afrique Innovation Entrepreneurs ; ou encore Prix de la meilleure webtélé de l'Africa Web Festival).

Jusque-là, le projet a pu se développer grâce aux subventions du Centre technique de coopération agricole, ce qui ne devrait pas être prolongé au-delà d'avril 2018 : « Cet appui a été déterminant, mais l'ambition, c'est de parvenir à être autonome. On essaie plusieurs choses : publiereportages, publicité, offre de programmes à des chaînes de télévision, coproduc-

tion, etc. » Les ambitions pour l'avenir ? « C'est déjà réussi à maintenir la production sur la durée : une nouvelle vidéo chaque mardi représente un énorme défi, vu les coûts. Sur le long terme, notre volonté est vraiment de contribuer

Il fallait montrer une autre image de l'agriculture africaine.

à changer définitivement cette image négative qui colle à l'agriculture en Afrique. »

L'équipe se penche aussi sur de nouveaux formats : « On prend beaucoup de plaisir à essayer : nous travaillons sur un concept de magazine télé 26 minutes. En plus des reportages, on aura Conversation, où il s'agira de retourner chez les entrepreneurs rencontrés précédemment. Enfin, on va lancer Astuces, de petites vidéos de 90 secondes pour montrer des techniques spécifiques, par exemple comment bien assurer le chauffage pour ses poussins. » À ce stade, il ne reste plus qu'à souhaiter longue vie à Agribusiness TV ! III

Rédaction : Charline Cauchie

Vénérées depuis l'aube de l'humanité, peu de choses sur Terre sont aussi miraculeuses que les semences. Le film *Seed: The Untold Story* nous emmène à la rencontre des gardiens des semences. Leur mission est de protéger 12 000 ans d'un héritage alimentaire en voie d'extinction. Réalisé par Taggart Siegel et Jon Betz, le film sorti en avril 2017 est projeté en octobre lors du Festival Alimenterre organisé, à Bruxelles et en Wallonie, par SOS Faim.

«SEED: THE UNTOLD STORY»



Refusons la **disparition** des semences

Taggart Siegel n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà réalisé plusieurs pépites cinématographiques qui abordent le rôle central de l'alimentation. Son documentaire précédent, *The Real Dirt on Farmer John*, lauréat d'une trentaine de prix, raconte l'histoire de John Peterson, le gérant d'une ferme biologique dans l'Illinois (USA), qui avec sa famille résiste à l'agrobusiness. Pour ce film sur les semences, Siegel s'est associé une seconde fois au cinéaste Jon Betz, avec qui il avait déjà réalisé "Queen of the Sun: What Are the Bees Telling Us?" consacré au syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles.

Le plus précieux de la nature

C'est un autre danger d'extinction qui est abordé cette fois. Durant le 20^e siècle, 94% des variétés de semences ont disparu. *Seed* est un récit édifiant à propos de la lutte menée par des personnes déterminées à défendre les droits de la nature. L'Histoire est appelée en renfort pour appuyer l'argumentaire des gardiens des semences. Au 19^e siècle, la grande famine en Irlande a décimé un million de vies humaines lorsque l'unique variété présente de pommes de terre fut attaquée par le mildiou. Sans diversité semencière, les maladies se propagent et les sociétés s'effondrent. La destruction des

banques de semences a souvent été pratiquée en temps de guerre.

Durant la bataille de Stalingrad, en 1943, dans la ville privée de combustibles par les armées de Hitler, les précieuses graines de la Banque de semences qui renfermait plusieurs milliers d'échantillons de blé, de seigle, d'orge, de riz, de sarrasin, de maïs, de millet ont été anéantis en plein hiver par l'absence de chauffage. Avec Taggart Siegel et Jon Betz, nous rencontrons ceux qui n'admettent plus que les humains et les semences soient ainsi les victimes des enjeux politiques et guerriers. Du Mexique à l'Inde, en passant par le USA et le Pérou, ces *refuzniks* se battent pour maintenir notre relation harmonieuse avec ce que la nature nous offre de plus précieux.

Bons paysans, méchantes multinationales

Seed nous emmène dans cette fabrique souterraine où quelques-uns chérissent la biodiversité et se battent contre les multinationales qui ambitionnent de contrôler notre système alimentaire.

Monsanto est l'ennemi. De ce point de vue, il ne s'agit pas du premier film qui s'attaque à la fameuse multinationale. Mais l'ennemi bien identifié n'a pas voix au chapitre durant une heure



① GALLIUM APPARINE ② CANNABIS SATIVA
③ CURVICLADIUM CYNEUM ...

Semences au microscope à balayage électronique.
Illustration © Marc Sevrin.



et demie où de bons paysans critiquent de méchantes multinationales.

C'est sans doute un bémol que l'on peut adresser aux réalisateurs, car à force de ne donner la parole qu'à David, on facilite la défense de Goliath qui peut démonétiser David très facilement en l'accusant de partialité et de propagande. Les multinationales, il est vrai, sont condescendantes et accordent peu d'interviews à leurs contradicteurs. Taggart Siegel jouit pourtant d'une renommée suffisante, censée ouvrir des portes...

À la rencontre des résistants

Le documentaire se déroule en trois actes: une introduction avec des images sublimes de germinations et de semences qui éveillent nos sens, l'arrivée des vilains (Monsanto & Co) et une saga peuplée de héros aussi combattifs que déterminés. Au début, les habitués reconnaîtront quelques militants déjà célèbres (Vandana Shiva, entre autres) mais au fil des images, ils découvriront que le film va au-delà des figures médiatisées en nous présentant des protecteurs des semences moins connus mais tout aussi captivants.

On ne se limite pas à nous montrer la Réserve mondiale de semences du Svalbard en Norvège. Au-delà des 6% de variétés de semences qui, réfugiées dans cette Arche norvégienne

Le vieux hippie Will Bonsall préserve des semences dont les teintes et textures sont comparables à une bijouterie.

ont survécu au Déluge, on nous emmène également à la rencontre des résistants, ceux qui sont toujours là, envers et contre tout. Emigdio Ballon, dans l'État du Nouveau-Mexique (USA), complète sa collection de semences exotiques. Aux USA également, le vieux hippie Will Bonsall préserve des semences dont les teintes et textures sont comparables à une bijouterie. Et le botaniste Joe Simcox parcourt la planète dans sa quête effrénée de plantes comestibles.



Festival Alimenterre : Des images et des mots pour relever les défis agricoles et alimentaires



Pour sa 9^e édition, le *Festival de films Alimenterre* s'est déroulé à Bruxelles du 12 au 15 octobre au Cinéma Galeries et a emprunté ensuite les routes wallonnes pour se rendre à Liège, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Namur, Charleroi et Arlon.

Le Festival a bénéficié de l'appui du programme européen Susy qui vise à créer des ponts entre économie sociale et développement.

Le Festival Alimenterre propose de réfléchir et d'agir pour un système agroalimentaire plus juste et durable en s'appuyant sur sept documentaires inédits ou méconnus.

Il y a l'histoire du combat pour des semences traditionnelles contre les semences brevetées de Monsanto, mais aussi les aventures de producteurs agroécologiques au Sénégal ; puis, l'histoire des crédits carbone accordés aux multinationales qui étouffent les populations d'Amazonie ; ou encore le scandale de l'accaparement des terres éthiopiennes.

Tous ces documentaires visent à mettre en lumière les dysfonctionnements dont on parle trop peu.

Projection-débats, ateliers, bourse d'échanges semences, théâtre-action, dégustations, forum des alternatives enrichissent la programmation cinéma et permettent aux participants de se rendre acteurs du changement.

En organisant un festival de films, SOS Faim souhaite aussi soutenir des productions cinématographiques engagées. Le festival a donc décidé de créer le "Prix du Festival de films Alimenterre" qui récompense un des documentaires de la sélection. Il est décerné par un jury de professionnels de l'alimentation, comme Olivier De Schutter, et de l'audiovisuel, comme Joëlle Scoriels. Le film récompensé reçoit un soutien financier de 1 000 euros ainsi qu'une distribution auprès du secteur associatif belge.



Discussion entre deux participants au Festival Alimenterre.
Photo © SOS Faim.

Au terme de ces rencontres passionnantes, l'on ne peut qu'approuver lorsque Vandana Shiva prononce ces mots: « *La semence sera la roue à tisser de notre temps* ». Comme le rappelle le fameux naturaliste Gary Paul Nabhan, "Nos semences, aujourd'hui, sont en danger comme le panda et l'ours polaire."

Au-delà du rêve

Syngenta, Bayer et Monsanto contrôlent plus de deux tiers du marché mondial des semences. Leurs OGM dominent nos champs et nos cuisines. Leurs profits sont immenses. Les paysans qui essaient de préserver leurs propres semences s'exposent à leurs poursuites... Cette situation reste quasiment inchangée, malgré les manifestations qui ont rassemblé des millions de participants dans plus de cinquante pays, malgré les initiatives citoyennes pour changer les législations, malgré les banques de semences, les jardins communautaires et la nouvelle génération passionnée de paysans alternatifs.

Ces paysans se présentent comme la promesse d'un monde nouveau où la souveraineté alimentaire se réaliserait en harmonie avec la nature. Mais le film ne se contente pas de faire rêver.

Des solutions sont proposées: des bourses d'échange de semences locales, des coopératives de semences à l'échelle d'une région et des banques communautaires de semences sont présentés comme les fondations d'un nouveau paradigme alimentaire.

On regrettera peut-être que les réalisateurs ne soient pas passés par la Belgique, au *Jardin des fraternités ouvrières* à Mouscron, chez *Cycle en Terre* à Verlée et chez *Semilles* à Gesves. Ces initiatives bien de chez nous auraient facilement pu figurer dans ce très beau film qui reste très concentré sur les Amériques et sur l'Asie. À Mouscron, Gilbert Cardon explique à ses visiteurs que n'importe quelle graine contient suffisamment d'énergie pour pouvoir se développer indépendamment durant quelques mois, en se passant d'engrais... *Seed*, s'il est largement diffusé, peut sans doute revigorer les énergies et les consciences humaines indépendantes durant de longues années encore. III

Pierre Coopman
Rédacteur en chef de *Défis Sud*

L'ouvrage commence comme un récit de souvenirs, où il évoque la saisie, en 1933, de la ferme familiale. Son amour des paysans traverse tout son livre, où il détricote au fil des pages une réalité rurale minée par des politiques agricoles de plus en plus soumises à l'industrie. Face à la mondialisation et à ses aberrations, il rappelle la genèse et le développement du mouvement paysan européen, auquel il a participé dès 1982. Et les espoirs qu'il porte.



UN LIVRE DE GÉRARD CHOPLIN¹

Les paysans mutins sont-ils l'avenir de l'agriculture ?

D'abord, quelques aberrations alimentaires de notre siècle: détour au Maroc pour nos crevettes ostendaises, le temps d'être décortiquées pour revenir sur nos étals, voyage en Chine pour notre bois ardennais qui nous revient ensuite sous forme de planches, banquise liquéfiée, céréaliers ultra-dépendants de la sphère numérique... Avec un chiffre interpellant: en 200 ans de civilisation thermo-industrielle, l'homme a épuisé une planète qui avait pourtant connu 100.000 ans d'activité humaine. Aujourd'hui, la biodiversité disparaît, entraînant peut-être l'espèce humaine dans sa foulée; 75% du patrimoine génétique agricole a déjà été endommagé par l'agriculture modernisée. Nous y voilà. La liste des externalités négatives du système agro-industriel est longue, tandis que la famine continue à faire des ravages. Dans le même temps, le nombre d'exploitations agricoles dans l'Union européenne est en chute libre (30% disparaissent entre 2003 et 2013).

« Si vous insistez, nous retirons nos troupes de Berlin... »

Petit retour sur les origines de la PAC. Au sortir de la guerre, l'Europe souhaitait augmenter sa productivité agricole pour ne plus jamais man-



quer de nourriture, tout en améliorant le revenu des agriculteurs. La PAC verra le jour en 1962. Mais le choix de ses principes fondateurs n'est pas anodin: l'auteur rappelle le rôle des enjeux internationaux dans cette jeune Europe qui sort de la guerre et dont la volonté de maintenir la paix est au centre des préoccupations. À cela s'est ajoutée celle de faire bloc face à l'URSS en cette période de guerre froide... Mais les ambitions politiques céderont le pas à celles de l'économie. La politique agricole commune européenne mise en place se base sur celle de ses États membres, eux-mêmes inspirés de la politique agricole mise en place par Roosevelt

¹ Paysans mutins, paysans demain, Gérard Choplin, pour une autre politique agricole et alimentaire. Editions Yves Michel, 2017

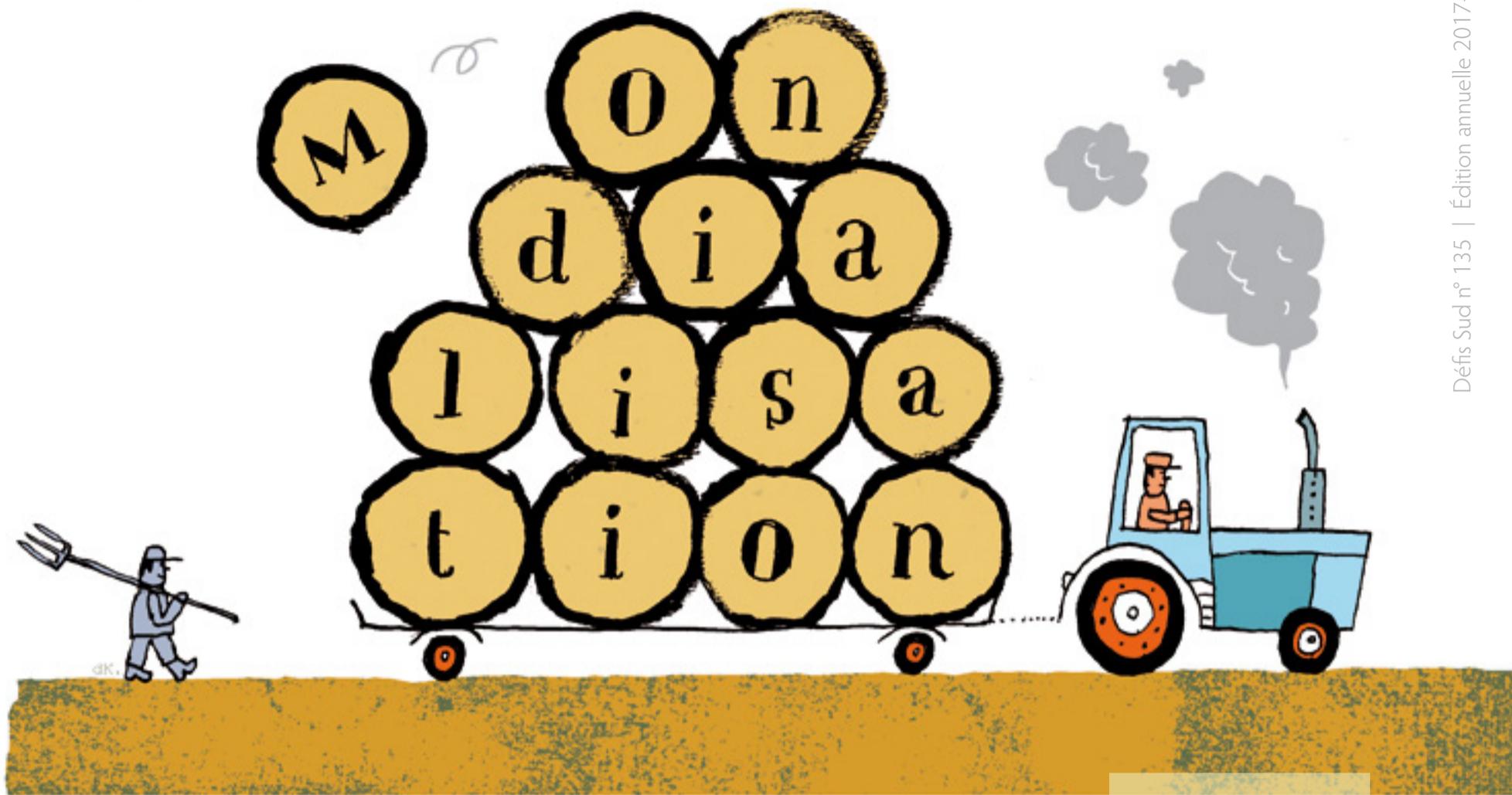


Illustration © Philippe de Kemmeter.

aux États-Unis après la crise de 29... Le but était d'accroître la productivité, d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, de garantir la sécurité alimentaire à des prix raisonnables et de stabiliser les marchés. Mais dès les années 60, les conditions de vie des agriculteurs n'atteignent pas le niveau espéré alors que dans le même temps, la productivité augmente de façon exagérée et fait chuter les prix. Une logique que nous connaissons toujours aujourd'hui et qui est largement remise en cause tout au long de l'ouvrage. Avec aussi des anecdotes pour le moins révélatrices : « Nous sommes en 1984, (...) j'accompagne une délégation au ministère de l'Agriculture. Nous allons rencontrer le ministre Michel Rocard (...) Il peut prendre des initiatives et nous venons lui demander d'intervenir en faveur des rééquilibrages des droits de douane (...) Pas besoin de lui expliquer longtemps les enjeux importants pour l'agriculture européenne de la distorsion actuelle : « Vous avez raison, nous dit-il (...) mais à chaque fois que l'Europe veut discuter sérieusement de cette question, les Américains qui ne sont jamais très loin dans les couloirs nous préviennent : « Si vous insistez, nous retirons nos troupes de Berlin »². La chute du mur de Berlin va à nouveau

poser la question de la raison d'être stratégique de l'Europe. Et le projet d'un marché européen sans frontières va rapidement se confondre, après l'effondrement du bloc de l'Est, avec une politique néolibérale mondiale.

Chronologie d'un mouvement paysan européen devenu international

Son histoire commence au début des années 70, en Autriche, en Allemagne, en Bretagne (avec le célèbre Bernard Lambert qui critiquera la façon dont les paysans se retrouvent pris dans le piège de l'industrialisation de l'agriculture qui les transforme en ouvriers). Gérard Choplin s'attarde sur l'évolution du syndicalisme français. En filigrane se profile la naissance d'un véritable mouvement paysan, qui lui, ne défend pas les intérêts de l'industrie agro-alimentaire mais bien ceux des paysans. Et les critiques de plus en plus vives sont dirigées contre la politique agricole d'une Europe dont le nombre d'États membres continue de croître, en même temps que les problématiques paysannes de ces nouveaux pays (parmi lesquels l'Espagne, le Portugal, et plus tard la Grèce). Ce Mouvement paysan européen verra le jour en 1986.

²p.60

C'est la Coordination paysanne européenne qui jusqu'en 2008 travaillera à rendre la PAC plus sociale, plus juste économiquement, plus respectueuse de l'environnement. À l'heure de la mondialisation, elle se ralliera au mouvement international *Via Campesina* et se transformera en « *Coordination Européenne Via Campesina* ». Elle regroupe aujourd'hui 164 organisations paysannes dans 73 pays. C'est devenu un mouvement international qui fait pendant à l'Organisation mondiale des agriculteurs qui, elle, soutient fortement l'OMC.

Une analyse fine des politiques agricoles

On l'a vu, les États-Unis ont pesé de tout leur poids dans la mise en place de la PAC. Une façon pour ceux-ci de se garantir un marché où exporter leurs produits. Dès 1985, ils exportent également leur politique des prix bas et des compensations aux exploitations avec des subsides à la production. Et pour cause : les exportations massives de céréales venant des USA inondent les zones portuaires européennes autour desquelles vont se développer d'énormes exploitations agricoles. En 1992, année de la réforme de la PAC, on commence à s'inquiéter des conséquences de ce type d'agriculture pour l'environnement. La CPE va envisager de proposer une série de réformes de la PAC. Mais au final, le Conseil agricole accouchera d'un accord qui prévoit une baisse des prix, un plafond de primes, quelques mesures environnementales ainsi qu'un encouragement au départ à la retraite anticipée pour les agriculteurs, à condition que leur exploitations servent à l'agrandissement. On en connaît les conséquences : une diminution du nombre des exploitations agricoles, un alignement des prix agricoles sur le marché mondial et l'approvisionnement de matières premières à un prix plus bas. Le travail du paysan a perdu toute reconnaissance. Et dès 1993, l'OMC va remplacer le GATT. Comme le résume Gérard Choplin, l'ère de la dérégulation a commencé.

Quelques petits scandales et puis s'en vont...

Gérard Choplin s'attarde alors sur les crises qu'a traversées la PAC, autant de preuves de la folie productrice de l'agriculture européenne... Des idées étranges foisonnent : l'hormone laitière est l'une d'elles, qui sera finalement interdite en 1999. Ce sera ensuite la bataille contre les OGM... qui sera gagnée grâce à la crise de

la vache folle. L'idée de donner du soja génétiquement modifié au bétail n'a plus le vent en poupe. Le combat va être remporté d'une certaine façon, puisque les OGM sont relativement peu cultivés en Europe, même s'ils ne sont pas totalement absents de nos importations. Mais la menace qu'ils font peser sur la biodiversité et la santé a eu raison de leur succès et de plus en plus d'agriculteurs les rejettent, au Nord comme au Sud.

||| Gérard Choplin analyse les crises dues à la folie productrice de la PAC.

Mais d'autres crises se sont succédé : la fièvre aphteuse, qui avait quasiment disparu, s'est invitée dans les troupeaux importés. Le virus se propageant à une vitesse effarante, il faudra abattre des milliers de bêtes. Quant à la grippe aviaire, elle est également propagée par la mondialisation et le transport de volatiles en avion.

Une conclusion en forme d'interrogation

Gérard Choplin termine son ouvrage sur la crise sans précédent que traverse l'Europe aujourd'hui, Brexit à l'appui. La question est de savoir comment repenser cette Europe, à l'heure de la crise, plus générale, de la mondialisation. Désormais l'impact de l'agriculture sur l'environnement, son lot d'externalités négatives, la santé du consommateur sont devenus des combats, et les désastres sociaux de la politique de la PAC n'en font plus un modèle qui fonctionne. Et l'agronome de terminer son ouvrage en pointant l'urgence de créer une harmonisation fiscale et sociale entre États, de renoncer à des normes sanitaires qui ont pour but de faire disparaître des petits producteurs au bénéfice de la grande industrie mais surtout de modifier des modèles de production qui contribuent largement au réchauffement climatique... « *On pardonnera à l'Union européenne de ne pas oser dire qu'elle s'est trompée de chemin. On ne lui pardonnera pas de ne pas changer de chemin* ». À méditer. Pour mieux agir. |||

Rédaction : Sabine Schrader



Le Scoop-It* de SOS Faim

Demain l'agriculture familiale passe quotidiennement en revue l'actualité des agricultures dans le monde. Extraits choisis en 2017, d'où émergent les tendances de l'année.

Chronique de janvier à septembre 2017

JANVIER

■ La chute du prix mondial du cacao provoque une spéculation en Côte d'Ivoire. 150 000 à 250 000 tonnes de cacao restent stockées par le Conseil du café cacao. Alors que l'organisme doit garantir le paiement des producteurs. De son côté, le Ghana veut libéraliser sa filière cacao.

(RFI, 30 janvier)

■ La Banque mondiale apporte 17 milliards de Fcfa (plus de 25 millions d'euros) au Sahel pour le projet régional d'appui au pastoralisme. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux marchés pour environ 2 millions de pasteurs et d'agropasteurs répartis dans les pays concernés. Il est orienté vers l'amélioration de la santé animale, la facilitation de l'accès aux marchés, et une gestion plus efficiente des ressources naturelles et des crises pastorales.

■ D'après les estimations de la Banque mondiale, les activités pastorales constituaient la principale source de revenus pour environ 50 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne, en 2015.

(Agence Ecofin, 27 janvier)

■ Mise en place du programme GROW (Graduate Research Opportunities Worldwide): un partenariat public-privé qui veut garantir aux multinationales le contrôle de l'alimentation et de l'agriculture dans les pays du Sud.

(GRAIN, 19 janvier 2017)

■ Le nouveau secrétaire de l'agriculture nommé par Donald Trump est pro-OGM...

(Le Soir, 19 janvier 2017)

■ De nombreux pesticides déjà interdits dans la plupart des pays du monde étaient encore autorisés en Inde. En janvier 2017 l'Inde s'aligne sur les autres États en matière d'interdiction de pesticides. Les 12 produits interdits sont les suivants: benomyl, carbaryl, diazinon, fénarimol, fenthion, linuron, chlorure de méthoxy-éthyle-mercure, parathion-méthyl, cyanure de sodium, thiometon, tridemorphe et trifluraline.

(Commodafrica, 16 janvier 2017)

■ L'Inde signe un accord avec le Kenya pour aider à la mécanisation de son agriculture. Coût: 100 millions de dollars.

(Agence Ecofin, 12 janvier 2017)

■ La Fondation Gates annonce une subvention de 21,4 milliards de dollars pour la Fondation mondiale pour la volaille visant à financer un programme d'amélioration de la production avicole en Afrique, essentiellement en Tanzanie et au Nigéria.

(Agence Ecofin, 30 janvier 2017)

FÉVRIER

■ La Chine veut booster la mécanisation agricole du Nigéria en lui accordant un prêt de 4,5 milliards.

(Agence Ecofin, 20 février 2017)

■ Le développement de l'agriculture en Afrique reste en dessous des autres régions en développement et plonge de nombreux agriculteurs africains dans la précarité, selon la Banque africaine de développement, qui a l'œil rivé sur le secteur privé.

(La Tribune Afrique, 16 février 2017)

■ La sécheresse a plombé les récoltes de maïs en Afrique de l'Est. Le maïs est un produit de base très consommé en Afrique de l'Est. Une situation qui a également eu ses effets sur les deux greniers de la sous-région, l'Éthiopie et la Tanzanie, qui ont restreint leurs exportations. Résultat: les voisins tentent de s'approvisionner à l'étranger.

(La Tribune Afrique, 3 février 2017)

■ «Le secteur agricole devrait créer 8 millions d'emplois stables d'ici 2020 et jusqu'à 14 millions si son développement est accéléré», explique Ann Miles,

directrice des programmes, de l'inclusion financière et des moyens de subsistance des jeunes à la Fondation MasterCard, qui a hébergé le second Sommet Young Africa Works à Kigali, Rwanda, en février 2017.

(Spore, février 2017)

■ Selon la FAO, l'Afrique possède 60% des terres non cultivées dans le monde. Le continent risque de devenir de plus en plus stratégique pour l'industrie agroalimentaire dans l'avenir.

(Agence Ecofin, 27 février 2017)

MARS

■ La Banque mondiale approuve un prêt de 200 millions de dollars au Nigeria pour l'accompagnement des petits agriculteurs. Les entreprises détenues par les femmes et les jeunes bénéficieront en priorité du prêt, avec un accent particulier sur les entreprises actives dans les secteurs de l'horticulture, la volaille et l'aquaculture.

(Agence Ecofin, 27 mars 2017)

■ Les institutions financières s'intéressent de plus en plus à l'agriculture. Mastercard développe Marketplace mobile pour les agriculteurs d'Afrique orientale.

(Commodafrica, 7 mars 2017)

■ Alors qu'il est l'un des plus gros producteurs de riz, le Sénégal s'avère être l'un des plus gros consommateurs de riz importé en Afrique de l'Ouest... malgré le programme National d'Autosuffisance en Riz mis en place en 2008.

(Senagriculture, 17 mars 2017)

■ Les producteurs congolais demandent à l'État une intervention pour plus de sécurité en matière de terres agricoles... tandis qu'au Cameroun, c'est le secteur privé qui appelle à un accès plus important à la propriété foncière pour les agro-industriels...

(Agence Ecofin, 15 mars 2017)

■ Le Rwanda est le bon élève... La Banque mondiale octroie un prêt de 46 millions de dollars en faveur de l'agriculture au Rwanda, pour accompagner les efforts réalisés par le gouvernement en la matière.

(Agence Ecofin, 14 mars 2017)



■ Au Burkina, les paysans reconquièrent leur autonomie semencière après le départ de Monsanto. « *Nous avons clos le dossier Monsanto. Il n'y a plus besoin de demander des compensations* ». C'est ainsi que Wilfried Yameogo, directeur général de la Société burkinabè des fibres textiles (Sofitex), a annoncé l'accord conclu entre le Burkina Faso et le groupe américain Monsanto spécialisé dans le génie génétique. Ce consensus entre les deux parties sonne le clap de fin du feuilleton juridique qui les opposait depuis 2 ans.

(Agence Ecofin, 9 mars 2017)

■ La rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation de l'ONU Hilal Elver dresse un réquisitoire des conséquences délétères des pesticides sur la faune, la flore et l'être humain. « *Être tributaire de pesticides dangereux est une solution à court terme qui porte atteinte au droit à une alimentation suffisante et au droit à la santé des générations actuelles et des générations futures* ».

(Euractiv, 8 mars 2017)

■ Une étude publiée dans la revue *Nature* met en garde contre l'utilisation massive des eaux souterraines pour répondre aux exigences du commerce international. Ces précieuses réserves d'eau douce ne sont pas inépuisables. Les réserves d'eau sont menacées par l'agriculture mondiale, utilisées massivement pour répondre aux exigences du commerce international.

(Consoglobe, 31 mars 2017)

AVRIL

■ Au Mali, la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) met en place une plate-forme pour l'agroécologie. Le président de la CNOP, Ibrahima Coulibaly, explique que son organisation s'est donnée comme objectif de mener le combat pour la vulgarisation de l'agroécologie paysanne en vue de faire comprendre l'importance des savoirs, des savoir-faire et des connaissances séculaires de nos terroirs.

(Info-Matin Mali, 25 avril 2017)

■ Une cinquantaine de maires du Sénégal membres du réseau des communes vertes et écologiques du Sénégal s'engagent en faveur de l'agroécologie lors de l'atelier de formation et de renforcement à Ngaye Meckhé.

(Commodafrica, 14 avril 2017)

■ Après avoir observé la situation de 51 pays africains (sur 54), un rapport de la Fondation Mo Ibrahim constate que malgré la croissance économique, le chômage reste toujours à un niveau élevé. Le rapport met cependant en lumière un champion de l'emploi des jeunes sur le continent: l'Éthiopie. Dans ce pays, 80% de la population active travaille dans l'agriculture !

(lepaysan.ci, 28 avril 2017)

■ Au Brésil, les violences contre les petits paysans se multiplient. En quelques jours, plusieurs exécutions ont eu lieu dans plusieurs régions du Brésil.

Dans une zone isolée de l'immense État du Mato Grosso, neuf paysans du campement de Gleba Taquaruçu do Norte ont été assassinés. Les accaparements de terres vont bon train.

(RFI, 26 avril 2017)

■ L'accaparement des terres par des sociétés marocaines inquiète. Dans le nord du Sénégal, un contrat de bail portant sur 10 000 ha de terres a été signé avec le groupe marocain Addoha pour la somme anormalement basse de 2 milliards de Fcfa. Des terres qui devraient servir à la production de riz, alors que le Sénégal vise l'auto-suffisance rizicole pour 2018.

(editoweb.eu, 24 avril 2017)

■ Le journal *La Voix du Paysan congolais* publie un article révélant que le commerce transfrontalier menace l'agriculture familiale en RDC, en particulier dans la région du Nord-Kivu.

(La Voix du Paysan, 19 avril 2017)

■ Selon le site *Farmlandgrab.org*, malgré des mesures d'interdiction d'acquisition des terres, l'Afrique reste la proie des multinationales. Dans le même temps, le rythme de croissance de la valeur de la production en Afrique subsaharienne, hors Afrique du Sud, ne décolle pas malgré les engagements des chefs d'États d'investir dans l'agriculture.

(farmlandgrab.org, 12 avril 2017)

■ Le Réseau des préventions des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest s'est réuni au siège de l'OCDE avec l'espoir de partager les informations entre ministres, ONG, agences des Nations unies et producteurs pour mieux combattre l'insécurité alimentaire qui continue de menacer 10 millions de personnes dans la région. Mais l'échange d'informations a été difficile, la collecte des données sur l'agriculture étant encore laborieuse dans de nombreux pays en développement.

(RFI, 12 avril 2017)

■ Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies projette la mise en place d'une Déclaration pour défendre les droits des paysans.

(alimenterre.org, 24 avril 2017)

■ L'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture met en garde: 20 millions de personnes sont menacées de famine dans les six mois dans les régions de l'Est du Nigeria, de la Somalie, du Sud Soudan et du Yémen.

(IPS, 28 avril 2017)

MAI

■ Danone augmente sa couverture géographique en Afrique, notamment en matière de céréales pour enfants et de produits laitiers enrichis.

(La Tribune Afrique, 23 mai 2017)

■ Le Parlement européen s'oppose à l'importation de maïs et de coton génétiquement modifié... mais dans le même temps, l'Union européenne négocie un accord de libre-échange avec les pays du Mercosur qui risque de détériorer encore plus les conditions des petits paysans sud-américains.

(Commodafrica, 18 mai 2017)

■ Lancement d'un nouveau partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique dans le secteur de l'agroalimentaire, favorisant surtout le secteur des investissements privés, mais aussi le partenariat avec les organisations paysannes en matière de formation et d'éducation.

(Commodafrica, 16 mai 2017)

■ Les cultures biotechnologiques et génétiquement modifiées repartent à la hausse avec une superficie mondiale de 5,4 millions d'hectares de plus qu'en 2015.

(Commodafrica, 10 mai 2017)



JUIN

■ « Au nom de la protection des agriculteurs et de la sécurité alimentaire, les politiques nationales d'aide à l'agriculture perturbent le jeu normal du marché. Les pays émergents et en développement ont pris le relais des pays riches », selon l'Ocde. Le contraire aurait étonné ... cela fait plus de 50 ans que les pays de l'OCDE subventionnent leur agriculture ... avec des dérapages, mais avec un bilan loin d'être négatif, et pour des questions idéologiques, on veut changer d'approche, sans savoir si elle sera plus efficace pour assurer à tous, une sécurité alimentaire ...

(Lesechos.fr, 22 juin).

■ Au Sénégal, on annonce la mise sur pied d'une commission par le conseil municipal de Louga pour résoudre la problématique des morcellements de terres et de leurs attributions directes.

(Agence Ecofin, 14 juin 2017)

■ En Inde, après plusieurs jours de blocage de l'approvisionnement de Bombay par les agriculteurs, l'Etat du Maharashtra décide d'effacer la dette des petits paysans.

(Le Monde, 16 juin 2017)

■ Fusion entre les deux géants de l'agrochimie, Dupont et Dow Chemical aux Etats-Unis qui donnera naissance à une nouvelle entreprise « DowDuPont » spécialisée dans la production de semences et de produits phytosanitaires. Une tendance qui va bon train dans le secteur, dont on se souvient du célèbre mariage entre Bayer et Monsanto.

(Agence Ecofin, 16 juin 2017)

■ Le président de la Banque africaine de développement est récompensé par le Prix mondial de l'alimentation 2017.

(Agence Ecofin, 28 juin 2017)

JUILLET

■ L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme en Afrique de l'Est, où la situation alimentaire s'est gravement détériorée, après les faibles pluies enregistrées. Les terres et les pâturages asséchés affectent dangereusement les populations et le cheptel dans cette partie du continent.

(afrique.katribune.fr, 18 juillet)

■ Selon le rapport « Perspectives agricoles 2017-2026 », la production mondiale de lait devrait augmenter de 22% d'ici à 2026. Et l'Inde deviendrait à terme le premier producteur mondial de lait, devant l'Europe.

(mon-cultivar-elevage.com, 17 juillet 2017)

■ L'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) ont planché, au siège de la FAO à Rome, sur le chômage des jeunes en Afrique. Pourquoi à la FAO ? Car l'agriculture et le développement rural ont été ciblés comme les deux vecteurs essentiels pour "absorber ces millions de jeunes à la recherche d'un travail" a indiqué José Graziano da Silva, directeur général de la FAO.

(Commodafrica, 4 juillet 2017)

AOUT

■ Les producteurs bio français demandent plus de transparence sur les prix, après la publication de l'enquête de l'Association des consommateurs montrant que la grande distribution réalise de juteuses marges sur les fruits et légumes bio, deux fois plus élevées que sur le non bio. Les producteurs bio de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) appellent les distributeurs à la transparence

(lepoint.fr, 30 aout 2017).

■ Les paysans ouest-africains plaident pour un retour à l'agro-écologie, notamment à cause des mauvaises pratiques agricoles constatées ces dernières années par l'agriculture industrielle qui, selon Bassiaka Dao, le président de la Confédération paysanne du Faso (CPF), membre du Conseil d'administration du ROPPA, ne permet pas de protéger notre environnement ni de manger sain.

(educofaso.com, 18 aout 2017).

SEPTEMBRE

■ Le Fonds d'appui africain pour le développement de l'entreprise (AECF) spécialisé dans la subvention et l'octroi de prêts sans intérêts aux entreprises privées en Afrique, prévoit de lancer d'ici 2018, une initiative visant à promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'agrobusiness. C'est ce qu'a confié dans une interview accordée à l'Agence Ecofin, Steve Tawia, directeur des investissements et de la gestion de portefeuille de l'institution.

(Agence Ecofin, 18 septembre 2017)

■ Selon un rapport de la FAO, la faim dans le monde a pour la première fois augmenté au cours de la dernière décennie. Les perspectives d'éradication de la faim d'ici 2030 semblent s'éloigner.

(Euractiv.fr, 19 septembre 2017)

■ Trois organisations américaines annoncent qu'elles vont investir 280 millions \$ pour soutenir l'agriculture inclusive dans 11 pays d'Afrique. Il s'agit de la Fondation Bill & Melinda Gates, la Fondation Rockefeller et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

(Agence Ecofin, 6 septembre 2017)

